



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

BANQUE DES MEMOIRES

**Master « Sécurité et défense »
Dirigé par le Professeur Olivier GOHIN
2017**

***La relation bilatérale
franco-syrienne depuis 2000***

***Ruptures et continuités à travers le prisme de la
présidentialisation de la politique étrangère française***

Quentin GABIRON

Sous la direction du Professeur Nicolas HAUPAIS

UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS – PARIS II

Droit – Économie – Sciences sociales

Année universitaire 2016-17

Master 2 Sécurité et défense

LA RELATION BILATÉRALE FRANCO-SYRIENNE DEPUIS 2000

**RUPTURES ET CONTINUITÉS À TRAVERS LE PRISME DE LA
PRÉSIDENTIALISATION DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FRANÇAISE**

Mémoire préparé sous la direction de

M. le Professeur Nicolas HAUPAIS

présenté et soutenu publiquement

pour l'obtention du Master 2 Sécurité et défense – finalité professionnelle

par

Quentin GABIRON

JURY

Président : M. le Professeur Nicolas HAUPAIS

Assesseur : CGA Arnauld CHÉREIL de la RIVIÈRE

LA RELATION BILATÉRALE FRANCO-SYRIENNE DEPUIS 2000

**RUPTURES ET CONTINUITÉS À TRAVERS LE PRISME DE LA
PRÉSIDENTIALISATION DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FRANÇAISE**

L'Université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans le mémoire; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

TABLE DES ABRÉVIATIONS

AEIA : Agence internationale de l'énergie atomique

AFP : Agence France presse

APE : Analyse de la politique étrangère

ASL : Armée syrienne libre

BITD : Base industrielle et technologique de défense

BNP : Banque nationale de Paris

BTP : Bâtiment et travaux publics

CCG : Conseil de coopération du Golfe

CIDEF : Centre international d'études françaises

CMA-CGM : Compagnie maritime d'affrètement – Compagnie générale maritime

CNS : Conseil national syrien jusqu'en 2012, puis coalition nationale syrienne

DCRI : Direction centrale du renseignement intérieur

DGA : Direction générale de l'armement

DGSE : Direction générale de la sécurité extérieure

DRM : Direction du renseignement militaire

DST : Direction de la surveillance du territoire

FDS : Forces démocratiques syriennes

FINUL : Force intérimaire des Nations Unies au Liban

EI : Etat islamique

EIIL : Etat islamique en Irak et au Levant

ENA : Ecole nationale d'administration

GBU : *Guided bomb unit*

IDE : Investissement direct à l'étranger

IFRI : Institut français des relations internationales

INA : Institut national d'administration

MAE : Ministre des Affaires étrangères

MAEDI : Ministre des Affaires étrangères et du développement international

OLJ : L'Orient-Le Jour

OLP : Organisation de libération de la Palestine

ONU : Organisation des Nations Unies

PIB : Produit intérieur brut

PKK : Parti des travailleurs du Kurdistan

PS : Parti socialiste

RFI : Radio France internationale

RPR : Rassemblement pour la République

SALSRA : *Syria Accountability and Lebanese Sovereignty Restoration Act*

SNCF : Société nationale des chemins de fer français

TSL : Tribunal spécial pour le Liban

UE : Union européenne

UMP : Union pour un mouvement populaire

UPM : Union pour la Méditerranée

URSS : Union des républiques socialistes et soviétiques

YPG : Unités de protection du peuple

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

TITRE I - UNE RELATION TUMULTUEUSE, FRUIT D'UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE PRÉSIDENTIALISÉE (2000-2011)

Chapitre 1 – L'espoir d'inaugurer une ère nouvelle des relations franco-syriennes

Chapitre 2 – De la discorde à la rupture

Chapitre 3 – La fin de l'isolement international de la Syrie : ruptures et continuités vis-à-vis de la politique chiraquienne

TITRE II – UN BASCULEMENT SANS PRÉCÉDENT DE LA DONNE GÉOPOLITIQUE REMODELANT EN PROFONDEUR LA RELATION FRANCO-SYRIENNE (2011-2017)

Chapitre 1 – Un changement de cap brutal de la politique étrangère française en Syrie

Chapitre 2 – L'engrenage de l' « irreal Politik »

Chapitre 3 – L'avenir de la relation franco-syrienne : une rupture définitive ?

CONCLUSION GÉNÉRALE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Étudier la nature de la relation franco-syrienne peut sembler une gageure tant l'histoire qui lie les deux pays est longue, tant les enjeux entourant cet État proche-oriental sont nombreux et tant les acteurs qui ont forgé des liens les ont dans le même temps instrumentalisés. La relation est tortueuse, émaillée de nombreux événements ayant conduit à des crises, des ruptures, mais aussi à des rapprochements. Elle est faite de tressautements, de retournements, mais elle est aussi paradoxalement marquée par une certaine continuité. Cette instable stabilité, ce « *mouvement sinusoïdal entre des phases positives et négatives* » semble être « *la seule constante des relations franco-syriennes* »¹.

La Syrie a d'abord longtemps constitué un repoussoir pour la France, qui l'a souvent associée à un pays hostile, voire dangereux. Cette image d'Épinal continue d'être véhiculée, nourrie par les troubles politiques qui y ont éclaté en 2011. Dès le départ, lorsque la France se voit confier par la Société des Nations un mandat sur la province syrienne de l'Empire ottoman, à la suite de la conférence de San Remo en 1920, elle s'empresse de la scinder en deux pour y créer un Grand Liban, où elle peut remplir son rôle de protecteur des minorités, et en particulier des Chrétiens². La Syrie vivra cette décision comme une amputation territoriale. Elle restera à jamais attachée à ce territoire, dont elle s'efforcera de faire sa chasse gardée. Tandis que la France bâtit à partir de 1922 un État alaouite à l'ouest de la Syrie, afin d'organiser la cohabitation des différentes confessions, elle doit aussi réprimer les nombreuses révoltes qui joncheront son mandat, druze en 1925 et 1926, puis celle des nationalistes en 1945. Lorsque la Syrie devient indépendante en 1946, elle apparaît comme le berceau du nationalisme panarabe³, rétif aux ingérences étrangères et résolument déterminé à mettre fin à la domination coloniale. Pourtant, cette image d'un État hostile à la France, qui prévaut à la fin de la période mandataire, devra être nuancée, car elle manque de prendre en compte la complexité du pays.

Lorsque Charles de Gaulle arrive au pouvoir en 1958, le Liban est le seul pays proche-oriental ayant gardé des contacts avec la France, dont l'action dans le monde arabe sous la IV^e République a été ruineuse. En effet, les liens avec la Syrie ont été définitivement rompus en 1956, après que la France se soit illustrée dans l'intervention qu'elle a menée aux côtés des Britanniques et des Israéliens pour reprendre possession du canal de Suez, nationalisé par le

¹ Manon-Nour TANNOUS. *Un bilatéralisme de levier : les relations franco-syriennes sous les deux mandats de Jacques Chirac (1995-2007)*. Thèse de doctorat en droit international, sous la direction de Serge SUR, soutenue le 3 octobre 2015, à Paris 2, p. 56.

² Le traité de Paris qui met fin à la guerre de Crimée (1854-1856) donne à la France le statut de protecteur des Chrétiens. Dès 1860, Napoléon III lance une expédition militaire pour protéger les Chrétiens maronites de la province syrienne de l'Empire ottoman, victimes des persécutions de la communauté druze.

³ Le parti Baas y est fondé en 1947.

président égyptien Gamal Abdel Nasser. Ils reprendront en 1962, suite à la dissolution de la République arabe unie⁴ et à la faveur d'une redéfinition de la présence française au Proche-Orient par le général de Gaulle. Le premier président de la Ve République espère y reconquérir une influence en tirant parti de son non-alignement vis-à-vis des deux blocs s'affrontant dans la Guerre Froide. Ce positionnement remporte l'adhésion en Syrie, où le parti Baas s'est installé en 1963 et compte faire de la France un potentiel soutien anti-impérialiste. Cette orientation se confirme en 1967, lorsque la France met en place un embargo sur Israël après la guerre des Six Jours, à l'issue de laquelle l'État hébreu prend possession de plusieurs territoires, dont une grande partie du Golan syrien. Cette « politique arabe », comme on l'appellera par la suite, s'accorde bien avec les préoccupations de Damas en matière de politique étrangère.

En effet, la Syrie a su se construire au fil du temps un rôle de pivot régional, s'érigeant en interlocuteur indispensable pour tout acteur souhaitant intervenir au Proche-Orient. C'est d'abord la position géostratégique de la Syrie qui en fait un partenaire incontournable : avec un accès à la Méditerranée, elle a souvent pu faire pression sur les exportateurs de pétrole –moyen-orientaux– et ses acheteurs –occidentaux. Ce rôle central trouve aussi ses origines dans le sentiment d'avoir toujours été dominé, d'abord dans l'Empire ottoman, puis sous le mandat français. Pour empêcher cette situation de se reproduire, l'État doit être fort et indépendant, d'où un attachement particulier au concept de souveraineté.

Ces invariants de la perception syrienne se cristallisent d'abord autour de la question israélienne. En conflit avec l'État hébreu depuis 1948, le régime syrien choisit une posture de défenseur de la cause arabe et se fait le chantre de la résistance contre Israël, notamment depuis l'arrivée au pouvoir de Hafez al-Assad, en 1970. Contrairement à l'Égypte⁵ ou à la Jordanie⁶, la Syrie s'inscrit dans « *le front du refus* »⁷ : elle refuse la normalisation de ses relations avec Israël et n'aura de cesse de vouloir faire échouer tout projet de paix séparée avec un pays arabe, ayant en tête la reconquête du Golan. Pour cela, elle n'hésite pas à nouer des relations étroites avec des groupes radicaux comme le Hezbollah, le Hamas ou le Djihad islamique. Cette position se révèle être source de légitimité pour le régime, et l'agitation de cette menace extérieure justifie la répression à l'intérieur, notamment celle des mouvances islamistes, telles que les Frères musulmans, en vertu de la doctrine laïque du parti Baas.

⁴ La République arabe unie est un Etat associant, de 1958 à 1961, l'Égypte et la Syrie, tentées par une expérience panarabe.

⁵ Les accords de Camp David de 1978 signés entre les présidents égyptien Anouar el-Sadate et israélien Menahem Beghin débouchent sur un traité de paix l'année suivante. C'est le premier traité de paix entre Israël et un pays arabe. L'Égypte sera accusée d'avoir trahie la cause arabe et exclue de la Ligue arabe jusqu'en 1989.

⁶ Les accords de Wadi Araba sont signés en 1994 entre la Jordanie et Israël. Le royaume hachémite est le deuxième pays arabe à négocier la paix avec Israël.

⁷ Zakaria TAHA. *Syrie*. De Boeck, 2013, p. 66-68.

Enfin, une des constantes de la politique étrangère syrienne est la volonté de conserver coûte que coûte une influence au Liban, qu'elle considère comme une partie de son territoire. Cette occasion lui a été donnée en 1976, lorsqu'éclate la guerre civile qui lui permet, sur demande du président libanais et avec la bénédiction des Occidentaux, de pénétrer militairement au pays du Cèdre afin d'empêcher une attaque israélienne et de contenir les mouvements palestiniens.

Valéry Giscard d'Estaing s'efforce de contrôler la situation, en proposant l'aide des troupes françaises au Liban. Fidèle à la « politique arabe » gaullienne, il considère que la souveraineté du Liban se doit d'être garantie. Le nœud gordien de la relation se serre un peu plus après l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand, réputé pro-israélien et dont le passif n'est pas de nature à rassurer les Syriens⁸. Il s'abstient effectivement de condamner l'annexion du Golan par Israël en 1981, puis s'aligne sur la position américaine en laissant les troupes de l'État hébreu pénétrer au Liban en juin 1982. Plus encore, c'est son soutien à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et à son leader Yasser Arafat⁹ qui déclenche l'ire du président syrien. Hafez al-Assad s'est en effet toujours considéré comme le propriétaire de la cause palestinienne, et s'oppose fermement au leadership de l'OLP en encourageant des factions dissidentes. Ce contentieux sera à l'origine d'un cycle de violences exemplaire des ressorts de la relation franco-syrienne.

Après l'assassinat de Louis Delamare, ambassadeur de France au Liban, le 4 septembre 1981, les meurtres de ressortissants français au Liban se multiplient, puis la violence se déplace sur le territoire national : l'attentat de la rue Marbeuf le 22 avril 1982 puis rue des Rosiers le 9 août de la même année constitueront la réponse syrienne à « l'ingérence » française. Enfin, l'attentat du Drakkar du 23 octobre 1983, prenant la vie de 58 militaires français intégrés à la mission multinationale de sécurité à Beyrouth, poussera la France à retirer ses forces du Liban en mars 1984. François Mitterrand se rend à l'évidence : il ne peut gérer son allié libanais qu'avec le bon vouloir de la Syrie. Son pouvoir de nuisance dévastateur, par le financement de milices à sa solde, la rend indispensable dans le règlement de toute crise au Proche-Orient.

⁸ Notamment par rapport à ses prises de position et son action, en tant que Garde des Sceaux au sein du gouvernement de Guy Mollet, pendant la guerre d'Algérie et la crise de Suez.

⁹ Par deux fois, la France sauve Yasser Arafat, encerclé par les Israéliens à Beyrouth en août 1982 et par les Syriens à Tripoli en décembre 1983.

Le président français va ainsi mettre en place un mécanisme de dialogue avec la Syrie, dans un souci de compréhension mutuelle. Dès 1983, la DGSE entame des discussions avec Rifaat al-Assad, le frère du raïs syrien, responsable des services de renseignement¹⁰, qui permettront de parvenir à la neutralisation d'Abou Nidal, organisation dissidente palestinienne responsable de plusieurs attentats sur le sol français. François Mitterrand fait un nouveau pas vers le régime syrien en se rendant en visite officielle à Damas le 21 octobre 1984, où il conclut selon Hubert Védrine un « *pacte de non-agression* »¹¹. Ce canal de discussion entre la France et la Syrie prouvera son utilité –en même temps qu'il confirmera l'irréductible affrontement entre les deux pays sur le terrain libanais– à la fin des années 1980, à l'occasion d'un nouveau différend.

Le commandant en chef de l'armée libanaise, le général Michel Aoun, un chrétien, est nommé à la présidence du conseil en septembre 1988, remplaçant le prosyrien Salim el-Hoss, qui refuse de quitter son poste. Deux gouvernements se forment alors à Beyrouth : l'un dirigé par Michel Aoun, soutenu par la France, et l'autre par Salim el-Hoss, épaulé par la Syrie. L'offensive lancée en mars 1989 par le général Aoun échoue. La France se porte à son secours ainsi qu'à celui des minorités chrétiennes, bombardées par l'aviation syrienne, en envoyant le porte-avions Foch, ainsi que des frégates lance-missiles¹². La crise est évitée de peu grâce au maintien d'une ligne de communication entre le poste diplomatique français au Liban et les Syriens : Michel Aoun doit appeler au retrait de ses forces et est exfiltré par la France, où il obtiendra l'asile politique¹³. Les accords de Taëf du 22 octobre 1989 mettent fin à la guerre civile libanaise et entérinent la mainmise syrienne sur le Liban.

Les années 1980 illustrent à merveille l'enchevêtrement des intérêts français et syriens sur le terrain libanais et la construction par Damas d'un pouvoir de nuisance dont il monnaye l'arrêt à l'envi. Où que la France se trouve au Proche-Orient, la Syrie est toujours présente. C'est le cas du Liban, dont Paris s'est fait le protecteur, mais aussi de l'Irak, le frère ennemi du régime de Damas avec qui la France a longtemps pactisé¹⁴ ; et de la question palestinienne, à laquelle la France accorde une grande importance. Hubert Védrine résume la situation ainsi : « *Assad sait que sa force est d'être là, aux frontières d'Israël et du Liban, États inventés au XXe siècle par*

¹⁰ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT. *Les chemins de Damas. Le dossier noir de la relation franco-syrienne*. Robert Laffont, Paris, 2014, p. 26.

¹¹ *Ibid.*, p. 28.

¹² *Ibid.*, p. 48.

¹³ *Ibid.*, p. 52.

¹⁴ La France exporte du matériel militaire en Irak de 1975 à 1990. Les Mirage F1 vendus par Paris serviront notamment à bombarder les batteries syriennes au Liban en 1983. En réponse, Damas noue une alliance avec Téhéran à partir de 1979, destinée à encercler le rival historique irakien. La Syrie soutient aussi les Kurdes irakiens dans leur lutte contre le gouvernement central.

des puissances occidentales qui ne pourront pas le déloger et devront de toute façon compter avec lui »¹⁵.

En clair, il est impossible de mener une politique au Proche-Orient sans la Syrie. La relation avec Damas est paradoxale : on craint la « *diplomatie coercitive* »¹⁶ du président Assad, mais on a aussi intérêt à traiter avec lui. C'est le sens de l'initiative portée par le président Mitterrand, qui tentera de ne jamais froisser Hafez al-Assad, et de construire une relation *a minima*, destinée à « *limiter la nocivité de l'autre* »¹⁷. S'il y a donc peu à gagner à parler avec la Syrie, il y a beaucoup à perdre à ne pas le faire. C'est la même chose pour Damas : même si la France est souvent un obstacle à ses intérêts dans la région, elle constitue une alternative à la domination américaine. France et Syrie, en même temps qu'elles se repoussent, ont besoin l'une de l'autre.

Dans cette configuration, la relation est purement stratégique, circonscrite à d'autres dossiers régionaux. Manon-Nour Tannous, auteure d'une thèse sur la question, a élaboré la notion de « *bilatéralisme de levier* »¹⁸ pour décrire la relation franco-syrienne, entièrement dépendante d'autres paramètres régionaux et internationaux. La relation n'est pas nouée pour elle-même, mais elle sert de levier afin d'engranger des gains sur la scène régionale ou internationale. Ce bilatéralisme de levier apparaît « *lorsqu'il existe un décalage entre l'utilisation –effective– du cadre bilatéral comme méthode et ses retombées –limitées– sur les relations strictes entre les deux États* »¹⁹. Isabelle Feuerstoss voit déjà les prémises de cette situation au temps du mandat français en Syrie, qui n'avait de sens que dans la mesure où il permettait de rivaliser avec les Britanniques au Levant²⁰. Cet état de fait est aussi une conséquence du rôle de pivot que le régime syrien s'est façonné pour lui-même au fil des décennies sur l'échiquier proche-oriental. La relation est ainsi détournée de sa finalité apparente, elle n'est qu'un outil au service d'autres fins. La France se servirait par exemple de sa relation avec la Syrie pour obtenir des concessions sur le dossier libanais, ou bien pour faire avancer le processus de paix israélo-palestinien. La relation franco-syrienne est bien souvent une relation triangulaire, faisant entrer dans le jeu un troisième acteur, dont on sollicite l'appui ou bien qui se trouve au centre d'ambitions convergentes ou concurrentes.

¹⁵ Cité par Isabelle FEUERSTOSS dans *La Syrie et la France. Enjeux géopolitiques et diplomatiques*. Chemins de la Mémoire. L'Harmattan, Paris, 2013, p. 213.

¹⁶ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 9.

¹⁷ Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 78.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*, p. 40.

²⁰ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 379.

Dans cette « *relation pour les autres* »²¹, l'acteur étatique est central. Les acteurs non étatiques existent bien sur le long terme, mais restent en arrière-plan. Ainsi, les relations économiques « *sont redondantes par rapport au climat politique* »²². Même lorsque les acteurs économiques profitent de la conjoncture politique pour faire des affaires, celles-ci restent mineures et ne constituent pas un facteur déterminant de la relation. Sur la période 1991-2006, la France représente 0,36% des investissements étrangers en Syrie²³. Les relations culturelles, quant à elles, apparaissent bien en trame de fond de la relation franco-syrienne, et semblent résister au temps court de la politique, mais elles consistent *in fine* pour la France à former des élites favorables à ses intérêts politiques. En effet, la France a laissé derrière elle des empreintes institutionnelles fortes, conservant notamment les structures étatiques et administratives, qui ont favorisé la continuité de l'État syrien après le départ de la puissance mandataire. Paris a ensuite tiré parti de cet ancrage préexistant pour conserver une présence en Syrie, qui s'est traduite par le lancement de coopérations de haut niveau, culturelles, mais aussi techniques, destinées à former des élites contribuant au maintien de liens entre les deux pays. S'il y a bien eu une « *stratégie de pénétration culturelle* »²⁴, dont le véhicule a longtemps été la francophonie, celle-ci n'a eu d'autre but que de jouer le rôle de préalable à l'établissement de relations politiques. C'est donc l'aspect politique de la relation qui retiendra notre attention, parce qu'il est la finalité ou le déterminant des autres types de relations que les deux pays peuvent entretenir.

Cela a été de nature à encourager une discussion de régime à régime, dans laquelle la société civile et l'opinion publique sont restées peu investies. Cela a aussi contribué à un certain désintérêt vis-à-vis de la société syrienne et à ce que Ziad Majed a nommé un « *effacement de l'intérieur* »²⁵, sur lequel nous reviendrons. Toujours est-il que la politique étrangère bilatérale se voit impulsée au plus haut-niveau de l'État, elle est « *entretenu par un petit groupe de décideurs* »²⁶. En Syrie, ce sont le président, les cadres du parti Baas ainsi que les services de renseignement, les *mukhabarats*, qui déterminent la politique à mener. En France, sous la Ve République, la politique étrangère est animée principalement par le président de la République.

²¹ Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 46.

²² *Ibid.*, p. 30.

²³ *Où en est la Syrie ?* Rapport de groupe interparlementaire d'amitié n°76, 11 octobre 2007. Disponible sur : http://www.senat.fr/ga/ga76/ga76_mono.html#toc96

²⁴ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 279.

²⁵ Ziad MAJED. *Syrie, la révolution orpheline*. Actes Sud/L'Orient des livres, 2014, p. 52.

²⁶ Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 28.

S'il est une constante dans la politique étrangère française sous la Ve République, c'est bien celle qui donne au Président, et à son entourage, la conception et l'impulsion de cette politique. Au Quai d'Orsay n'échoirait que la mise en œuvre des décisions ainsi que la gestion quotidienne. La Constitution de la Ve République n'est pourtant pas si équivoque sur la question : le Président est certes garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités (article 5), c'est bien lui qui accrédite les ambassadeurs (article 14), qui négocie et ratifie les traités (article 52); mais le Premier ministre dirige quant à lui l'action du gouvernement (article 21), ce dernier déterminant et conduisant la politique de la nation (article 20). C'est aussi le Parlement qui autorise la déclaration de guerre (article 35) et a la possibilité de mettre en cause la responsabilité du gouvernement (article 49). Pour Maurice Vaïsse²⁷, c'est dans l'article 5 de la Constitution qu'on trouverait les fondements de la prééminence présidentielle en matière de politique étrangère et de défense, qui constitueraient son « *domaine réservé* » selon la formule de Jacques Chaban-Delmas en 1959. C'est aussi au général de Gaulle et à sa conception du chef de l'État que l'on doit cette coutume.

Lorsqu'il arrive au pouvoir en 1958, Charles de Gaulle se dote d'une structure légère et discrète gravitant autour de lui, composée du Secrétaire général de la présidence de la République, de son directeur de cabinet, du Secrétaire général aux affaires africaines et du Chef d'état-major particulier. Cet « *entourage* »²⁸ le conseille personnellement et permet au chef de l'État de prendre des décisions rapides tout en ayant une vue d'ensemble sur la politique étrangère à mener. Le général de Gaulle n'est pas favorable aux « *arrangements par définition* »²⁹ et au temps long des négociations qu'il associe à l'inaction de la IV^e République.

Le Quai d'Orsay n'aura de cesse de voir son rôle diminuer dans l'élaboration de la politique étrangère. La présidentialisation de la politique étrangère se poursuit en effet sous la présidence des successeurs du fondateur de la Ve République : Valéry Giscard d'Estaing mènerait une « *diplomatie personnelle* »³⁰, et même François Mitterrand, pourtant soucieux de rompre avec les pratiques de ses prédécesseurs, rappelle à son ministre des Relations extérieures Claude Cheysson qu'il lui est subordonné³¹. Samy Cohen constate « *une dégradation du processus d'information et de décision* »³² sous le mandat du président socialiste. Selon lui, « *jamais sous la Ve République, l'administration et les ambassadeurs n'ont été autant court-*

²⁷ Maurice VAÏSSE. *La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*. Paris, Fayard, 2009, Chapitre 1, pp. 7-92.

²⁸ *Ibid.*, p. 19.

²⁹ *Ibid.*, p. 19.

³⁰ *Ibid.*, p. 23.

³¹ *Ibid.*, p. 26.

³² Samy COHEN. *La monarchie nucléaire : les coulisses de la politique étrangère sous la Ve République*. Paris, Hachette, 1986.

circuités que depuis mai 1981 »³³. Il est possible de constater cette progressive monopolisation de la politique étrangère par le chef de l'État à travers l'accroissement ininterrompu des conseillers diplomatiques formant la cellule du même nom rattachée au président : d'un seul sous le général de Gaulle, on compte aujourd'hui des dizaines de conseillers techniques³⁴. Le rôle du ministère des Relations extérieures, qui deviendra ministère des Affaires étrangères en 1986, ne sera important que de manière épisodique, en période de cohabitation ou bien lorsqu'il aura à sa tête une personnalité forte, comme Michel Jobert, Alain Juppé, Hubert Védrine ou Dominique de Villepin.

La pratique instaurée par le général de Gaulle perdurera donc, de même que la méthode consistant à nouer des rapports directs avec les chefs d'État étrangers, ainsi parfois que son contenu, cette « *certaine idée de la France* »³⁵. Ces facteurs contribueront à marquer une continuité dans la conduite de la politique étrangère française sous la Ve République.

Mais avec une telle dépendance à l'égard du chef de l'État, les questions de style personnel comptent également pour beaucoup. Jean-David Levitte, diplomate aguerri qui exerça sous plusieurs présidences, rappelle en effet qu' « *une politique étrangère, c'est 10% de facteurs personnels, qui peuvent faire toute la différence* »³⁶. Ces facteurs personnels peuvent être des affinités particulières, des émotions. La « *politique de l'affect* »³⁷ dont parlaient déjà Samir Kassir et Farouk Mardam-Bey dans les années 1980 pour désigner la politique arabe de François Mitterrand constitue une dérive de cette prééminence présidentielle. Régis Debray notait quant à lui que « *les intérêts des États [...] s'effacent devant le culte du « contact » [...]. La qualité d'une relation, l'esprit, le climat d'une rencontre, cet impalpable a ses lettres de noblesse. Ce qui n'a pas de précédent, c'est la réduction quasi officielle des relations internationales aux relations personnelles* »³⁸. La proximité plus ou moins grande des dirigeants politiques peut influencer sur la décision de politique étrangère.

³³ *Ibid.*

³⁴ Maurice VAÏSSE, *op. cit.*, p. 32.

³⁵ Charles DE GAULLE. *Mémoires de guerre. L'appel : 1940-1942*. Plon, 1954, p. 7.

³⁶ Xavier PANON. *Dans les coulisses de la diplomatie française, de Sarkozy à Hollande*. L'Archipel, 2015, p. 61.

³⁷ Ignace DALLE. *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*. Fayard, 2014, p. 489.

³⁸ Cité par Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 85.

Ces facteurs personnels sont aussi des représentations du monde. La manière dont le Président envisage le rôle de la France par rapport aux autres puissances contribue à modeler des pans de la politique étrangère française : la France est-elle un pays « *qui a un message à délivrer au monde [...] des valeurs, des principes [...], une influence internationale* »³⁹ ou bien nous mentons-nous à nous-mêmes « *en nous mettant en scène dans une grandeur dont nous savons qu'elle n'est plus* »⁴⁰ ? Les droits de l'Homme, dont la France se proclame souvent le héraut, sont également un principe à géométrie variable. Cet élément structurant de la politique étrangère française⁴¹ aura tendance à être tu avec le régime de Damas, ce dernier considérant cette question comme un instrument d'ingérence occidentale⁴².

Au final, Jacques Chirac illustre bien cette tension entre ruptures et continuités dans la pratique de la politique étrangère. Il rappelle que « *toute présidence nouvelle est porteuse d'un espoir et d'une légitime volonté de changement. Mais son devoir est aussi de veiller à la sauvegarde d'une nécessaire continuité, d'assurer la permanence de ses valeurs, des principes et des traditions qui ont forgé l'identité de notre peuple et restent les meilleurs garants de son unité* »⁴³. Lorsqu'il est élu à la présidence de la République, Jacques Chirac reprend ainsi à son compte la théorie des domaines réservés. Pour lui, la présidence n'est pas « *un poste de contrôle du travail ministériel* »⁴⁴, mais a vocation à fixer les grandes orientations de la politique de la Nation. Le chef de l'État doit être « *le moteur et l'acteur de la politique internationale* »⁴⁵. Celle-ci « *relève en priorité du chef de l'État, seul légitime pour définir les grandes lignes de la diplomatie française, conformément à sa vision globale des rapports internationaux* »⁴⁶.

En 1995, Jacques Chirac s'entoure donc pour sa politique étrangère d'une équipe resserrée composée de plusieurs de ses proches : les diplomates de carrière reviennent en force, comme Dominique de Villepin, nommé au secrétariat général de la Présidence de la République. La cellule diplomatique est dirigée par Jean-David Levitte, qui se dote d'un entourage jeune et dévoué comprenant notamment François Delattre, Bernard Émié ou encore Pierre Ménat⁴⁷. Il nomme à la tête du ministère des Affaires étrangères Hervé de Charette, un homme

³⁹ François HOLLANDE, Discours lors de la rencontre avec les personnels français présents au Mali, Bamako, le 19 septembre 2013. Disponible sur : <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-lors-de-la-rencontre-avec-les-personnels-francais-des-forces-presentes-au-mali/>

⁴⁰ Diplomate cité par Xavier PANON, *op. cit.*, p. 14.

⁴¹ Frédéric CHARILLON. *La politique étrangère de la France*. Les Etudes, La Documentation française, 2011.

⁴² Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 232.

⁴³ Jacques CHIRAC. *Le temps présidentiel. Mémoires, tome 2*. NiL, Paris, 2011, p. 10.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 29.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*, p. 34

⁴⁷ Des diplomates de carrière, dont la longévité peut aussi contribuer à expliquer la continuité de la politique étrangère française.

inexpérimenté. Ce choix est un geste politique, mais il reflète aussi une intention de mettre la main sur la question de la politique étrangère. Son rôle d'exécutant contraste avec l'accès privilégié dont jouit Jean-David Levitte auprès du président de la République⁴⁸ : il est rapidement court-circuité par la cellule diplomatique. Après la parenthèse de la cohabitation (1997-2002), qui voit Hubert Védrine occuper une place plus importante dans le processus décisionnel, la coutume sera rétablie, avec des nominations de ministres aux ordres (Michel Barnier, Philippe Douste-Blazy). Même avec Dominique de Villepin, doté d'une plus grande autonomie et qui déploie une grande énergie, la politique étrangère restera l'émanation de la volonté présidentielle. Le ministre des Affaires étrangères évolue en parfaite coordination avec le chef de l'État, communiquant plusieurs fois par jour⁴⁹.

Cependant, en même temps qu'il marche dans les pas de ses prédécesseurs, Jacques Chirac est soucieux de mener sa propre politique, correspondant à sa vision du monde. Il se démarque ainsi de ses prédécesseurs par son tropisme pour le monde arabe, qu'il dévoilera dans son discours du Caire du 8 avril 1996, et par son appétence particulière pour les relations personnelles avec les dirigeants étrangers, y compris arabes, qu'il connaît parfois de longue date et qu'il aime à considérer comme des « amis ». À la conférence des ambassadeurs d'août 1996, il admet donc qu'il a « *esquissé les contours d'une politique étrangère prolongeant l'héritage du général de Gaulle, tout en cherchant à répondre avec pragmatisme aux exigences de notre temps* »⁵⁰.

Dès 1995, Jacques Chirac souhaite donc redonner un nouvel élan à la politique arabe de la France, un concept qu'il fait sien. Il est pétri de représentations de la France comme une grande Nation devant agir à l'étranger⁵¹, et veut mener une politique de présence dans la région. Sa victoire est plutôt bien accueillie à Damas, où il bénéficie d'une réputation d'ami des Arabes depuis son passage à Matignon⁵². Depuis le début des années 1990, et plus particulièrement sous le mandat d'Alain Juppé (1993-1995), la France tente de reprendre pied dans une Syrie qui vient de se débarrasser de la satellisation soviétique. Le ministre des Affaires étrangères de cohabitation parvient notamment à faire participer la Syrie au processus de négociation du partenariat méditerranéen qui se tient à Barcelone en 1995.

⁴⁸ Christian LEQUESNE, Maurice VAÏSSE (dir.). *La politique étrangère de Jacques Chirac*. Riveneuve Editions, 2013, p. 30.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 37.

⁵⁰ Jacques CHIRAC, discours lors de la conférence annuelle des ambassadeurs à l'Élysée, le 29 août 1996. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/967012200.html>

⁵¹ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 218.

⁵² *Ibid.*, p. 216.

Jacques Chirac attache une importance particulière à la Syrie, qu'il sait incontournable. Il entend faire de cette nouvelle coopération un « *amplificateur de puissance* »⁵³ en faisant basculer la relation sur un versant positif. Plutôt que de se contenter d'éviter les accrochages, comme le faisait François Mitterrand, le président Chirac veut prendre le contrôle d'une relation qui pourrait avoir des effets bénéfiques sur la scène régionale. Il sait combien Damas peut jouer ses « *cartes de nuisance* »⁵⁴ et décide donc de faire de la Syrie un des piliers de sa politique arabe.

Ce rapprochement s'illustre dès le mois d'avril 1996, lorsqu'Israël lance l'opération « Raisins de la colère » contre les positions du Hezbollah au Sud-Liban. Jacques Chirac dépêche sur place son ministre des Affaires étrangères, Hervé de Charrette, qui obtient une place à la table des négociations aux côtés des États-Unis et d'Israël, afin d'imposer un cessez-le-feu. Cette réussite doit beaucoup au régime syrien, qui intercède en faveur de la France, au grand dam des Américains, avec qui se déroule depuis des années une « compétition » sur le processus de paix. C'est sur ce démarrage encourageant que Jacques Chirac capitalise lors de sa tournée proche-orientale en octobre 1996, destinée à « *marquer le retour de la France dans la région* »⁵⁵, pendant laquelle il rencontre Hafez al-Assad. Même si « *l'homme n'a rien de chaleureux* »⁵⁶, il se montre « *attentif à ce que tout soit fait pour établir entre [eux] une relation de confiance* »⁵⁷. Face aux inquiétudes du président syrien sur l'attitude israélienne depuis l'arrivée au pouvoir du Likoud de Benyamin Netanyahou, Jacques Chirac lui propose d'endosser un rôle de « *co-parrain* »⁵⁸ dans la relance du processus de paix afin d'équilibrer le poids américain.

Lors de cet entretien où le chef d'État français se pose en médiateur, la question libanaise est bien sûr abordée : pour Jacques Chirac, la souveraineté du pays du Cèdre n'est pas négociable. Il propose à Assad de monnayer un retrait négocié des troupes israéliennes du Liban en échange du retrait de ses propres troupes. Le bilatéralisme de levier est ici bien présent, d'autant que Jacques Chirac est très lié à Rafic Hariri, homme d'affaires sunnite libano-saoudien et chef du gouvernement libanais depuis 1992. C'est déjà sur ses conseils que Jacques Chirac avait réglé la question du remboursement de la dette syrienne peu auparavant, en consentant à abandonner 60% de la créance de la France. Selon Hariri, il était inutile de conditionner la

⁵³ Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 89.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 43.

⁵⁵ Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 159.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 169.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*, p. 170.

reprise de la relation avec Damas à un engagement de retrait du Liban⁵⁹. Il fallait d'abord construire une relation de confiance avec le président syrien. C'est chose faite au début du premier mandat de Jacques Chirac : lors d'une entrevue en 1998, Hafez al-Assad demande au président français son avis quant au choix du futur président libanais, coopté en réalité par Damas.

La reprise de la relation franco-syrienne se fait donc sous les meilleurs auspices. Mais au cours de l'année 2000, plusieurs événements viennent changer la donne et rebattre les cartes dans la région. En mai 2000, Israël retire ses troupes du Liban, laissant les 35 000 militaires syriens seuls occupants. Seulement un mois plus tard, Hafez al-Assad décède après trente années passées au pouvoir. Son plus jeune fils et successeur est encore novice, et jouit d'une image de réformateur. Il laisse espérer à Jacques Chirac une ouverture du régime et la possibilité d'un relâchement de la pression au Liban, où son ami Rafic Hariri devient à nouveau chef du gouvernement en octobre. Le président Chirac se trouve alors devant une opportunité historique.

C'est à l'aune de la présidentialisation de la politique étrangère française que ce mémoire se propose d'explorer la relation franco-syrienne. Nous souhaitons mettre en exergue le rôle particulier du président de la République dans l'évolution de la relation avec la Syrie. Une attention particulière sera portée aux représentations du monde exprimées par ce personnage-clé. Cette vision est parfois déterminante pour comprendre les choix qui seront opérés vis-à-vis de la Syrie, et les tressautements que connaît cette relation depuis le début des années 2000. Il ne s'agit pas de faire de ces facteurs personnels l'alpha et l'oméga de la politique étrangère de la France, mais bien d'essayer de déterminer, en mettant en lien analyse des discours et actions conduites par la diplomatie française, dans quelle mesure la prédominance présidentielle influence le cours d'une politique étrangère.

Pour tenter d'apporter une réponse, nous mobiliserons une ou plusieurs approches de l'analyse de la politique étrangère (APE). Cette discipline, au carrefour de la théorie des relations internationales et de l'analyse des politiques publiques, s'attache à étudier les processus décisionnels s'effectuant au travers de filtres culturels, organisationnels, cognitifs... Avec toute la « *modestie épistémologique* »⁶⁰ qu'une telle étude requiert, nous tenterons de saisir le rôle que joue le président de la République française en appliquant le modèle de l'analyse décisionnelle, qui se signale par son attachement à l'individu, mais, à rebours du modèle de l'acteur rationnel, postule que toute situation est subjective, dépendant de sa perception par un acteur. Dans une situation que le décideur ne peut pas saisir dans toute sa complexité, il est

⁵⁹ *Ibid.*, p. 168.

⁶⁰ Jean-Frédéric MORIN. *La politique étrangère. Théories, méthodes et références*. Armand Colin, 2013, p. 17.

conduit à simplifier la réalité en fonction de sa vision du monde. Les choix du chef de l'État ne s'effectueraient pas en fonction d'une analyse utilitariste s'exprimant en termes de coûts/bénéfices, mais de ses perceptions, de son affect, de ses représentations du monde, et, dans le cadre d'une politique étrangère, de sa vision du rôle de la France sur la scène internationale. Ce mémoire se penche donc sur cette dimension cognitive, permettant de brosser à gros traits une tendance lourde de la politique étrangère française en l'appliquant à la relation avec la Syrie.

Cette approche n'est pas rigoureusement scientifique –elle ne peut pas l'être. Devant l'impossibilité de mener des entretiens avec les acteurs de la diplomatie française, nous nous sommes contentés d'examiner les écrits de plusieurs décideurs ayant joué un rôle dans la politique étrangère française à l'égard de la Syrie, comme Jacques Chirac, Hubert Védrine ou Laurent Fabius ; de recueillir les fruits de travaux journalistiques laissant s'exprimer plusieurs responsables politiques d'importance⁶¹ ; et d'étudier des travaux de recherche d'une précision remarquable, de par la densité des entretiens menés avec des protagonistes de la relation franco-syrienne⁶².

La période de temps choisie permet de replacer la relation franco-syrienne dans un contexte historique afin de parvenir à sortir de l'immédiateté des analyses qui traitent de la guerre civile syrienne qui a éclaté en 2011 et qui a conduit à une rupture complète des relations avec la France, celle-ci prenant le parti de l'opposition au président Bachar al-Assad. Débuter l'étude en 2000 permet, en plus de l'intérêt que cette date détient au vu des changements susmentionnés qui interviennent au Proche-Orient, d'isoler une seule variable, le président français. L'acteur syrien reste en effet le même depuis lors. Trois présidences françaises seront donc abordées afin de mieux comprendre ce qui a poussé les changements à l'œuvre. Est-ce l'émotion, comme croit le déceler Claude Guéant⁶³, acteur majeur de la relation, qui a toujours guidé les choix français dans la poursuite de la relation « *passionnelle* »⁶⁴ qui lie les deux pays ? Sont-ce des décisions mûrement réfléchies, prises au nom d'intérêts nationaux bien déterminés ? Ou bien des événements indépendants de la volonté des décideurs politiques ?

⁶¹ Notamment Christian CHESNOT et Georges MALBRUNOT. *Les chemins de Damas. Le dossier noir de la relation franco-syrienne*. Robert Laffont, Paris, 2014 ; Gérard DAVET et Fabrice LHOMME. *Un président ne devrait pas dire ça. Les secrets d'un quinquennat*. Stock, octobre 2016.

⁶² Manon-Nour TANNOUS. *Un bilatéralisme de levier : les relations franco-syriennes sous les deux mandats de Jacques Chirac (1995-2007)*. Thèse de doctorat en droit international, sous la direction de Serge SUR, soutenue le 3 octobre 2015, à Paris 2 ; et Isabelle FEUERSTOSS. *La Syrie et la France. Enjeux géopolitiques et diplomatiques*. Chemins de la Mémoire. L'Harmattan, Paris, 2013.

⁶³ Christian CHESNOT et Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 16.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 12.

À l'arrivée au pouvoir de Bachar al-Assad, on observe un renouvellement de la relation franco-syrienne, poussé par un président soucieux de desserrer l'étreinte de la Syrie au Liban, un objectif dont il ne déviara jamais (Titre I, Chapitre 1). Suite à l'échec des réformes proposées, à la dégradation du contexte régional et au blocage du dossier libanais, la brouille se mue progressivement en rupture, avec des tensions qui culmineront en 2005. Tous les efforts français seront alors dirigés vers l'affaiblissement de la Syrie et se confondront avec des efforts personnels de Jacques Chirac pour venir à bout d'un régime qu'on croit prêt à tomber (Titre I, Chapitre 2). Les contacts se renouent en 2008 à la faveur d'un changement de président côté français : Nicolas Sarkozy fait sortir la Syrie de son isolement international en échange de promesses qui ne seront finalement pas tenues (Titre I, Chapitre 3).

Cet affront sera lavé lorsqu'après quelques hésitations, la France prendra la tête de la réponse internationale en 2011 (Titre II, Chapitre 1). La crise qui se déroule depuis lors est singulière, car elle prend place sur le territoire syrien, alors que Damas avait jusque-là toujours réussi à repousser les conflits hors de chez lui. Le régime vacille devant l'activisme français qui a juré sa perte, tentant par tous les moyens de le « punir » (Titre II, Chapitre 2). Mais une porte de sortie se fait jour pour Bachar al-Assad, lorsqu'à partir de 2013 et 2014, le conflit s'internationalise et s'exporte (Titre II, Chapitre 3). L'intransigeance dont fait montre François Hollande à l'égard du régime masque mal l'impossibilité pour la diplomatie française, qui tente de « *tenir son rang* »⁶⁵, d'influer sur le cours des événements.

⁶⁵ Manon-Nour TANNOUS. « Tenir son rang » : la politique française à l'épreuve de la crise syrienne (2011-2015). *Critique internationale*, n°74, janvier-mars 2017.

TITRE I

UNE RELATION TUMULTUEUSE, FRUIT D'UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE PRÉSIDENTIALISÉE (2000-2011)

Dans les années 2000, la relation bilatérale franco-syrienne est fortement impactée par la conception présidentielle de la politique étrangère des deux présidents successifs, chacun dans un style particulier. Cette dimension présidentielle est marquée par la conduite presque solitaire de la politique étrangère par le chef de l'Etat. En Syrie, cette tendance se double d'une composante personnelle, qui peut être vue comme une conséquence de cette pratique présidentielle. Cela est particulièrement vrai chez Jacques Chirac, qui semble faire rentrer dans ses choix diplomatiques des considérations liées à l'affect, résultat des relations ténues qu'il entretient avec certains dirigeants du monde arabe.

Aussi, la relation franco-syrienne jusqu'en 2011 oscille entre des espoirs suscités par l'arrivée d'un nouveau dirigeant à la tête de l'Etat (Chapitre 1), des déceptions liées à la dégradation du contexte régional puis une rupture brutale des relations diplomatiques en 2005 (Chapitre 2), et enfin une reprise de contacts avec un dirigeant honni, profitant des ambitions du président Sarkozy au Proche-Orient pour sortir de son isolement diplomatique (Chapitre 3).

CHAPITRE 1 – L’ESPOIR D’INAUGURER UNE ÈRE NOUVELLE DES RELATIONS FRANCO-SYRIENNES

Au cours de l’année 2000, plusieurs événements quasi-simultanés semblent promettre une redéfinition des relations franco-syriennes. Peu après le retrait israélien du Liban, Hafez al-Assad s’éteint et laisse la place à son jeune fils, Bachar. Jacques Chirac y voit une fenêtre d’opportunité, d’autant que son ami Rafic Hariri remporte les élections législatives libanaises en septembre. En s’appuyant sur le travail effectué depuis 1995 et sur un président syrien en quête de légitimité (Section 1), il pense pouvoir conjuguer plusieurs objectifs : réussir à ouvrir le pays et procurer des opportunités à la France, mais aussi amener le régime à relâcher son emprise sur le Liban (Section 2). Malheureusement, les résultats ne seront pas à la hauteur des espoirs placés en Bachar al-Assad. Les interprétations divergent côté français pour tenter d’expliquer cette déconvenue (Section 3).

Section 1 – S’attirer les faveurs d’un nouvel interlocuteur en quête de légitimité

La succession syrienne est scrutée de près à Paris : Jacques Chirac souhaite capitaliser sur les succès qu’il a engrangés avec Hafez al-Assad depuis 1995 pour obtenir un accès au plus près du pouvoir syrien. La jeunesse, l’inexpérience et l’image moderne de Bachar al-Assad le convainquent de miser sur le successeur désigné du raïs défunt (§1). Pour cela, Jacques Chirac compte créer des liens privilégiés avec le nouveau président syrien, en endossant un rôle de mentor, lui apportant ainsi la légitimité qui lui manque sur la scène intérieure (§2).

§1 – Bachar al-Assad, un pari sur l’avenir : la transition au sein du pouvoir syrien

Le décès d’Hafez al-Assad le 10 juin 2000 ouvre une courte période d’incertitude : depuis son arrivée au pouvoir en 1995, Jacques Chirac avait œuvré pour un rapprochement avec la Syrie, dont il voulait faire un pilier de sa politique arabe. Il s’inscrit en effet dans la tradition gaullienne en souhaitant « *garantir à la France, dans chaque domaine, les moyens de sa réussite, de sa grandeur et de son influence* »¹. Cet effort avait plutôt été une réussite, puisque la France avait réussi à redémarrer plusieurs coopérations avec Damas et apparaître comme un acteur de premier plan au Proche-Orient, disputant la suprématie américaine. Jacques Chirac savait avec quelles précautions la Syrie devait être maniée, c’est pourquoi la succession du raïs syrien, avec qui il était parvenu à nouer une « *relation de confiance* »², fait craindre à Paris une déstabilisation du régime et peut-être même de la région entière.

¹ Jacques CHIRAC. *Le temps présidentiel. Mémoires, tome 2*. Nil, Paris, 2011, p. 127.

² *Ibid.*, p. 169.

En effet, « *le mystère dont [...] s'enveloppait [Hafez al-Assad], allié à la crainte ou à la terreur qu'il inspirait et savait propager autour de lui, [lui] permettait de régner en maître sur [son] peuple* »³. Ce n'est pas encore le cas pour son fils et successeur désigné, Bachar al-Assad, qui, à seulement 34 ans, semble inexpérimenté et, surtout, manque de légitimité dans les cercles du pouvoir syrien. Cela fait seulement quelques années qu'il évolue au sein du régime, la mort de son frère et successeur désigné Bassel en 1994 dans un accident de voiture ayant obligé son père à le rappeler de Londres, où il suivait des études d'ophtalmologie. Dès lors, Bachar va suivre une formation militaire accélérée, grâce à laquelle il est introduit dans les hautes sphères du pouvoir⁴. Dans le même temps, le vieux président procède à l'éviction de plusieurs officiers supérieurs, afin de limiter au maximum les voix qui prétendraient remettre en cause le passage de témoin du père au fils⁵. Il garde en tête le souvenir de la rivalité qui l'a opposé à son frère Rifaat, qui, dans les années 1980, conteste sa ligne politique et met en cause son autorité. Pour remplacer ces personnalités des milieux politique et sécuritaire qui pourraient être gênantes, Hafez al-Assad place à des postes à responsabilité des militaires favorables à l'arrivée au pouvoir de Bachar⁶.

De plus, il délègue plusieurs dossiers à son fils, afin de le familiariser avec les partenaires du régime et lui permettre de se fondre en douceur dans le système du pouvoir syrien. Bachar al-Assad se saisit d'abord des affaires turco-kurdes, dans un contexte de forte tension avec Ankara. En 1998, il parvient à normaliser les relations avec son voisin en négociant l'extradition d'Abdullah Öcalan, fondateur du PKK⁷. Surtout, c'est par sa gestion du dossier libanais que Bachar al-Assad fait ses armes, et attire l'attention de la France. Remaniant les réseaux économiques syriens au Liban, qui réalisent des affaires juteuses depuis les accords de Taëf de 1989, il met au pas quelques représentants de la vieille garde sunnite⁸ et soutient en 1998 la candidature d'Emile Lahoud à la présidence de la République libanaise. Jacques Chirac voit dans cet accès privilégié aux réseaux libanais un moyen de peser sur l'influence syrienne au Liban et de soulager son ami Rafic Hariri, pressenti pour reprendre la place de Premier ministre qu'il avait quittée en 1998. Ce dernier entretient alors de bonnes relations avec le régime syrien, et voit lui aussi d'un bon œil l'arrivée de Bachar al-Assad au pouvoir.

³ *Ibid.*

⁴ Ziad MAJED. *Syrie, la révolution orpheline*. Actes Sud/L'Orient des livres, 2014, p. 37.

⁵ Manon-Nour TANNOUS. *Un bilatéralisme de levier : les relations franco-syriennes sous les deux mandats de Jacques Chirac (1995-2007)*. Thèse de doctorat en droit international, sous la direction de Serge SUR, soutenue le 3 octobre 2015 à Paris 2, p. 110.

⁶ Parmi eux, Assef Chawkat, Manaf Tlass ou encore Hassan Khalil. Ils joueront un rôle important dans le futur régime de Bachar al-Assad.

⁷ Ziad MAJED, *op. cit.*, p. 37-38.

⁸ Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 111.

Enfin, le nouveau président cultive une image d'homme moderne : il a étudié en Angleterre, épousé une Britannique d'origine syrienne, et manifeste son intérêt pour les nouvelles technologies. Il est en effet nommé à la tête de la Société informatique syrienne en 1995 et entreprend de démocratiser l'accès à internet et à la téléphonie mobile dans son pays⁹. Ce faisant, il s'attire rapidement la sympathie des milieux d'affaires. Il gère personnellement les négociations avec Alcatel à la fin des années 1990, qui installe au sein de la Garde présidentielle et de la Sûreté nationale des systèmes de communication cryptés pour les militaires¹⁰. Bachar al-Assad envisagerait aussi une libéralisation économique du pays. Privilégiant d'abord un modèle autarcique, la Syrie a été contrainte d'ouvrir son économie à partir des années 1980, à la suite des chocs pétroliers successifs et du progressif retrait de l'allié soviétique¹¹. Ce mouvement est appelé à s'accroître dans les années 2000, ce qui présente pour la France et ses entreprises plusieurs opportunités de premier plan, à condition que la Syrie soit stabilisée sur un plan politique.

C'est avec ces éléments en tête que Jacques Chirac choisit de miser sur Bachar al-Assad. Il souhaite profiter du changement de dirigeant à la tête de l'Etat syrien pour exercer une influence directe sur le jeune chef d'Etat, jugé novice, et, espère-t-on, malléable. Incarnant le « *support d'une nouvelle politique* »¹² de la France à l'égard de la Syrie, Bachar al-Assad devient officiellement président de la République arabe syrienne le 10 juillet 2000. Après avoir modifié la constitution pour abaisser l'âge de la majorité requise à 34 ans, son élection par le Parlement est ratifiée par référendum. Jacques Chirac fait peu de cas de l'absence de processus démocratique, son seul souci est de saisir la perche qui lui est tendue et d'apporter au jeune dirigeant un soutien extérieur qui lui permettra de renforcer sa légitimité à l'intérieur. Il endosse alors un rôle de mentor auprès du nouveau président. Cette « *adoption* » de Bachar al-Assad par Jacques Chirac permettra au premier nommé « *d'être admis dans la communauté internationale et de prétendre à la protection et au rang qui y sont associés* »¹³.

⁹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT. *Les chemins de Damas. Le dossier noir de la relation franco-syrienne*. Robert Laffont, Paris, 2014, p. 70-71.

¹⁰ *Ibid.*, p. 71-72.

¹¹ Isabelle FEUERSTOSS. *La Syrie et la France. Enjeux géopolitiques et diplomatiques*. Chemins de la Mémoire. L'Harmattan, Paris, 2013, p. 341.

¹² Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 116.

¹³ *Ibid.*, p. 120.

§2 – *Un président investi d'une responsabilité personnelle : Jacques Chirac, « tuteur » de Bachar al-Assad*

Il est dans l'approche chiraquienne des relations internationales de nouer des relations personnelles avec les chefs d'Etat étrangers. Le président français favorise la proximité physique, la rencontre et la confrontation des personnalités, « *il croit au contact, à un travail de terrain plus qu'aux grands discours* »¹⁴. Cela est particulièrement vrai au Proche-Orient, où il jouit d'une bonne réputation. Il aime à penser que ses partenaires proche-orientaux le traitent en « *ami personnel* »¹⁵ et apprécie leur « *franchise, peu fréquente chez leurs homologues occidentaux* »¹⁶. Bien avant qu'il ne joue les pygmalions avec Bachar al-Assad, Jacques Chirac avait déjà fait la connaissance de Saddam Hussein en 1974, tout juste nommé Premier ministre¹⁷, mais aussi de Yasser Arafat, reçu près de 30 fois entre 1995 et 2004¹⁸, ou encore de Rafic Hariri, avec qui il se lie d'amitié dans les années 1980.

Il n'est pas question de dire que cette approche par le haut guide entièrement sa politique étrangère, qui reste avant tout attachée à des principes, sur une ligne gaullienne. Sa stratégie, qu'on peut trouver définie dans son discours fondateur du Caire du 8 avril 1996, met en évidence les éléments qui doivent orienter la politique étrangère française : la promotion du droit international, la participation active de la France à un monde multipolaire, mais aussi l'affirmation de l'indépendance nationale. Ce « *gaullisme wilsonien* »¹⁹, comme le nomme non sans ironie Pierre Hassner, ne doit cependant pas faire oublier que le président Chirac joue souvent sur un registre affectif, maniant l'emphase à merveille, comme lorsqu'il qualifie la relation franco-syrienne d'« *amitié indestructible* »²⁰ lors de sa tournée au Proche-Orient en octobre 1996.

Cette inclination prête le flanc à plusieurs critiques, l'accusant notamment de sacrifier le peuple à sa relation privilégiée avec le régime. Ainsi, tandis qu'il met l'accent sur l'attachement français au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, il admet aussi que les « *valeurs universelles de justice, de tolérance et de liberté [...] peuvent s'exprimer sous des formes différentes, à travers nos cultures et nos traditions respectives* »²¹ ou bien que « *nous avons*

¹⁴ Hubert COUDURIER. *Le monde selon Chirac : les coulisses de la diplomatie française*. Paris, Calmann-Lévy, 1998, p. 22.

¹⁵ Jacques CHIRAC. *Chaque pas doit être un but. Mémoires, tome 1*. Nil, Paris, 2009, p. 94.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Ignace DALLE. *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*. Fayard, 2014, p. 203.

¹⁸ <https://lesanneeschirac.wordpress.com/2012/05/01/les-amitites-arabes-de-jacques-chirac/>

¹⁹ Ignace DALLE, *op. cit.*, p. 234.

²⁰ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 218.

²¹ Jacques CHIRAC. Discours à l'Université du Caire, 8 avril 1996. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/967005600.html>

chacun nos critères d'appréciation »²². Ce culturalisme, que certains qualifieront de relativisme, peut être perçu comme positif, dans le sens où il permet d'accepter toutes les cultures sans les juger, mais aussi dans un sens plus négatif, lorsque cela signifie de traiter avec des dirigeants autoritaires. Selon Éric Aeschmann et Christophe Boltanski, auteurs d'un ouvrage sur la politique arabe du chef de l'Etat français, « *Chirac n'aime rien tant que ces potentats qui tiennent leur pays d'une poigne ferme mais qui savent se montrer coopératifs avec la France* »²³. Éric Rouleau, journaliste et diplomate en poste en Tunisie puis en Turquie dans les années 1980 et 1990, abonde en ce sens : « *M. Chirac [...] connaît intimement le monde arabe, le comprend et joue de ses fibres sensibles* ». En même temps qu'il « *sait nouer des liens personnels, voire affectifs [...], il est capable de traiter sans états d'âme avec les régimes les plus rétrogrades de la terre pourvu qu'ils soient stables et que cela reste matériellement profitable* »²⁴.

Bachar al-Assad ne déroge donc pas à la règle. La relation qu'il va entamer avec le chef de l'Etat français n'est pas singulière ni unique : au même moment, Chirac parraine le jeune Mohammed VI, qui vient de succéder à son père Hassan II au Maroc²⁵. Le rôle qu'endosse Jacques Chirac auprès de Bachar est celui « *d'une sorte de tuteur* »²⁶, acceptant par là une demande qui lui avait été faite par Hafez avant de mourir : « *Bachar est comme ton fils, tu devras donc le traiter comme tel* »²⁷. Le jeune raïs confirme à Jacques Chirac les dernières volontés de son père lors de sa visite officielle à Paris en juin 2001, sa première en tant que chef d'Etat dans un pays étranger : « *vous savez que mon père considérait que je devais être comme votre fils après sa disparition. Je souhaite donc que nous ayons des liens de cette nature* »²⁸.

Jacques Chirac multiplie alors les gestes en direction de son nouveau partenaire, qu'il a déjà rencontré à deux reprises avant son accession au pouvoir, dont une fois sur invitation à Paris le 7 novembre 1999, pour un « *déjeuner pédagogique entre Chirac, le vieux sage, et le jeune novice syrien, pour lui donner des conseils* »²⁹. Cette première rencontre s'inscrivait dans la stratégie politique de l'Elysée, qui souhaitait déjà nouer des contacts afin d'avoir une longueur d'avance sur ses rivaux : à la même époque, Hosni Moubarak, mais aussi le roi

²² Jacques CHIRAC. Conférence de presse lors d'une visite officielle en Tunisie, 4 décembre 2003. Disponible sur : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/048/article_25376.asp

²³ Éric AESCHMANN, Christophe BOLTANSKI. *Chirac d'Arabie Les mirages d'une politique française*. Paris, Grasset, 2006, p. 11-12.

²⁴ Cité par Ignace DALLE, *op. cit.*, p. 219.

²⁵ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 70.

²⁶ Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 496.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Diplomate cité par Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 70.

saoudien Abdallah et Bill Clinton lorgnaient aussi sur le successeur du président syrien. Pour les Américains, Bachar al-Assad semblait être un partenaire raisonnable, il avait fait preuve d'ouverture lors des négociations sur le Golan en mars 2000³⁰.

Le chef de l'Etat français se démarque définitivement de ses homologues lorsqu'il se rend en personne aux obsèques d'Hafez al-Assad. Malgré les hésitations de sa cellule diplomatique et les critiques émises par les médias et l'opposition, Jacques Chirac vient se recueillir sur la dépouille de l'ancien raïs, puis s'entretient avec Bachar au palais du Peuple³¹. Ce déplacement est un geste symbolique fort : Jacques Chirac est le seul chef d'Etat occidental à être présent.

Fort de cet accès privilégié au nouveau pouvoir syrien, Chirac n'attend pas pour « *conforter la modernité du président* »³² syrien et l'accompagner dans les réformes qu'il déclare vouloir engager. Désirant s'appropriier les institutions étatiques et éloigner les forces réfractaires du régime, Bachar al-Assad requiert l'assistance de la France, que Jacques Chirac s'empresse de lui fournir. Aussi, après avoir normalisé la relation franco-syrienne sous le règne d'Hafez al-Assad, Jacques Chirac compte bien se lancer dans de vraies coopérations avec son fils, afin de construire une relation solide. Par conséquent, se comportant en « *oncle bienveillant* »³³, il « *copine, encourage, conseille, joue les vieux sages* »³⁴.

Section 2 – L'enjeu double de la relance de la relation franco-syrienne

Dès sa prise de contact avec Bachar al-Assad, et après avoir obtenu quelques gages du pouvoir syrien, Jacques Chirac se lance dans une vaste entreprise de coopération avec la Syrie, qui déclare vouloir engager des réformes dans plusieurs domaines stratégiques. L'enjeu est double pour la France : l'accompagnement dans le déroulement des réformes permettra d'abord de pérenniser une influence qui se traduira par des bénéfices concrets (§1), mais surtout, l'ouverture du régime laisse espérer un relâchement de la mainmise syrienne sur le Liban, qui se trouve dans une période charnière, après le retrait israélien de mai 2000 et le retour de Rafic Hariri à la présidence du conseil (§2).

³⁰ *Ibid.*, p. 62.

³¹ *Ibid.*, p. 64.

³² Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 121.

³³ Philippe MARINI, président du groupe d'amitié France-Syrie au Sénat de 2000 à 2010, cité dans Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 70.

³⁴ Éric AESCHIMANN, Christophe BOLTANSKI, *op. cit.*, p. 227.

§1 – *L'appui dans la mise en œuvre de réformes, vecteur d'influence française en Syrie*

Tirant parti de son accès privilégié au pouvoir syrien, mais aussi de l'ancrage historique de la France en Syrie, Jacques Chirac diversifie les coopérations avec le régime. Après avoir relancé les échanges universitaires et techniques à la fin des années 1990, véritable fer de lance de la coopération culturelle bilatérale, le chef de l'Etat français se tourne vers des réformes touchant au cœur du pouvoir syrien. Pensant d'abord « *pallier la fragilité structurelle* »³⁵ des relations franco-syriennes par le renouveau de ces coopérations, il s'agit à présent d'avoir un pied dans les rouages du pouvoir baasiste. Ces collaborations approfondies portent sur trois secteurs principaux : la formation des élites, la réforme administrative et la réforme du ministère des Finances.

Bachar al-Assad exprime en effet le besoin de créer une nouvelle génération de hauts fonctionnaires, qui permettront de mettre en œuvre l'ouverture économique du pays et donneront un nouveau souffle au régime. Des travaux préparatoires sont entamés dès l'année 2000, visant à identifier les besoins de formation de la haute fonction publique syrienne³⁶, et Jacques Chirac dépêche Marie-Françoise Bechtel, nouvelle directrice de l'Ecole nationale d'administration (ENA), sur place. Bachar al-Assad se dit « *fasciné* »³⁷ par cette institution, et une commission mixte franco-syrienne d'avril 2001 fait naître l'idée d'un Institut national d'administration (INA), calqué sur le modèle français. Un accord de partenariat est signé lors de la visite de Bachar al-Assad à Paris en juin 2001, et l'INA voit le jour par un décret présidentiel en 2002³⁸. L'Institut ouvre ses portes pour l'année 2003-2004, avec une cinquantaine d'étudiants suivant une formation très similaire à celle dispensée en France.

Dans la foulée, Bachar al-Assad demande également à la France une assistance dans l'approfondissement des réformes administratives. Cette fois, Marie-Françoise Bechtel est accompagnée de Jacques Fournier, ancien président du conseil d'administration de la SNCF, lorsqu'elle retourne en Syrie afin de prendre la mesure des changements à apporter à l'administration. Les deux hauts fonctionnaires s'entretiennent personnellement avec Bachar al-Assad lors de leur voyage de juillet 2003. Ce dernier leur fait savoir que l'administration est sclérosée, pléthorique, procédurale, qu'elle souffre d'une trop grande centralisation, et exprime son souhait de remédier à ces blocages. Les émissaires français rédigeront un rapport sur l'état de l'administration syrienne. Ce dernier, achevé en mai 2004 mais resté confidentiel, confirme

³⁵ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 309.

³⁶ Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 126.

³⁷ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 81.

³⁸ Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 126.

les lourdeurs du système, et met en avant le rôle démesuré des services de renseignement et du parti Baas, qui interviennent dans les procédures quotidiennes et surveillent les fonctionnaires, veillant à ce qu'ils ne s'éloignent pas de la ligne définie par le parti. Jacques Fournier précisera que « *la structure gouvernementale ressemblait au modèle soviétique avec une pléthore de vice-ministres, assortie d'une multitude de comités ou siégeaient pratiquement tous les ministres* »³⁹. Le rapport préconise notamment une meilleure gestion des ressources humaines et la création d'un secrétariat général du gouvernement, afin de mieux coordonner l'action des différents ministères. Il fait aussi valoir que la réforme économique est indissociable de la réforme administrative, et que Bachar al-Assad va devoir s'atteler à cet enjeu majeur⁴⁰.

En effet, celui-ci est en train d'entamer une refonte du système bancaire syrien. Depuis 2001, un décret autorise pour la première fois la création de banques privées. Deux missions françaises, toujours à la demande du président syrien, tenteront de faire un état des lieux de la situation et de diagnostiquer des réformes à entreprendre, notamment au ministère des Finances. Cette initiative débouchera sur le rapport Pêcheur, du nom du conseiller d'Etat envoyé à Damas. Ce dernier propose une participation active du ministère des Finances dans la modernisation économique qui est en train de se dérouler. Il répond aussi à la nécessité pour le régime de diversifier ses recettes publiques, dont 70% viennent encore des revenus tirés de la rente pétrolière⁴¹.

Cet activisme français n'est pas seulement la manifestation désintéressée de la relation personnelle que Jacques Chirac tente de nouer avec Bachar al-Assad, il est aussi le témoin d'une volonté politique de long terme visant à offrir à la France des opportunités en Syrie. Il s'agit certes d'aider la Syrie à améliorer sa gouvernance en éliminant le clientélisme et la corruption qui paralysent le système, mais l'assistance apportée est aussi une manière d'influencer les cercles du pouvoir, et d'en tirer des bénéfices. On profite côté français de ce qu'on pense être un volontarisme politique syrien qui « *ne fait pas de doute* »⁴² et d'un président qui semble « *sincère* »⁴³ pour tenter, selon Manon-Nour Tannous, d'enraciner la présence française dans le pays⁴⁴. C'est le but du rapprochement des systèmes administratifs syrien et français, comme le confie un diplomate français : « *la France veut conserver son système administratif en Syrie afin*

³⁹ Cité par Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 84.

⁴⁰ Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 127.

⁴¹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 86.

⁴² Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 131.

⁴³ Mentionné dans le rapport de fin de mission de Charles-Henri d'Aragon, ambassadeur de France en Syrie, en 2002, et description que fera Marie-Françoise Bechtel du président syrien après leur entrevue.

⁴⁴ Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 146.

de maintenir son influence dans le pays »⁴⁵. La formation des élites syriennes en France permet de placer dans des positions de pouvoir des individus sensibles aux intérêts français. Preuve en est que les premiers promoteurs de l'ouverture dans l'entourage de Bachar al-Assad sont des personnes ayant été formées et éduquées en France⁴⁶. C'est le cas par exemple de Nibras el-Fadel, ancien polytechnicien et énarque, qui devient conseiller économique de Bachar al-Assad en 2003⁴⁷, ou encore d'Amer Moujtahed, cadre francophone et francophile de la compagnie de téléphonie Syriatel, qui devient secrétaire général du gouvernement à la suite des préconisations du rapport Bechtel et Fournier⁴⁸.

Dans cette logique, il s'agit aussi de favoriser l'ouverture politique du pays. Bachar al-Assad semble vouloir amorcer un rapprochement avec son peuple. Contrairement à son père, qui restait enfermé dans son palais, Bachar sort en ville, il aime assister aux événements culturels damascènes. Son arrivée au pouvoir coïncide également avec un regain d'expression politique dans le pays, qui sera appelé le « printemps de Damas ». Bachar fait ainsi libérer plusieurs centaines de prisonniers politiques, dont certains opposants historiques comme Riyad al-Turk, qui a passé dix-sept ans dans les geôles du régime⁴⁹. Il laisse s'ouvrir des clubs et des forums de discussion, où des voix s'élèvent pour dénoncer le régime. Il prend aussi des mesures symboliques comme la suppression de l'uniforme militaire à l'école et la publication de journaux satiriques. Jacques Chirac tente de profiter de cet élan pour accélérer les réformes et aider le régime à se démocratiser. La tentative d'association de Bachar al-Assad au processus EuroMed, que son père avait envisagée lors de sa venue à la conférence de Barcelone en 1995, va dans ce sens. Il s'agit d'arrimer pour de bon la Syrie à la France, et à l'Europe, et de tout mettre en œuvre pour l'aider à s'éloigner de l'autarcie qu'Hafez al-Assad avait érigée en modèle.

Encore une fois, cette insistance pour aider le régime à s'ouvrir n'est pas désintéressée. Outre l'importance de futures opportunités économiques et politiques pour la France en Syrie, l'accompagnement du jeune président syrien vise surtout à obtenir des gains sur la scène régionale. Le bilatéralisme de levier décrit par Manon-Nour Tannous joue à plein. Jacques Chirac nourrit un autre projet, celui d'infléchir la position syrienne au Liban.

⁴⁵ Cité par Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 317.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*, p. 318.

⁴⁸ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 85.

⁴⁹ Ziad MAJED, *op. cit.*, p. 40.

§2 – *L'autre ressort du rapprochement franco-syrien : desserrer l'étreinte syrienne au Liban*

Le dossier libanais reste donc au cœur de la relation franco-syrienne qui s'installe, surtout depuis que Rafic Hariri a repris sa place de Président du conseil à l'issue des élections législatives de septembre 2000. Le relâchement de la pression syrienne au Liban apparaît même comme la finalité de la politique étrangère française à l'égard de la Syrie. C'est Rafic Hariri lui-même qui conseille à Jacques Chirac de ne pas conditionner la reprise de sa relation avec Damas à un retrait du Liban⁵⁰. Car l'occupation syrienne se poursuit malgré le retrait des troupes israéliennes en mai 2000. L'échec des négociations menées par les Américains à Genève en mars 2000, qui tentaient de sceller un accord de paix entre la Syrie et Israël, aboutit à un retour de la France comme médiateur pour reprendre le processus de paix. Pour Jacques Chirac, il est impératif qu'un retrait israélien s'accompagne d'un accord sur le retrait syrien, sans lequel le Liban serait à nouveau en proie à de graves tensions interconfessionnelles⁵¹. Les 35 000 militaires syriens présents au pays du Cèdre, ainsi que le Hezbollah, sont sources de craintes pour Paris : on redoute que ces forces recourent à des exactions sur l'alliée libanaise de l'armée israélienne, l'Armée du Liban Sud. Paris est aussi gravement concernée par la menace que cette situation fait planer sur les militaires français engagés dans la FINUL.

Selon Rafic Hariri, c'est donc seulement en nouant des liens solides avec le nouveau régime et en l'aidant à s'ouvrir économiquement et politiquement que ce dernier pourra enfin lâcher du lest. En effet, l'ouverture de l'économie syrienne est indispensable pour permettre à son marché du travail d'absorber les centaines de milliers d'ouvriers résidant encore au Liban⁵². Le Liban constitue en effet un véritable « *poumon économique* »⁵³ pour la Syrie. Pour les milieux d'affaires syriens, l'occupation du pays du Cèdre est très lucrative. Ces derniers prennent des commissions sur tous les contrats signés par l'Etat libanais, qui n'est ni plus ni moins mis sous tutelle. Les activités syriennes au Liban alimentent un népotisme qui gangrène toutes les structures du pouvoir syrien.

Cette situation ne peut persister qu'avec la complicité du président libanais, dont l'élection par le Parlement dépend en réalité d'une négociation entre les différentes parties locales et leurs parrains régionaux. Pour la Syrie, c'est le Hezbollah qui joue le rôle d'entremetteur dans la vie politique du pays. Depuis 1998, Emile Lahoud se trouve à la tête de la République libanaise, choix pour lequel Hafez al-Assad avait consulté Jacques Chirac⁵⁴, qui avait alors opiné mais vite

⁵⁰ Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 168.

⁵¹ *Ibid.*, p. 236.

⁵² Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 342.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 498.

regretté car cet homme s'était avéré soucieux uniquement « *de se maintenir au pouvoir de façon à perpétuer une présence syrienne de moins en moins tolérée par son peuple* »⁵⁵. En effet, Emile Lahoud est entièrement subordonné à la Syrie et bénéficie d'un capital politique assez fort, lui permettant de mettre en œuvre les directives données par Damas. De 1998 à 2000, la sensation que « *la mainmise syrienne se renforce* »⁵⁶ est palpable chez les diplomates français. Bachar al-Assad aux commandes, la Syrie ne laissera plus de place au président du conseil sunnite.

Pourtant, Emile Lahoud déteste Rafic Hariri. Ce n'est que grâce à « *l'amicale pression de la partie syrienne* »⁵⁷ que ce dernier regagne son siège de Président du conseil en octobre 2000, après la victoire de son parti aux élections législatives. Une convergence d'intérêts momentanée entre Bachar al-Assad et Jacques Chirac en serait l'explication⁵⁸. Influencé par le bon pressentiment de Rafic Hariri vis-à-vis de Bachar al-Assad, dont l'éloignement relatif des milieux sécuritaires lui semble encourageant⁵⁹, le chef de l'Etat français poursuit sa « *politique du message* »⁶⁰ avec le pouvoir syrien. Ce stade de la relation théorisé par Manon-Nour Tannous correspond à une situation dans laquelle de simples messages passés entre dirigeants, sous la forme de discussions ou de conseils, suffisent à provoquer une réaction chez son homologue et à influencer sur un élément extérieur, ici le Liban. Cette politique du message est supposée être rendue possible par la relation de confiance nouée entre Jacques Chirac et Bachar al-Assad. Seulement, le président français ne prend pas encore la mesure de la méfiance de Bachar al-Assad envers Rafic Hariri⁶¹. Cette erreur de jugement aura des conséquences pour la suite de la relation franco-syrienne. Jacques Chirac préjugant d'avancées crédibles sur le dossier libanais, il n'en sera que plus déçu lorsque la Syrie n'évoluera pas dans la direction souhaitée.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 226.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 227.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 75.

⁶⁰ Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 207.

⁶¹ *Ibid.*, p. 121.

Section 3 – Un mauvais retour sur investissement : les espoirs déçus du président français

Le doute commence à s'installer lorsque Jacques Chirac s'aperçoit que les réformes proposées par la France ne sont que peu ou pas appliquées. Bachar al-Assad, de qui Chirac se méfiait plus que son père⁶² mais dont il espérait obtenir beaucoup et dont les premières actions se montraient encourageantes, semble lui aussi avoir des arrière-pensées (§2). A Paris, on cherche une autre explication (§1).

§1 – L'analyse française : des blocages institutionnels responsables de la lenteur des réformes

Au bout de quelques mois, Paris réalise que les recommandations émises dans ses rapports ne sont pas réellement suivies d'effets. Au niveau politique, le régime se contente d'appliquer quelques mesures sans prendre en compte la logique d'ensemble des réformes proposées⁶³. Même les coopérations qui paraissent compter parmi les réussites, comme l'INA, souffrent de dysfonctionnements : les nouvelles promotions ne parviennent pas à être absorbées par l'administration⁶⁴. Pire encore, l'émulation politique qui était née de l'accession de Bachar al-Assad au pouvoir prend brutalement fin dès l'année 2002. Le début d'expression politique est étouffé dans l'œuf : les forums de discussion ferment, les leaders d'opinion sont arrêtés et emprisonnés, la surveillance de la population s'accroît⁶⁵...

Sur le plan économique, les bénéfices réalisés sont également bien en-deçà des résultats escomptés. Une libéralisation s'opère bien, mais pas en faveur des intérêts français. Les tentatives françaises de pénétration du marché syrien sont vaines. En effet, le pouvoir syrien interdit toujours aux actionnaires étrangers de détenir plus de 49% du capital des banques syriennes, même privatisées⁶⁶. La Société générale ainsi que la BNP sont donc contraintes de reculer⁶⁷ ; seul le Crédit agricole parvenant à s'implanter via sa filiale saoudienne. La France perd également plusieurs marchés importants, notamment un contrat gazier pour l'exploitation du gisement de la Palmyride, dans lequel Jacques Chirac lui-même s'était investi au profit de l'entreprise Total. C'est un consortium américano-canadien qui lui sera finalement préféré en avril 2004, malgré les promesses que Bachar al-Assad avait faites à Thierry Desmarest, président du groupe Total⁶⁸.

⁶² Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 496.

⁶³ Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 163.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 164.

⁶⁵ Ziad MAJED, *op. cit.*, p. 42.

⁶⁶ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 90.

⁶⁷ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 346.

⁶⁸ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 119.

Le système de pouvoir syrien semble figé : Bachar al-Assad serait rattrapé par ses aînés, notamment Abdel Halim Khaddam, son vice-président, qui refuse de voir la Syrie se transformer en « *une autre Algérie* »⁶⁹. Le Parlement reste une chambre d'enregistrement et la justice, dépendante du pouvoir politique, demeure un outil de répression des opposants. Dans les milieux diplomatiques, on pense que les vieux caciques du parti Baas n'ont pas permis à Bachar d'aller au bout de son projet. Lui qui semblait déterminé à « *faire son affaire* »⁷⁰ des forces entravant la réforme du régime aurait échoué, écrasé par le poids de l'appareil sécuritaire et baasiste. Charles-Henri d'Aragon, ambassadeur alors en poste à Damas, écrit à Paris : « *je pense que Bachar veut sincèrement réformer mais qu'il n'a pas les moyens de ses ambitions* ». Il constate « *l'absence d'une véritable jeune garde* », les proches de Bachar ne s'avérant pas être des « *hommes de pouvoir et de réseaux* »⁷¹. En effet, les cadres réformateurs du régime sont vus d'un mauvais œil par la vieille garde du parti Baas, pour qui les réformes administratives et politiques ne constituent qu'une action d'ingérence des Occidentaux dans la politique interne⁷². Plusieurs ministres et conseillers s'étant prononcé en faveur de l'ouverture politique sont ainsi évincés du pouvoir au cours des années 2003 et 2004⁷³, tel Nibras el-Fadel. Les jeunes technocrates sortant de l'INA n'auront plus l'occasion de s'exprimer ni d'appuyer des programmes de réforme administrative. Le régime étant bouclé, ils se dirigeront vers le secteur privé⁷⁴. Pour Bassma Kodmani, politiste syrienne proche de l'opposition, « *en Syrie, il ne peut y avoir qu'une révolution de sérail* »⁷⁵.

Cette explication n'incrimine donc pas directement Bachar al-Assad, qu'on considère victime de forces conservatrices. Il resterait un réformateur, coincé entre des cadres baasistes rétifs à toute idée de changement. Néanmoins, cette analyse lui est bien commode car elle l'exonère de toute responsabilité. En tout cas, elle ne satisfait pas Jacques Chirac, qui « *a eu l'impression de s'être beaucoup engagé et de ne pas être payé en retour* »⁷⁶. Pour le chef d'Etat français, c'est au président syrien qu'il faut imputer l'échec des réformes, ce dernier s'étant selon lui très tôt « *enfermé dans son système de pouvoir et préoccupé de ses seuls intérêts personnels, familiaux et communautaires* »⁷⁷. En effet, on peut avancer une autre lecture de l'évolution politique et économique du régime syrien au début des années 2000 –qui n'exclut

⁶⁹ *Ibid.*, p. 92.

⁷⁰ Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 157.

⁷¹ Cité par Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 94.

⁷² Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 318.

⁷³ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 92.

⁷⁴ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 321.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 319.

⁷⁶ Selon Philippe MARINI, cité par Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 220.

⁷⁷ Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 499.

pas forcément celle que nous avons développé ci-dessus– celle d’une stratégie personnelle de Bachar al-Assad, visant à renforcer son pouvoir.

§2 – *Changer pour que rien ne change : la réforme comme ressource politique interne*

Un des premiers constats à dresser, à l’appui de cette analyse, est celui d’une collusion forte entre milieux économiques et politiques. En effet, le régime syrien s’est construit par l’accaparement du pouvoir politique entre les mains du clan Assad et du pouvoir économique détenu par le clan Makhoulf. Ce sont des liens de parenté qui unissent ces deux familles, puisque c’est par son union avec Anissa Makhoulf qu’Hafez al-Assad a bâti son système de pouvoir. Au début des années 2000, c’est Rami Makhoulf, le cousin de Bachar al-Assad et « *pompe à finances du régime* »⁷⁸, qui contrôle tous les réseaux économiques du pays. Pour lui et les milieux affairistes qui lui sont liés, l’ouverture économique est bien accueillie. Elle leur donne l’opportunité de prendre possession des plus grandes entreprises du pays, en bénéficiant d’un cadre réglementaire laxiste que contrôle le pouvoir politique. Ainsi, les anciennes entreprises publiques de téléphonie, d’internet, de tourisme, de transports ou encore de l’agroalimentaire vont toutes passer sous la coupe de membres de la famille du président ou de son cercle proche⁷⁹. Rami Makhoulf lui-même, première fortune de Syrie, possède des parts dans les sociétés Syriatel (téléphonie mobile), Ramak (BTP et boutiques hors taxe), Byblos Bank (secteur bancaire), Air Taxi (transport aérien), BENA Properties (gestion de l’eau, de l’électricité et des ordures pour les collectivités locales)⁸⁰...

Dans le secteur bancaire par exemple, les circuits financiers restent contrôlés par Bachar al-Assad. Ce mécanisme de prédation économique repose sur un édifice clientéliste qui crée des réseaux d’obligés et permet au régime de maintenir son emprise sur différentes catégories de la population. L’ouverture bénéficie notamment à « *l’oligarchie militaro-affairiste sunnito-alaouite* »⁸¹, dont elle encourage les allégeances au régime, et participe d’une « *entreprise de pillage des ressources du pays* »⁸². C’est la raison pour laquelle certaines propositions françaises n’ont pas été suivies d’effet : celle d’une informatisation des transactions bancaires par exemple, a été bloquée à tous les niveaux, de crainte que les affaires de blanchiment, de corruption et de financement du clan Assad ne soient révélées au grand jour⁸³ et ne fissure la carapace du régime. Ce système d’alliance entre plusieurs familles, qu’on retrouve aussi en Tunisie avec les clans

⁷⁸ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 225.

⁷⁹ Ziad MAJED, *op. cit.*, p. 43.

⁸⁰ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 225.

⁸¹ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 343.

⁸² *Ibid.*

⁸³ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 87.

Ben Ali et Trabelsi, peut contribuer à expliquer les raisons pour lesquelles la France n'a pas réussi à s'implanter dans le pays. Selon Abdallah Dardari, vice-ministre de l'économie à l'époque, « *ces gens-là ne voulaient l'ouverture que pour servir leurs intérêts. Mais sans concurrence, car dans une vraie compétition, ils auraient perdu* »⁸⁴.

En mettant en évidence la domination du clan Assad et son contrôle scrupuleux du processus d'ouverture économique, on peut également émettre l'hypothèse que l'idée des réformes économiques a constitué pour Bachar al-Assad une ressource politique sur le plan interne. En effet, c'est bien le régime qui s'est efforcé de contrôler de bout en bout le processus de libéralisation. Ce faisant, Bachar al-Assad accroissait sa mainmise sur le régime, en mettant en place les réseaux qu'il voulait ou en nommant des proches à des positions de pouvoir. L'image du réformateur coincé entre des conservateurs hostiles au changement lui allait à merveille : elle lui permettait de justifier la lenteur des réformes tout en assurant les Occidentaux de ses bonnes intentions. Cette attitude procède de ce que Bertrand Badie appelle la « *modernisation conservatrice* », permettant « *d'adapter le pouvoir à un idéal de modernité, dans le but de la conserver, en s'attirant des ressources matérielles et une légitimité* »⁸⁵.

Néanmoins, cela ne signifie pas pour autant que la libéralisation économique n'était pas sincèrement souhaitée, ou qu'elle n'a été qu'un instrument de consolidation du pouvoir. Même si elle a principalement servi à enrichir une petite clique syrienne profitant d'un climat favorable, l'ouverture du marché a aussi pu constituer un facteur permettant d'assurer la viabilité du régime, en attirant des investisseurs étrangers dont la Syrie avait cruellement besoin. Manon-Nour Tannous remarque que c'était déjà l'idée d'Hafez al-Assad lorsqu'il a fait voter la loi de libéralisation de 1991, prenant acte de la chute de l'URSS et se tournant vers d'autres partenaires⁸⁶. Au début des années 2000, la Syrie veut éviter de payer les frais d'un isolement international qui la mettrait en danger et c'est pourquoi elle entame une stratégie de diversification de ses accords économiques en ouvrant son marché. Celui-ci a en effet beaucoup à offrir : présence de matières premières, main d'œuvre à bas coût, situation géographique centrale, consommateurs potentiels⁸⁷...

⁸⁴ *Ibid.*, p. 91.

⁸⁵ Bertrand BADIE. *L'Etat importé : essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*. Paris, Fayard, 1992, p. 128.

⁸⁶ Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 160.

⁸⁷ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 347.

Bachar al-Assad, en cultivant son image de modernisateur, trouve un écho favorable auprès des Occidentaux, et en particulier de la France. Celle-ci se repose sur l'image d'un homme jeune, moderne et ouvert sur le monde, et contribue autant que le régime à la fabriquer. En quelque sorte, Paris voit ce qu'il veut bien voir, et crée un narratif autour de cela. Du côté de Jacques Chirac, la déception n'en est que plus grande, il a l'impression que l'expertise qu'il a donnée n'a servi qu'à perpétuer les structures du pouvoir syrien et à renforcer Bachar al-Assad à sa tête.

CHAPITRE 2 – DE LA DISCORDE À LA RUPTURE

La mise en œuvre infructueuse des réformes proposées par la France au régime syrien constitue pour Jacques Chirac un « *affront personnel* »¹, qui signe l'échec de son parrainage. C'est sur la scène régionale que cette brouille va s'envenimer, notamment suite au déclenchement de la guerre en Irak par les Etats-Unis en 2003, qui va marquer un raidissement du régime de Damas. La relation franco-syrienne va alors se distendre, puis se rompre définitivement après l'assassinat de Rafic Hariri en février 2005 (Section 1). A l'affront ressenti par le président français va se substituer un désir de « *casser Bachar* »² : Jacques Chirac concentre alors ses efforts sur la mise à l'écart de Damas, ce qui aura des conséquences durables pour les deux parties (Section 2). A travers cet épisode, il est intéressant d'observer qu'une dimension personnelle se superpose à la présidentialisation coutumière dans la décision de politique étrangère. En particulier, nous engagerons une réflexion sur l'impact qu'a pu avoir l'amitié entre Jacques Chirac et Rafic Hariri sur l'évolution de la relation franco-syrienne (Section 3).

Section 1 – La Syrie, d'alliée de circonstance à ennemi juré

Au début des années 2000, Paris et Damas étaient parvenus à esquisser une vision commune dans plusieurs dossiers proche-orientaux, notamment face aux Etats-Unis. Mais la situation régionale se délite avec le lancement de la guerre en Irak en 2003. Cela occasionne chez l'interlocuteur syrien une réaction de repli sur soi (§1). De plus, faute d'avoir pu influencer comme il le voulait le pouvoir syrien, Jacques Chirac n'a pas disposé d'un levier suffisant pour amener la Syrie à faire des concessions sur le Liban. C'est encore sur ce dossier que la relation franco-syrienne va se heurter (§2).

§1 – Un repli syrien consécutif à une dégradation du contexte régional

L'environnement géopolitique de la Syrie change vite au début des années 2000. Jacques Chirac, qui avait proposé de se poser en médiateur dans les affaires proche-orientales au moment de sa tournée d'octobre 1996, constitue d'abord un recours pour Damas. En effet, après les attentats du 11 septembre 2001, George W. Bush ne tarde pas à réagir en intervenant militairement en Afghanistan. Puis il se tourne vers l'Irak, dont le leader Saddam Hussein posséderait des armes de destruction massive. La chute de ce régime de l'« axe du mal »

¹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT. *Les chemins de Damas. Le dossier noir de la relation franco-syrienne*. Robert Laffont, Paris, 2014, p. 124.

² Isabelle FEUERSTOSS. *La Syrie et la France. Enjeux géopolitiques et diplomatiques*. Chemins de la Mémoire. L'Harmattan, Paris, 2013, p. 227.

précipiterait selon Washington l'avènement d'un « Grand Moyen-Orient » démocratique, conformément à la théorie des dominos. Paris comme Damas font savoir leur opposition à ce grand dessein, reposant sur le concept de guerre préventive et bafouant les principes du droit international. Jacques Chirac craint une déstabilisation du Proche-Orient dans son ensemble et argue de l'illégalité d'une telle action. Pour Damas, la perspective d'une présence américaine à ses frontières est inadmissible. La possibilité d'une extension de l'intervention américaine à la Syrie n'est pas exclue, Bachar al-Assad se dit que son pays pourrait bien être le prochain sur la liste.

Pour le président syrien, ce n'est pas la seule source de préoccupation. Les reconfigurations régionales à l'œuvre sont aussi de nature à l'inquiéter. Le déclenchement de la seconde Intifada, l'échec du processus de paix syro-israélien de mars 2000 puis l'arrivée au pouvoir d'Ariel Sharon en mars 2001, un conservateur du Likoud qui lance une campagne de répression dure contre les activistes palestiniens et exclut de reprendre les négociations avec Yasser Arafat, raidissent le régime de Damas. Des deux côtés existe un danger potentiel.

Jacques Chirac tente d'abord de former un front uni avec la Syrie, en s'activant pour éviter que se produise une intervention américaine tant redoutée. La question irakienne est au cœur des débats lors de la rencontre entre Bachar al-Assad et Jacques Chirac au sommet de la Francophonie de Beyrouth le 20 octobre 2002³. La diplomatie française tente de retarder une intervention en Irak en cherchant à obtenir le plus de concessions possibles au Conseil de sécurité des Nations unies. Le 8 novembre 2002, Jacques Chirac parvient à rallier la Syrie *in extremis* au vote de la résolution 1441, qui prévoit des « *conséquences graves* », et non plus une réponse « *par tous les moyens possibles* »⁴, en cas de non-respect par Saddam Hussein des obligations de désarmement qu'elle fixe. Ce dernier devra adresser au Conseil de sécurité un rapport complet sur l'état de son arsenal chimique et nucléaire, et devra accepter le déploiement d'experts de l'AEIA sur tous ses sites⁵. La France gagne du temps, mais ne parviendra pas à empêcher Washington et Londres de déployer leurs troupes en Irak en mars 2003, sans vote du Conseil de sécurité.

³ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 99.

⁴ Delphine LAGRANGE. *La France face aux Etats-Unis pendant la crise irakienne : « ressources démocratiques » d'une puissance moyenne dans sa contestation de l'hégémon*. Thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Bertrand BADIE, soutenue en 2012 à l'IEP de Paris.

⁵ Résolution des Nations Unies, n° 1441, adoptée par le Conseil de sécurité le 8 novembre 2002. Disponible sur : [http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1441\(2002\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1441(2002))

Tentant de persuader Bachar al-Assad que la chute du régime irakien « offr[e] à la Syrie de s'imposer comme une force d'équilibre dans la région »⁶, Jacques Chirac essaye de ménager son allié de circonstance. Dans un premier temps, Damas fait le dos rond et choisit de coopérer avec les Américains. Après l'invasion de l'Irak, Bachar al-Assad s'empresse de fermer la frontière syro-irakienne, région dans laquelle vivent des tribus sunnites irakiennes⁷, même s'il ne peut empêcher quelques milliers de Syriens de rejoindre l'insurrection. Il fournit à Washington des renseignements précieux sur les mouvements de djihadistes à la frontière, parvenant à juguler leur flot, et procède à plusieurs arrestations de terroristes présumés.

En faisant acte de bonne foi aux yeux des Américains, Bachar espère se présenter comme un allié et éviter un débordement de l'intervention sur son territoire. Mais, encouragé par le Likoud israélien⁸, Washington accroît la pression sur Damas. Quelques semaines après la chute de Bagdad, en mai 2003, Colin Powell se rend en Syrie, où il en demande encore plus : il exige la fermeture de toutes les antennes syriennes d'organisations radicales palestiniennes, un arrêt du soutien au Hezbollah et une fermeture définitive de la frontière avec l'Irak⁹. Afin de « donner le change »¹⁰, Bachar al-Assad se voit contraint d'obéir. Il fait arrêter des combattants étrangers transitant par la Syrie et les place en détention dans les prisons du régime. Les services de renseignement syriens accroissent également leur coopération avec les services américains en leur fournissant les noms de djihadistes.

Pourtant, les Etats-Unis maintiennent la pression et n'offrent rien en retour. Suite au raid aérien israélien d'octobre 2003 dans la banlieue de Damas¹¹, les Etats-Unis bloquent toute tentative de résolution condamnant cette ingérence au Conseil de sécurité. En novembre 2003, le Congrès américain vote le *Syria Accountability and Lebanese Sovereignty Restoration Act* (SALSRA), qui met en place des sanctions économiques et politiques à l'égard du régime syrien.

⁶ CHIRAC, Jacques. *Le temps présidentiel. Mémoires, tome 2*. Nil, Paris, 2011, p. 500.

⁷ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 100.

⁸ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 225.

⁹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 101.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Bombardement sur de supposés camps d'entraînement du Djihad islamique, en représailles à l'attentat suicide de Haïfa du 4 octobre, tuant 21 Israéliens dans un restaurant.

Bachar al-Assad change alors de posture et se replie sur son pouvoir de nuisance. Maniant déjà un double-jeu avec les Américains, il se met à soutenir plus directement l'insurrection irakienne. En engageant des imams radicaux appelant les fidèles au djihad, Bachar al-Assad provoque le départ de centaines de Syriens vers le territoire de son voisin. Ceux qui reviendront en Syrie seront arrêtés afin de montrer patte blanche à Washington¹². Le sentiment syrien d'encerclement¹³ va aussi conduire Bachar al-Assad à se tourner vers le Liban, qui apparaît désormais comme une échappatoire face aux pressions extérieures, une ressource qu'il s'agit de sécuriser.

§2 – Un contentieux franco-syrien se cristallisant autour de l'enjeu libanais

Les explications de la détérioration de la relation franco-syrienne ne sont pas équivoques. Le contentieux qui va naître autour du Liban peut certes être interprété comme la conséquence directe d'une mise sous pression du régime syrien sous l'effet de l'intervention américaine en Irak, soutenue par Israël, qui va l'amener à vouloir se replier sur l'atout qui lui reste. Mais il peut aussi être vu comme une opportunité saisie par la diplomatie française de profiter de l'incertitude du régime pour arracher des concessions sur le Liban, tout en opérant un rapprochement spectaculaire vis-à-vis des Etats-Unis, dont les agendas au pays du Cèdre se croisent. La chronologie des événements ne permet pas forcément d'apporter une réponse ; d'ailleurs, les deux explications ne s'excluent pas forcément.

Le divorce aurait pu naître d'une incompréhension mutuelle. Lors de sa visite à Beyrouth en avril 2003, le ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin évoque un retrait des troupes syriennes du Liban¹⁴. Bachar al-Assad ne comprend pas cette attitude, lui qui pensait avoir trouvé en la France un allié face aux Etats-Unis, seulement deux mois après le discours historique du ministre à la tribune du Conseil de sécurité des Nations Unies, marquant son opposition résolue à l'intervention.

A la même période, Paris se rapproche doucement de Washington. Dès la résolution 1483 du 22 mai 2003, à laquelle la France apporte son vote, elle entérine l'occupation militaire de l'Irak¹⁵. Jacques Chirac commence à se demander si l'affrontement de 2002, bien que lui ayant valu un grand crédit sur la scène internationale, ne pourrait pas s'avérer coûteux

¹² Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 102.

¹³ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 238.

¹⁴ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 103.

¹⁵ Résolution des Nations Unies, n° 1483, adoptée par le Conseil de sécurité le 22 mai 2003. Disponible sur : [http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1483\(2003\)&referer=http://www.un.org/en/sc/documents/resolutions/2003.shtml&Lang=F](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1483(2003)&referer=http://www.un.org/en/sc/documents/resolutions/2003.shtml&Lang=F)

sur le long terme¹⁶. D'autant que les intérêts français et américains s'accordent sur le Liban. Soucieux d'assurer la sécurité d'Israël, Washington voudrait un désarmement du Hezbollah et des milices palestiniennes présentes au Liban. De son côté, la France est toujours aussi déterminée à mettre fin à l'ingérence syrienne au Liban et à contraindre Damas à retirer ses troupes. Jacques Chirac dépêche en secret son conseiller diplomatique, Maurice Gourdault-Montagne, le 7 novembre 2003 à Damas, pour tenter d'obtenir des concessions sur le Liban. Gourdault-Montagne essaye de faire subtilement passer le message à Bachar al-Assad, avec qui il s'entretient au palais du Peuple¹⁷, en lui exposant les possibilités qui s'offrent à lui et en l'incitant à tirer les conclusions de l'invasion américaine. En lui démontrant qu'il ne peut « *rester longtemps isolé sans en payer le prix* », le sherpa français demande donc à Bachar al-Assad de « *prendre une initiative* »¹⁸, sans préciser laquelle. Dans l'esprit des Français, c'est bien sûr du Liban qu'il est question. Bachar al-Assad ne mord pas à l'hameçon, il sent déjà le rapprochement franco-américain s'effectuer et demande à l'émissaire français s'il est « *porteur d'un message des Américains* »¹⁹. A son tour, il présente à Gourdault-Montagne ses exigences concernant le Hamas et l'Irak²⁰.

Jacques Chirac est inquiet du sort du Liban, où le gouvernement Hariri n'apparaît même plus dans l'équation politique. Le président Lahoud ne cesse d'entraver ses démarches, et de réduire son rôle à celui d'un exécutant, contraint d'appliquer les décisions de Bachar al-Assad²¹. En ce début d'année 2004, Jacques Chirac envisage déjà avec son ami libanais de saisir le Conseil de sécurité afin de faire voter une résolution imposant à la Syrie le retrait de ses troupes²². Cela nécessite cependant de mettre les Américains dans le coup.

De son côté, Bachar al-Assad, échaudé par ce qu'il considère déjà comme un complot franco-américain, a en tête une échéance majeure : novembre 2004, date de l'élection présidentielle libanaise. Emile Lahoud arrive au terme de son mandat, qu'il ne peut constitutionnellement pas renouveler. Même si son pouvoir au Liban n'est pas très étendu, son départ signifierait pour Bachar al-Assad la perte d'une partie de ses réseaux clientélistes²³. Il envisage donc la reconduction de son homme-lige, par une modification de la Constitution, ce qu'il avait déjà réalisé avec l'ancien président Elias Hraoui.

¹⁶ Pour plus de détails, voir Delphine LAGRANGE, *op. cit.*

¹⁷ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 104.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 500.

²⁰ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 104.

²¹ *Ibid.*, p. 106.

²² Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 501.

²³ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 107.

Le président Chirac ne peut évidemment pas accepter ce qu'il prend comme une provocation de la part de Damas : il convoque le 7 avril 2004 le vice-président syrien, Abdel Halim Khaddam, afin de lui demander le respect de la constitution libanaise²⁴. Ce sera le dernier entretien d'un officiel syrien avec le président français. Jacques Chirac prend aussi conscience de la nécessité urgente d'associer les Etats-Unis à la résolution du dossier libanais. Selon le principal intéressé, le rapprochement avec les Etats-Unis a été possible car les deux pays partagent une « *même aspiration à voir les pays du Moyen-Orient se démocratiser* »²⁵. Il souhaite plus précisément nouer « *un partenariat appliqué spécifiquement au Liban* »²⁶. C'est ce qu'il propose à son homologue américain lors des commémorations du Débarquement le 5 juin 2004. Il en faut peu pour convaincre George W. Bush : ce dernier se déclare favorable à la proposition française et charge sa secrétaire d'Etat, Condoleezza Rice, de travailler avec le conseiller diplomatique de Jacques Chirac à l'élaboration d'un texte commun à présenter au Conseil de sécurité. Une première ébauche est prête à l'été 2004 et présentée à Rafic Hariri²⁷.

Malgré les avertissements dont il fait encore l'objet en juillet 2004²⁸, Bachar al-Assad convoque Rafic Hariri le 26 août 2004 et le menace de « *rétorsions physiques* »²⁹ s'il s'obstine à s'opposer au prolongement du mandat d'Emile Lahoud. Lorsque son ami lui rapporte les menaces proférées à son encontre par le président syrien, Jacques Chirac accélère la procédure et parvient, après avoir obtenu l'assurance de Vladimir Poutine que la Russie ne mettrait pas son veto, à faire voter la résolution 1559 le 2 septembre 2004³⁰. Elle appelle au retrait de toutes les forces étrangères du Liban et à une élection présidentielle libre. Malgré cela, Rafic Hariri se plie aux exigences syriennes et, après avoir fait adopter un amendement à la constitution permettant au président Lahoud de proroger de trois ans son mandat, il ne peut que regarder le Parlement voter cette prolongation le lendemain du vote de la résolution³¹.

Le Liban traverse ensuite une période de troubles politiques, avec plusieurs assassinats visant des responsables opposés à l'influence syrienne. Alors que Rafic Hariri a quitté ses fonctions le 21 octobre 2004, Jacques Chirac presse les diplomates américains d'alourdir les sanctions contre le régime syrien. Il réitère sa demande auprès de Condoleezza Rice le 8

²⁴ *Ibid.*, p. 108.

²⁵ Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 501.

²⁶ *Ibid.*, p. 503.

²⁷ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 110.

²⁸ Maurice Gourdault-Montagne se rend encore une fois à Damas, en secret.

²⁹ Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 505.

³⁰ Résolution des Nations Unies, n° 1559, votée par le Conseil de sécurité le 2 septembre 2004. Disponible sur : [https://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1559%20\(2004\)](https://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1559%20(2004))

³¹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 112.

février 2005, la priant de ne pas « *laisser étrangler la démocratie au Liban* »³². C'est dans ce contexte de tensions fortes entre la France et la Syrie qu'intervient l'assassinat de Rafic Hariri, le 14 février 2005 à Beyrouth, qui marquera une rupture lourde de conséquences.

Dans cette succession d'événements, il est difficile de distinguer les intentions des différents acteurs. Il est possible de lire chaque événement comme une cause ou une conséquence d'un autre événement. Le retournement français vers les Etats-Unis est-il une réaction à la volonté syrienne de prolonger le mandat d'Emile Lahoud et à la dégradation de la situation de Rafic Hariri à la tête du gouvernement ? Ou bien est-ce la prolongation du mandat de Lahoud qui répond justement à ce revirement français ? La question des perceptions est déterminante dans l'analyse de ces événements. Pour Jacques Chirac, c'est à Bachar al-Assad que revient la faute, qui prend le risque « *d'apparaître à son tour comme un potentat infréquentable* », par « *orgueil et aveuglement* »³³.

Ce dernier est au contraire sur la défensive, le rapprochement entre Français et Américains étant la preuve d'un complot ourdi contre lui. Le vote de la résolution 1559 apparaît comme une provocation, le signe d'une alliance entre Chirac et Hariri. Le témoignage d'un responsable du dispositif sécuritaire syrien illustre bien cette perception : « *Hariri faisait du business avec L'Elysée. Chirac voulait changer le régime syrien pour Hariri car il l'avait acheté. [...] Forcément, Chirac avait des liens étroits avec les Américains, d'autant plus que Hariri était lié à l'Arabie saoudite, principale alliée des Etats-Unis au Moyen-Orient* »³⁴.

³² Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 507.

³³ *Ibid.*, p. 500.

³⁴ Cité par Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 228.

Section 2 – Une réponse politique intraitable

La mort de son ami déclenche la fureur du président français. Ce dernier va concentrer ses efforts sur la chute du régime, dont il est persuadé qu'elle va advenir sous peu, et va s'efforcer de l'exclure du concert des nations (§1). Mais cette réaction, pour beaucoup disproportionnée, va s'avérer avoir des conséquences imprévues, à la fois pour la France et pour la Syrie, dont les effets vont se faire sentir bien après le départ de Jacques Chirac de l'Élysée (§2).

§1 – Un président focalisé sur la chute du régime

L'attentat perpétré contre l'ami du président français est « *un des pires chocs de [sa] vie* ». Il « *ressen[t] l'assassinat de Rafic comme celui d'un frère* »³⁵. Dès qu'il apprend la nouvelle, il se porte auprès du clan Hariri puis va se recueillir sur la dépouille de son ami, sans assister aux funérailles officielles pour ne pas croiser Emile Lahoud. Il dépêche aussi à Beyrouth une équipe du Service action de la DGSE³⁶, afin d'accumuler des pièces à conviction qui lui permettront d'incriminer le régime syrien. En effet, il ne fait pas de doute pour lui que l'attentat a été commandité depuis Damas. C'est ce qu'il confie au président Bush lorsqu'il le rencontre à Bruxelles le 25 février 2005 : « *pour qui connaît le fonctionnement du système alaouite au pouvoir à Damas, le doute n'est pas permis : la décision a été prise par le président Assad* »³⁷. La presse internationale se fait l'écho de ces accusations et désigne elle aussi la Syrie comme coupable de l'assassinat. Dès lors, il importe au président français de « *ne pas laisser ce crime impuni* »³⁸. Tous les efforts français vont alors converger vers le même objectif : affaiblir la Syrie. Et pour Chirac, « *la Syrie ne rendra gorge que si on lui fait peur et si on lui fait mal* »³⁹.

La première réussite de Jacques Chirac intervient peu après. Sous pression internationale⁴⁰ et devant le déferlement des manifestations populaires au Liban, Bachar al-Assad annonce le 6 mars le retrait prochain de ses troupes du pays du Cèdre. Celui-ci sera effectif à la fin avril, après vingt-sept ans d'occupation. Pour Chirac, « *c'est la victoire posthume de Rafic Hariri* »⁴¹. Les élections législatives de juin 2005 portent au pouvoir une

³⁵ Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 508.

³⁶ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 128.

³⁷ Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 511.

³⁸ *Ibid.*, p. 509.

³⁹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 129.

⁴⁰ La France, mais aussi la Grande-Bretagne, les États-Unis et plusieurs pays du Golfe rompent leurs relations diplomatiques avec Damas.

⁴¹ Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 511.

coalition emmenée par Saad Hariri, le fils du défunt Premier ministre. Jacques Chirac le recevra à l'Élysée et s'engagera à assurer sa réussite en politique.

Surtout, le retrait syrien est pour le président français la preuve que le régime est en train de se fissurer. Jacques Chirac pousse son avantage et enfonce le clou en réclamant l'établissement d'une commission d'enquête internationale aux Nations Unies. L'exposition de la culpabilité de Bachar al-Assad permettra d'affaiblir sa position et favorisera la chute du régime. Pour son ambassadeur en Syrie Jean-François Girault, souvent contourné par la cellule diplomatique, les choses ne sont pas si simples : le danger ne viendrait selon lui pas tant du président que des échelons inférieurs, craignant que la faillite de Bachar n'entraîne la perte des privilèges que la communauté alaouite détient grâce au système⁴². Il y a en effet débat au sein du parti Baas entre ceux qui souhaitent lâcher un peu de lest pour amener les Occidentaux à assouplir leur position et ne pas mettre en danger le régime, et ceux qui croient devoir resserrer les vis en ces temps difficiles. Chirac croit voir la preuve dans cette réflexion que « *le régime syrien se délite* » et pense que le changement de régime à Damas « *va s'opérer tout seul* »⁴³. La défection du vice-président Abdel Halim Khaddam le 30 décembre 2005, ne fait que le conforter dans son estimation : « *le régime syrien est plus déstabilisé qu'on ne le croit, et plus fragile qu'il n'y paraît* »⁴⁴.

Le rapport de la commission d'enquête internationale remis en octobre 2005 par le procureur allemand Detlev Mehlis à Kofi Annan, confirme les intuitions du chef de l'Etat français et porte des accusations contre la Syrie⁴⁵. Paris et Washington appuient tous deux la création d'un tribunal international pour le Liban. Pourtant, les preuves sont maigres : sur le terrain, peu d'indices subsistent encore, la scène du crime a été « *saccagée* »⁴⁶. L'enquête piétine et sa crédibilité sera atteinte lorsque Georges Malbrunot révélera en octobre 2005 que la DGSE, sur ordre de l'Élysée, aurait manipulé un témoin pour lui faire avouer la responsabilité de la Syrie dans l'attentat⁴⁷. En échange de grosses sommes d'argent, ce témoin, parfait affabulateur, s'accusera lui-même, devant des enquêteurs de la commission internationale, de sa participation à l'attentat. Ces « *aveux* » permettront aux procureurs internationaux d'arrêter plusieurs responsables libanais des services de renseignement, qui

⁴² Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 132.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*, p. 141.

⁴⁵ Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 511.

⁴⁶ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 142.

⁴⁷ Lien vers l'article du Figaro du 10 octobre 2005.

croupiront en prison jusqu'en 2009, avant d'être relâchés en l'absence de preuves⁴⁸. Detlev Mehlis démissionne de son poste fin 2006 et est remplacé par un juge belge, Serge Brammertz, qui fera tout pour se démarquer des influences libanaises.

Malgré cela, un tribunal spécial pour le Liban (TSL) sera bel et bien institué, par la résolution 1757 du 30 mai 2007, quelques jours seulement après la fin du mandat de Jacques Chirac. C'est le cinquième tribunal pénal international et le premier à pouvoir instruire des crimes qualifiés de « terroristes ». Son statut sera ratifié par le Président du conseil libanais, au mépris de l'article 52 de la constitution libanaise, qui requiert l'accord du Président, Emile Lahoud⁴⁹. Jacques Chirac fera aussi preuve de fermeté dans plusieurs événements internationaux, qui auront pour but d'affaiblir Damas et ses alliés. A partir de juillet 2006, il cautionnera l'action d'Israël, qui intervient contre le Hezbollah au sud-Liban à la suite d'un accrochage à la frontière, puis s'efforcera lors du G8 de Saint-Petersbourg à brider la milice chiite alliée au régime de Damas⁵⁰.

La mise à l'écart de la Syrie traduit un « *désir de vengeance* »⁵¹ vis-à-vis de Bachar al-Assad. En effet, les liens affectifs tissés par Jacques Chirac avec Rafic Hariri peuvent expliquer cet acharnement et ces efforts mis en œuvre pour isoler la Syrie sur la scène internationale. Cette « *dimension affective* » que souligne Alain Chouet, ancien Directeur général de la sécurité extérieure, est « *souvent excessive* », et « *nous conduit parfois à des positions curieuses, pas toujours bien comprises ni dans notre intérêt* »⁵². L'exclusion de la Syrie aura des conséquences durables, dont l'impact se mesure jusqu'à aujourd'hui.

§2 – Des conséquences économiques et géopolitiques durables

La prédiction de Jean-François Girault, ambassadeur français à Damas, qui pensait qu'« *ignorer la Syrie la pousserait à se radicaliser* »⁵³, vise juste. La levée de boucliers contre Damas après 2005 réveille un réflexe d'unité nationale chez les Syriens⁵⁴. Le régime en profite pour verrouiller un peu plus les espaces de liberté des citoyens, malgré plusieurs appels aux réformes, notamment via la Déclaration de Damas d'octobre 2005, signée par

⁴⁸ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 256-257.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 254.

⁵⁰ Natalie NOUGAYREDE. Jacques Chirac et George W. Bush veulent neutraliser le Hezbollah. *Le Monde*, 18 juillet 2006. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/la-crise-au-proche-orient/article/2006/07/18/jacques-chirac-et-george-w-bush-veulent-neutraliser-le-hezbollah_796391_734511.html

⁵¹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 132.

⁵² Cité par Ignace DALLE, *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*. Fayard, 2014, p. 51.

⁵³ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 136.

⁵⁴ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 228.

plusieurs centaines de figures de l'opposition⁵⁵, aussitôt muselées. L'adversité a permis à Bachar al-Assad de forcer un consensus, instrumentalisant les événements extérieurs, comme la guerre du Hezbollah contre Israël en juillet 2006, lui permettant de se légitimer en protecteur de sa population contre les menaces extérieures. Un réflexe qu'on retrouvera aussi après 2011. Le durcissement qui s'opère après 2005 se nourrit donc bien de la force des réprobations subies après l'affaire Hariri. L'intransigeance française n'est pas pour rien dans ce processus.

Les problèmes internes de la population sont donc gommés pour un temps. Pourtant, ils se multiplient : le départ des troupes syriennes du Liban a entraîné un reflux des vagues de travailleurs qui se rendaient au pays du Cèdre pour éviter le chômage dans leur pays. A cela s'ajoutent les effets des politiques économiques mises en place, conjugués à plusieurs sécheresses en 2006 : l'agriculture, qui n'est plus subventionnée, est en forte régression⁵⁶, la pauvreté augmente dans les campagnes et entraîne un exode rural massif vers les périphéries urbaines. Le marché du travail des grandes agglomérations ne parvient pas à absorber cette nouvelle main d'œuvre et laisse des poches de pauvreté se développer dans les faubourgs de villes telles que Damas, Alep, Homs, alors même que le niveau d'éducation progresse. Désormais, ce sont les classes moyennes urbaines et la bourgeoisie sunnite, qui ont le plus profité de l'ouverture économique, qui soutiennent le régime⁵⁷. On peut ici observer les prodromes de la révolte qui va éclater en 2011.

Au Liban non plus, la situation n'est pas meilleure. Malgré l'espoir qu'avait fait naître le départ des troupes syriennes, la scène politique libanaise ne se pacifie pas, au contraire. Bien peu étaient ceux qui auraient pu prédire un renforcement du Hezbollah. Tant que Damas avait un pied au Liban, il contrôlait et contenait la milice chiite. A présent, le vide de pouvoir entraîne une radicalisation croissante des milices armées, du Hezbollah mais aussi de leurs rivales⁵⁸. Un cycle de violences débute alors à Beyrouth, avec une multiplication des assassinats et des intimidations contre des hommes politiques, des militaires, des journalistes, des universitaires... Sur la scène régionale, l'isolement de la Syrie par les Occidentaux se traduit par un rapprochement avec l'Iran. Cette alliance permet à Damas de se maintenir en tant qu'acteur international après 2005. Contrairement aux Occidentaux, l'Iran est perçu comme un allié régional sûr, par son opposition aux Etats-Unis et à Israël.

⁵⁵ Ziad MAJED, *op. cit.*, p. 48-49.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 50.

⁵⁷ Alors que la révolution baasiste de 1963 s'était précisément faite en opposition à ces catégories de population.

⁵⁸ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 244.

Enfin, la France perd du terrain sur le plan commercial, alors qu'elle avait produit des efforts considérables pour profiter de l'ouverture économique du début des années 2000. Elle qui tirait parti de son ancrage historique perd d'un seul coup son avantage comparatif face à d'autres acteurs, qui se font concurrence pour pénétrer le marché syrien. Les secteurs privatisés ont été peu investis par la France, aussi à cause de la rupture politique intervenue en 2004. Seules quelques coopérations se poursuivent, malgré le « *lobby antisyrrien* »⁵⁹ du Quai d'Orsay, qui tâchera de faire obstacle à certains échanges. Alcatel notamment, partenaire de longue date du régime syrien, continuera d'installer des systèmes de communication téléphonique sécurisés au profit du régime⁶⁰.

La part de la France dans les échanges avec la Syrie diminue donc tout au long du cycle de réformes économiques, au profit des pays du Golfe, de l'Iran ou encore de la Turquie, nouveau partenaire stratégique. En 2008, la Syrie est le 73^e client de la France et son 57^e fournisseur⁶¹. Le rapport interparlementaire du groupe d'amitié France-Syrie publié en octobre 2007 pointe d'ailleurs du doigt la singularité de la position française : « *si les contacts politiques entre la France et la Syrie se sont raréfiés, force est de constater que d'autres pays ont préféré maintenir des relations nourries avec Damas, notamment parmi nos partenaires européens [...]. Les responsables américains, par ailleurs si critiques à l'égard du pouvoir syrien, ne sont pas les derniers à dialoguer avec lui [...]. Il est donc clair que la politique d'isolement de Damas était inefficace. L'absence de relations politiques et en particulier parlementaires entre la France et la Syrie a, dans ce contexte, perdu de son sens* »⁶².

A la fin du mandat de Jacques Chirac, force est de constater que les efforts mis en œuvre pour isoler la Syrie se sont révélés être un calcul perdant. Selon Pierre Hassner, la France a « *perdu en crédibilité par le caractère hyperbolique de sa politique déclaratoire* »⁶³. Beaucoup d'observateurs ont questionné la direction que prenait la politique étrangère de Chirac, et ont évoqué une « *personnalisation du politique* »⁶⁴, une « *aversion pour Assad [qui] a fini par l'aveugler* »⁶⁵ et une réaction émotionnelle à l'assassinat de son ami Rafic Hariri. Pour plusieurs diplomates français, les réactions du chef de l'Etat « *ont servi à se venger, ce n'était pas la diplomatie française. Si Chirac n'avait pas été au pouvoir à ce*

⁵⁹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 159.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 161.

⁶¹ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 349.

⁶² Rapport interparlementaire du groupe d'amitié France-Syrie, n°76, 11 octobre 2007. Disponible sur : http://www.senat.fr/ga/ga76/ga76_mono.html

⁶³ Cité par Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 224.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 216. Trouver des articles de presse ou de recherche parlant de ça.

⁶⁵ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 132.

moment-là, il n'y aurait jamais eu une telle rupture politique »⁶⁶. A cet égard, il est intéressant de se demander dans quelle mesure les rapports affectifs qui existaient entre Jacques Chirac et son protégé libanais ont affecté la conduite de sa politique étrangère.

Section 3 – L'influence du prisme libanais dans l'évolution de la relation franco-syrienne

Il est indéniable que la relation qui unissait Jacques Chirac à Rafic Hariri était plus qu'une relation entre homologues. Le président français gratifiait le Président du conseil libanais d'une amitié qu'il a toujours revendiquée (§1). Il est en revanche plus difficile d'évaluer dans quelle mesure cette relation a impacté la politique menée par Jacques Chirac en Syrie, en particulier après la mort de son ami (§2).

§1 – Une amitié personnelle indéfectible

L'affection que portait Jacques Chirac à Rafic Hariri est indubitable. Leur amitié remonte au début des années 1980. Selon le principal intéressé, c'est à l'occasion d'une exposition sur l'Arabie saoudite qu'il rencontre pour la première fois l'homme d'affaires libano-saoudien⁶⁷. Christian Chesnot et Georges Malbrunot situent quant à eux la première rencontre entre les deux hommes en 1981, lors d'un dîner de remerciement donné par Jacques Chirac aux financeurs de sa campagne pour les élections présidentielles⁶⁸. C'est Rafic Hariri, alors entrepreneur du BTP, qui aurait signé le plus gros chèque. Cet épisode est passé sous silence par Jacques Chirac dans ses mémoires, grâce à un commode : « *autant que je m'en souviens* »⁶⁹.

Quoi qu'il en soit, les deux hommes se lient d'amitié, jusqu'à devenir intimes. Ils se rendent des services mutuels : Rafic Hariri offrira par exemple son jet privé pour permettre à Laurence, fille aînée de Jacques Chirac, souffrant d'anorexie mentale, de se faire soigner aux Etats-Unis⁷⁰. Chirac offrira quant à lui un tremplin à son ami libanais pour entrer en politique, qui réalise de gros investissements en France depuis les années 1980, alors que Chirac est maire de Paris. Accédant au poste de chef du gouvernement libanais en 1992, Rafic Hariri s'attire les éloges du chef du RPR. Selon lui, Hariri a engagé une « *vaste entreprise de reconstruction du pays* », qu'il mène « *de main de maître* »⁷¹. L'homme d'affaires a ainsi

⁶⁶ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 256.

⁶⁷ Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 184-185.

⁶⁸ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 78.

⁶⁹ Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 184.

⁷⁰ Ignace DALLE, *op. cit.*, p. 420.

⁷¹ Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 184.

réussi à s'imposer « *comme un véritable homme d'Etat* »⁷². Jacques Chirac ne tarit pas d'éloges à l'égard de son ami, qui a su fédérer autour de lui les différentes composantes de la nation libanaise et su mettre au service de son pays « *toute l'ambition et toute l'énergie qui lui ont permis d'élaborer son propre empire commercial et financier* », alors qu'il était « *parti de rien ou presque* »⁷³. Chirac éprouve donc un grand respect pour celui qui a su donner au Liban « *le leader qui lui manquait depuis longtemps* ». Il admire sa « *volonté, [son] intelligence et [son] dynamisme* »⁷⁴. Au départ de l'Elysée du président français en mai 2007, le clan Hariri mettra à disposition du couple Chirac son appartement quai Voltaire, dans lequel il réside vraisemblablement toujours à cette date⁷⁵.

Pour toutes ces raisons, Jacques Chirac témoigne de son « *estime et de [son] affection pour Rafic Hariri et des liens indéfectibles qui se sont établis entre nous et nos familles respectives* »⁷⁶. Il est donc intéressant de se demander dans quelle mesure cette proximité, cette relation privée, a affecté la conduite de l'action publique du chef de l'Etat français.

§2 – Une politique étrangère française façonnée par cette relation : fantasme ou réalité ?

Il est d'abord possible d'observer que la relation personnelle entre les deux hommes s'est traduite concrètement au niveau politique, en premier lieu par des gestes symboliques. Par exemple, la première visite officielle de Jacques Chirac en tant que chef de l'Etat sera pour le Liban de Rafic Hariri, dès 1996⁷⁷. Dans son discours au Parlement libanais, Jacques Chirac évoque alors déjà le retrait des troupes syriennes du Liban. Cette proximité se manifeste aussi par des actions plus tangibles : en 1998, Jacques Chirac fait installer sur « *demande personnelle* »⁷⁸ une ligne sécurisée dans le palais de Koreytem à Beyrouth, afin d'avoir un « *contact étroit* »⁷⁹ avec son ami. Ils s'entretiennent de manière hebdomadaire par le biais de ce « *téléphone rouge* » et échangent points de vue et conseils.

Sur la Syrie, c'est le Premier ministre libanais qui aurait suggéré au président français de soutenir Bachar al-Assad, alors fraîchement élu. C'est encore lui qui aurait proposé à Chirac d'assister aux obsèques d'Hafez al-Assad en juin 2000⁸⁰, geste fort dont Bachar al-

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*, p. 185.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 79.

⁷⁶ Jacques CHIRAC, *op. cit.*, p. 185.

⁷⁷ Ignace DALLE, *op. cit.*, p. 421.

⁷⁸ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 76.

⁷⁹ Jean-Marc DE LA SABLIERE. *Dans les coulisses du monde*. Robert Laffont, Paris, 2013, p. 264.

⁸⁰ Ce jour-là, une rencontre entre Jacques Chirac et Rafic Hariri est même organisée à l'ambassade de France à Damas.

Assad se souviendra au début des années 2000. Rafic Hariri entretient alors de bonnes relations avec le régime syrien, il doit même sa première nomination en 1992 à un arrangement entre la Syrie et l'Arabie saoudite⁸¹. Il pense que le développement d'une relation forte entre la France et la Syrie constituera un levier d'influence important pour le chef d'Etat français, qui pourra en profiter pour réclamer des concessions sur le Liban. Ainsi, « *entre la France et la Syrie, il y a Rafic Hariri qui conseille en permanence Jacques Chirac sur tous les dossiers* »⁸².

La perception française de la situation moyen-orientale s'en trouverait effectivement affectée. Jean-Marc de la Sablière, conseiller diplomatique de Jacques Chirac entre 2000 et 2002, parle bien d'une « *influence* » de Rafic Hariri⁸³. Or, Hariri défend ses intérêts, ceux de sa famille politique, les sunnites, et il serait très lié à l'Arabie saoudite, à laquelle il doit sa fortune. Pour un diplomate, Rafic Hariri était « *le maître à penser* » de Jacques Chirac : « *les instructions données à notre ambassadeur au Liban consistaient à agir en fonction des avis d'Hariri !* »⁸⁴. Plusieurs diplomates confirment l'influence qu'exerçait Hariri sur la politique syrienne de la France. La vision de Jacques Chirac était « *irrationnelle : elle dépendait tout entière du prisme libanais* »⁸⁵. Même Jean-Marc de la Sablière, pourtant élogieux à l'égard de Jacques Chirac dans ses mémoires, reconnaît que « *sa connaissance de la région, où il n'a jamais vécu, était très influencée par la dialogue qu'il avait avec les chefs d'Etat arabes, notamment Hariri* »⁸⁶. Ainsi, pour Christian Chesnot et Georges Malbrunot, la relation entre Chirac et Hariri est tout bonnement « *la clé essentielle pour décrypter la relation franco-syrienne sous les deux présidences de Chirac* »⁸⁷. Pour eux, la force de la réaction française consécutive à l'assassinat de Rafic Hariri peut s'expliquer par cette donnée émotionnelle et personnelle.

A rebours de cette vision qui permettrait d'expliquer une partie de la relation franco-syrienne par les liens personnels qui unissent Chirac et Hariri, Manon-Nour Tannous pense que cette analyse évacue la rationalité de l'action politique française et lui fait perdre « *le sens que lui conféraient ses concepteurs* »⁸⁸.

⁸¹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 80.

⁸² *Ibid.*, p. 79.

⁸³ Jean-Marc DE LA SABLIERE, *op. cit.*, p. 265.

⁸⁴ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 80.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 81.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 136.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 81.

⁸⁸ Manon-Nour TANNOUS, *op. cit.*, p. 36.

Il est évidemment impossible d'évaluer l'importance qu'ont pris ces liens d'amitié dans la conduite de la politique étrangère de la France à l'égard de la Syrie sous la présidence de Jacques Chirac. Ces éléments de nature subjective ne sont pas quantifiables. Néanmoins, il est indéniable que cette dimension personnelle a joué d'une manière ou d'une autre dans la relation franco-syrienne, et s'est ajoutée à la prééminence présidentielle classique en politique étrangère, pour aboutir à une diplomatie réellement personnalisée.

CHAPITRE 3 – LA FIN DE L’ISOLEMENT INTERNATIONAL DE LA SYRIE : RUPTURES ET CONTINUITÉS VIS-À-VIS DE LA POLITIQUE CHIRAQUIENNE

En Syrie, Nicolas Sarkozy est tenté de se démarquer de la position intransigeante de son prédécesseur. Un diplomate du Quai d’Orsay croit même savoir que « *sa seule ligne de conduite, c’est de faire de l’anti-Chirac* »¹. De l’anti-Chirac, il en fera, en brisant l’ostracisme qui frappait la Syrie depuis l’assassinat de Rafic Hariri en 2005. Mais dans la conduite de sa politique étrangère, il agira à s’y méprendre comme l’ancien chef de l’Etat, en menant personnellement la reprise des relations avec Bachar al-Assad (Section 1). Le président Sarkozy entend ainsi rehausser la stature de la France au Proche-Orient, espérant réussir là où ses prédécesseurs ont échoué, notamment au Liban et avec Israël (Section 2). Flatté par les avances que lui fait le président syrien, il a aussi conscience que d’importantes opportunités sont en jeu, aux niveaux économique et sécuritaire (Section 3). Après avoir obtenu des contreparties de la part de son homologue, Nicolas Sarkozy constate dès 2008 qu’une nouvelle page de la relation se tourne, parce que la Syrie fait « *progressivement les choix que le monde attend d’elle* »². C’est oublier trop vite que le régime syrien ne se laisse jamais dicter sa conduite.

Section 1 – Une présidentialisation à son comble

Nicolas Sarkozy bâtit après son élection un système de pouvoir très personnel, y compris dans la conduite de sa politique étrangère, excessivement centralisée (§1). Fustigeant l’activisme personnalisé de Jacques Chirac vis-à-vis de la Syrie, le nouveau président veut se montrer plus pragmatique. Entièrement pilotée depuis l’Elysée, la relation franco-syrienne tente de repartir sur ces nouvelles bases (§2).

§1 – Un monarque républicain par excellence : la gouvernance Sarkozy

Suite à l’élection qui porte Nicolas Sarkozy à la présidence de la République française en mai 2007, la formation du gouvernement est déjà porteuse d’enjeux, l’ancien ministre de l’Intérieur ayant émis le souhait d’ouvrir les postes ministériels à gauche et au centre. Aux Affaires étrangères, c’est Bernard Kouchner qui est désigné. Sa conception de l’action extérieure semble être aux antipodes des objectifs de politique étrangère du chef de l’Etat. Porte-étendard d’une diplomatie fondée par la morale, défenseur du droit d’ingérence, le

¹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT. *Les chemins de Damas. Le dossier noir de la relation franco-syrienne*. Robert Laffont, Paris, 2014, p. 199.

² Nicolas SARKOZY. Entretien dans le quotidien syrien "Al Watan" du 3 septembre 2008. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/087002691.html>

« French doctor » est bien le résultat d'une volonté d'ouverture, mais pas celui qui était escompté par Sarkozy, qui souhaitait voir Hubert Védrine occuper ce poste prestigieux³. Dès sa prise de fonctions, Bernard Kouchner se montre critique vis-à-vis de la politique étrangère de Jacques Chirac, dont il blâme la verticalité. Selon lui, cette pratique d'une « *mise en application des ordres tombés du sommet de l'Olympe* »⁴ doit cesser et laisser place à une diplomatie dirigée depuis le Quai d'Orsay, seul à même de garantir la cohérence de la politique étrangère française.

Il va déchanter avec son nouveau président. En politique étrangère, Nicolas Sarkozy est plutôt novice. Il n'a pas, comme Jacques Chirac, de contacts personnels avec les chefs d'Etat étrangers, en particulier arabes. Pourtant, il revêt parfaitement son costume de monarque républicain et entend bien tout diriger de la future politique qu'il va mener, y compris à l'étranger. Ses relations avec les diplomates ne sont pas au beau fixe ; il nourrit même un mépris avoué pour ces derniers⁵. Il n'aura de cesse de diminuer, de manière disproportionnée selon Alain Juppé et Hubert Védrine, les moyens alloués au ministère des Affaires étrangères, touché bien plus que les autres administrations par la rationalisation des comptes publics⁶.

Au lieu de s'appuyer sur les expertises fournies par le Quai d'Orsay, le président s'entoure donc d'un « *commando élyséen* »⁷, constitué principalement de sa cellule diplomatique, à la tête de laquelle il place Jean-David Levitte, et du secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, qu'il investit de responsabilités exorbitantes en matière de relations extérieures. Il se sert de ces proches collaborateurs comme autant d'émissaires qu'il dépêche autour de la planète, au gré des obligations. A ce titre, Claude Guéant bénéficie d'une autonomie sans précédent pour un secrétaire général de l'Elysée : il est envoyé aux quatre coins du monde, parfois flanqué de diplomates de la cellule présidentielle. Agissant comme un « *super ministre des Affaires étrangères* »⁸, il fait valoir son carnet d'adresses bien rempli qu'il tient de ses passages au ministère de l'Intérieur⁹, et court-circuite le processus décisionnel normal, duquel le MAE est évincé. Ces visites discrètes, voire secrètes, aux

³ Xavier PANON. *Dans les coulisses de la diplomatie française, de Sarkozy à Hollande*. Paris, L'Archipel, 2015, p. 62.

⁴ Ignace DALLE. *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*. Fayard, 2014, p. 241.

⁵ Gilles DELAFON. *Le règne du mépris : Nicolas Sarkozy et les diplomates, 2007-2011*. Paris, Editions du Toucan, 2012.

⁶ Alain JUPPE, Hubert VEDRINE. « Cessez d'affaiblir le Quai d'Orsay ! ». *Le Monde*, 6 juillet 2010. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/07/06/cessez-d-affaiblir-le-quai-d-orsay_1383828_3232.html

⁷ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 71.

⁸ *Ibid.*, p. 67.

⁹ Après une carrière préfectorale, Claude Guéant est appelé au ministère de l'Intérieur en 1994 par Charles Pasqua. Directeur général de la Police nationale de 1995 à 1998, il accompagne Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur de 2005 à 2007.

partenaires du Golfe, au Gabon, en Algérie ou encore en Syrie, semblent faire prospérer des « réseaux tangentiels »¹⁰ et alimentent les rumeurs d'une diplomatie parallèle. Guéant assurera pendant près de quatre années l'intermédiaire incontournable entre le ministre des Affaires étrangères et le Président de la République. Même si le principal intéressé n'y voit qu'une conséquence de « *la confiance du président* »¹¹, le corps diplomatique dans son ensemble en nourrira un profond ressentiment.

Après avoir laissé une brève autonomie à son ministre des Affaires étrangères, Nicolas Sarkozy mettra donc la main sur le processus de politique étrangère dans son intégralité, prenant une position de « *patron* »¹², selon les mots de Jean-David Levitte. Ce processus de « *cannibalisation par le sommet* »¹³ que constate également Hubert Védrine, résulterait du tempérament du chef de l'Etat. Décrit comme volontaire, persuadé que « *ne rien faire est toujours la plus mauvaise des solutions* »¹⁴, Sarkozy est régulièrement épinglé pour son caractère fougueux et impulsif qui l'amène à manquer de retenue, de tact, et confine parfois à l'« *amateurisme* »¹⁵. Sous son mandat, plusieurs tribunes ont été publiées par des collectifs de diplomates, pour dénoncer l'incohérence de la politique française à l'étranger, délaissant les valeurs « *au profit d'un coup par coup sans vision* »¹⁶. Plusieurs responsables de la politique étrangère française l'accusent d'instrumentaliser la diplomatie et de la personnaliser à outrance, rejetant les torts sur ceux qui devraient l'orienter.

Pourtant, Nicolas Sarkozy n'avait pas hésité lors de sa campagne à stigmatiser cette tendance lourde de la politique étrangère de son prédécesseur. En 2006, lors des commémorations des attentats du 11 septembre au *World Trade Center*, il moquait ainsi la « *grandiloquence stérile* »¹⁷ de la France. Le candidat Sarkozy avait en effet signifié sa volonté de se démarquer de la présidence Chirac et de son approche affective des relations internationales. Bien qu'attaché à son appartenance à la « *famille occidentale* »¹⁸, Nicolas

¹⁰ Dominique DE VILLEPIN, cité par Ariane CHEMIN et Vincent JAUVERT. Les weekends de Monsieur Guéant. *Le Nouvel Observateur*, 15 octobre 2009. Disponible sur : <http://globe.blogs.nouvelobs.com/archive/2009/10/14/les-voyages-discrets-de-claude-gueant.html>

¹¹ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 67.

¹² Cité par David REVAULT D'ALLONNES. *Les guerres du président*. Seuil, 2015, p. 116.

¹³ Hubert VEDRINE. *Dans la mêlée mondiale, 2009-2012*. Fayard, 2012, p. 39.

¹⁴ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 60.

¹⁵ Collectif MARLY. « La voix de la France a disparu dans le monde ». *Le Monde*, 22 février 2011. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/02/22/on-ne-s-improvise-pas-diplomate_1483517_3232.html

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Ignace DALLE, *op. cit.*, p. 238.

¹⁸ Nicolas SARKOZY. Discours prononcé à Munich le 7 février 2009 à l'occasion d'une conférence sur la sécurité. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/097000416.html>

Sarkozy tient surtout aux valeurs en ce qu'elles impliquent une « *responsabilité mondiale* »¹⁹ de la France. Dans l'entretien qu'il accorde à la revue *Politique internationale* au tout début de son mandat présidentiel, Nicolas Sarkozy insiste sur la nécessité de « *doter la diplomatie française d'une doctrine* », définie comme une « *vision claire du monde, des objectifs de long terme et des intérêts que nous défendons* »²⁰. Il ajoute néanmoins que cela « *ne doit pas empêcher le pragmatisme dans la conduite des affaires* »²¹. C'est ce pragmatisme qui va l'amener à reprendre contact avec la Syrie de Bachar al-Assad.

§2 – La politique syrienne, « *domaine ultra-réservé* »²²

C'est donc comme un pragmatique que Nicolas Sarkozy souhaite apparaître aux yeux du président syrien, dont il estime que l'exclusion de la communauté internationale a assez duré. Au mois de mars 2007, Philippe Marini, président UMP du groupe d'amitié France-Syrie au Sénat, se rend à Damas, où il rencontre Bachar al-Assad. Répondant aux questions de ce dernier, il dresse le portrait d'un candidat Sarkozy ouvert d'esprit, « *sans idée préconçue à la différence de son prédécesseur Jacques Chirac* »²³. L'héritage laissé par le président en fin de mandat pèse lourd. D'ailleurs, ce dernier convie le 20 mai 2007 Nicolas Sarkozy, tout juste élu, à l'Élysée. En présence de Saad Hariri, alors président du conseil libanais, Jacques Chirac demande au nouveau président de « *garder le cap* »²⁴ vis-à-vis du Liban et de la Syrie, en particulier en poursuivant la mise en œuvre du TSL. Sarkozy acquiesce, mais n'a pas l'intention de suivre les recommandations de son aîné. En effet, il nourrit des ambitions au Proche-Orient, accordant une grande importance au Liban, et considérant la Syrie comme un partenaire incontournable, avec qui il veut établir un « *dialogue dans la clarté* »²⁵.

Ce dialogue est relancé dans la deuxième moitié de l'année 2007, grâce à un intermédiaire avec qui Nicolas Sarkozy a déjà eu à traiter en Libye avant d'être élu : Ziad Takieddine. L'homme d'affaires franco-libanais, aidé de Michel Samaha, ancien ministre libanais devenu agent syrien²⁶, prend contact avec le pouvoir syrien et lui fait savoir que le président français souhaite l'aider à sortir de son isolement en réglant la crise politique en

¹⁹ Nicolas SARKOZY. Entretien donné à la revue *Politique internationale*. Printemps 2007, n°115. Disponible sur : http://www.politiqueinternationale.com/revue/article.php?id=613&id_revue=115&content=texte#show1

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² Ariane CHEMIN, Vincent JAUVERT, *op. cit.*

²³ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 198.

²⁴ Nathalie NOUGAYREDE. Le pari syrien de M. Sarkozy laisse les Américains sceptiques. *Le Monde*, 7 décembre 2010. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/international/article/2010/12/07/wikileaks-les-americaains-sceptiques-devant-le-pari-syrien-de-nicolas-sarkozy_1450413_3210.html

²⁵ Ignace DALLE, *op. cit.*, p. 256.

²⁶ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 69.

cours. « *Porte-voix direct de Nicolas Sarkozy* »²⁷, Takieddine doit en fait traiter avec Claude Guéant, qui représente le pouvoir « *au plus haut-niveau* »²⁸. Claude Guéant connaît de longue date les dirigeants des services de sécurité syriens²⁹ et fait remonter aux oreilles présidentielles des échos positifs de ses premières rencontres avec Bachar al-Assad, aux alentours d'octobre 2007. Claude Guéant confiera à *Politique internationale* que la Syrie souhaitait réellement sortir de son isolement, et qu'elle avait pour ce faire « *ouvert un chemin en préparant d'authentiques réformes* »³⁰. Bachar al-Assad multiplie les promesses sur l'ouverture politique du pays, sur la conclusion d'accords de coopération, sur la possibilité pour la France de jouer un rôle majeur au Proche-Orient... C'est simple : « *tout ce qu'il nous annonçait allait dans le sens de nos espérances* »³¹. Claude Guéant se laisse aussi amadouer par « *l'image d'un couple présidentiel moderne et jeune, formé à l'occidentale, qui voulait vivre comme tout le monde* »³². Ce qu'il rapporte à Nicolas Sarkozy est évidemment encourageant : ce dernier en vient à croire à la sincérité du dirigeant syrien³³, jusqu'à envisager un partenariat stratégique avec lui.

Claude Guéant poursuivra ses visites en Syrie tout au long du quinquennat de Nicolas Sarkozy, accompagné selon les occasions de Jean-David Levitte, et parfois de Boris Boillon, à la tête du bureau Afrique du Nord-Moyen-Orient de la cellule diplomatique. Début 2008, les tête-à-tête avec Bachar al-Assad se feront plus rares, pour reprendre de plus belle à l'approche du sommet de l'Union pour la Méditerranée (UPM), puis à la fin de l'année 2008 et encore en 2009. Dans chaque compartiment de la relation, Nicolas Sarkozy déploiera des hommes qui lui sont loyaux et en qui il a toute confiance. Philippe Marini sera amené à retourner en Syrie ; Jean-Claude Cousseran, ambassadeur en poste à Damas dans les années 1990 et fin connaisseur de la région, sera mobilisé sur des situations ponctuelles ; Bernard Squarcini, directeur de la nouvelle Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), représentera quant à lui le président dans le cadre de la coopération sécuritaire. Enfin, Eric Chevallier, sans avoir occupé de poste important jusqu'alors, est promu au printemps 2009 au grade de ministre plénipotentiaire et envoyé en Syrie. Ce diplomate de terrain, que Nicolas Sarkozy

²⁷ Fabrice ARFI, Karl LASKE. Les documents Takieddine. Syrie : l'inavouable diplomatie occulte de l'Elysée avec la dictature. *Médiapart*, 10 août 2011.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Farouk MARDAM-BEY. *Sarkozy au Proche-Orient*. Actes Sud, 2010, p. 39.

³⁰ Claude GUEANT. Entretien donné à la revue *Politique internationale*. Été 2013, n°140. Disponible sur : http://www.politiqueinternationale.com/revue/article.php?id_revue=140&id=1187&content=synopsis

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

³³ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 390.

apprécie pour l'énergie qu'il déploie et pour son parcours atypique³⁴, est chargé d'approfondir le rapprochement entamé par son président. Il s'exécutera avec discipline, quitte à faire dans la surenchère. Il prendra ainsi certaines libertés qui lui seront reprochées, comme l'invitation à la résidence française de Rami Makhlouf à l'automne 2009³⁵. Ces hommes du président s'appliqueront à contourner les canaux officiels du ministère des Affaires étrangères, plutôt antisyrrien à l'époque, qui se trouve par conséquent relégué au second-plan. A plusieurs reprises, les diplomates du Quai d'Orsay seront complètement évincés du processus de décision. Ainsi, Michel Duclos, ambassadeur de 2006 à 2009, et même Eric Chevallier et Jean-David Levitte, se verront parfois sciemment tenus à distance.

Cette diplomatie secrète est pour Nicolas Sarkozy un instrument de gestion efficace de la relation, qu'il peut mener en solitaire. Ainsi, il répond rapidement aux attentes de Bachar al-Assad, qui souhaitait avoir une « *relation de confiance personnelle* »³⁶ avec le président français. Mais Nicolas Sarkozy n'accorde pas sa confiance si facilement que cela. Persuadé que « *la Syrie est un grand pays qui peut apporter une contribution irremplaçable au règlement des problèmes du Proche-Orient* »³⁷, il pense aussi nécessaire d'obtenir un certain nombre de gages avant d'aller plus loin. De plus, au-delà de la Syrie en tant que telle, c'est la perspective d'obtenir des gains sur la scène proche-orientale qui l'anime. Le Liban focalise une nouvelle fois l'attention du président en ce début de mandat, et rend opérante l'analyse du bilatéralisme de levier.

³⁴ Eric Chevallier est médecin de formation, proche de Bernard Kouchner, qu'il suit d'abord au Kosovo où il devient son conseiller spécial, puis au ministère de la Santé sous le gouvernement Jospin, et enfin au Quai d'Orsay à partir de 2007.

³⁵ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 224.

³⁶ Fabrice ARFI, Karl LASKE, *op. cit.*

³⁷ Nicolas SARKOZY, entretien au journal al-Watan, *op. cit.*

Section 2 – Un bilatéralisme de levier toujours pertinent ?

Dès le début de son mandat, Nicolas Sarkozy avait affirmé vouloir « *redonner une crédibilité à la politique étrangère française* »³⁸. Au Proche-Orient, où l'influence française semble refluer depuis quelques années, le président veut laisser son empreinte. Ce regain de présence s'exprime par un redéploiement de la diplomatie française vers les pays du Golfe, en particulier le Qatar, mais aussi par un activisme dirigé vers le Liban (§1), où le Hezbollah est monté en puissance depuis la guerre de 2006, et Israël, avec qui Paris espère relancer un processus de paix (§2). Au centre de ces préoccupations, la Syrie apparaît être une pièce essentielle du puzzle. Avec elle, Nicolas Sarkozy prend ainsi « *la responsabilité d'un dialogue conditionné* »³⁹.

§1 – L'enjeu libanais toujours au cœur de la relation franco-syrienne

Bien qu'ayant mené une campagne de rupture avec son prédécesseur, Nicolas Sarkozy le rejoint sur plusieurs points, dont le Liban fait partie. Il déclare ainsi en 2007 que « *le rôle de la France et de la communauté internationale, c'est d'aider les Libanais à défendre la souveraineté et l'intégrité de leur pays* »⁴⁰. Préoccupé par la guerre déclenchée par Israël quelques mois auparavant contre le Hezbollah, le président français craint des débordements dans la société libanaise. Déjà, les institutions sont paralysées, partagées entre un camp occidental mené par Saad Hariri, et un camp penchant du côté syrien, qui bloque le processus de formation d'un nouveau gouvernement. En outre, le mandat du président Emile Lahoud parvient à son terme en novembre 2007, et il est prévisible que l'élection de son successeur sera là aussi freinée par le Hezbollah, qui désire avoir une minorité de blocage au Parlement.

La rue commence à gronder. Bernard Kouchner se rend en urgence à Beyrouth dès le mois de mai 2007⁴¹ en appelant au dialogue. Une conférence interlibanaise est organisée à la Celle-Saint-Cloud en juillet 2007, pour tenter de surmonter les blocages et mettre d'accord les protagonistes. Cette rencontre initiée par la France est plutôt une réussite, mais Nicolas Sarkozy a conscience qu'une stabilisation durable du Liban nécessite l'appui de la Syrie, sans laquelle rien n'est possible. Il envoie donc Claude Guéant et Jean-David Levitte à Damas,

³⁸ Isabelle FEUERSTOSS. *La Syrie et la France. Enjeux géopolitiques et diplomatiques*. Chemins de la Mémoire. L'Harmattan, Paris, 2013, p. 377.

³⁹ Nicolas SARKOZY. Point de presse conjoint avec le président Hosni MOUBARAK, le 30 décembre 2007, au Caire, à l'occasion de sa visite officielle en Egypte. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/087000010.html>

⁴⁰ Nicolas SARKOZY. Entretien à la revue *Politique internationale*, *op. cit.*

⁴¹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 204.

sans croire bon d'en informer l'ambassadeur Michel Duclos ni Bernard Kouchner, dont il mine ici les efforts déployés jusque-là⁴².

Nicolas Sarkozy donne un choix à Bachar al-Assad : en échange de la résolution de la crise libanaise, il sera possible de reprendre un vrai dialogue. Il agite la menace des sanctions pour montrer à Bachar al-Assad qu'il dispose lui aussi d'un levier. C'est un test pour le président syrien, qui a ici l'occasion de prouver à Sarkozy qu'il veut sincèrement faire avancer les choses. Mais pendant des mois, rien ne se passe. Lahoud quitte son poste fin novembre sans avoir de successeur et le président syrien est accusé de faire ralentir les choses. Onze fois, l'élection présidentielle libanaise est reportée⁴³. Nicolas Sarkozy, déçu de l'attitude de celui dont il espérait faire un partenaire, reste ferme et constate « *que l'on ne peut plus attendre* »⁴⁴. Lors d'une conférence de presse qu'il tient au Caire le 30 décembre 2007 aux côtés d'Hosni Moubarak, le chef d'Etat français ferme la porte des négociations en annonçant qu'il ne prendra « *plus de contacts avec les Syriens [...] tant que nous n'aurons pas des preuves de la volonté des Syriens de laisser le Liban désigner un président de consensus* »⁴⁵. Pour lui, « *la Syrie doit arrêter de parler et doit démontrer* »⁴⁶. Il menace le régime syrien de « *mettre l'argent nécessaire* »⁴⁷ dans la constitution du TSL, entérinée par une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies quelques mois auparavant. Nicolas Sarkozy affiche clairement sa volonté de conditionner la reprise de sa relation avec la Syrie à une amélioration de la situation au Liban, à l'inverse de Jacques Chirac, qui pensait pouvoir obtenir des concessions après avoir construit une relation privilégiée avec Bachar al-Assad.

La situation au Liban empire au début de l'année 2008. Les craintes d'une nouvelle guerre civile rejaillissent après les combats meurtriers mettant aux prises le Hezbollah et les partisans sunnites de Saad Hariri. Le 8 mai, le Hezbollah lance une offensive dans la Bekaa et à Beyrouth, dont il s'empare de la partie Ouest⁴⁸. La solution viendra seulement quelques jours plus tard, par l'intermédiaire du Qatar, dont Nicolas Sarkozy et Bachar al-Assad sont tous deux proches. L'émir al-Thani, qui cherche à gagner en influence dans la région, se montre généreux avec le régime syrien : avec 2,4 milliards de dollars, il est le premier

⁴² *Ibid.*, p. 205.

⁴³ Nicolas FALEZ. Nicolas Sarkozy referme la parenthèse du dialogue avec Damas. *RFI*, 31 décembre 2007. Disponible sur : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/096/article_60922.asp

⁴⁴ Nicolas SARKOZY. Point de presse au Caire, *op. cit.*

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Mouna NAIM. Le Hezbollah passe à l'attaque à Beyrouth. *Le Monde*, 9 mai 2008. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2008/05/09/le-hezbollah-passe-a-l-attaque-a-beyrouth_1042885_3218.html

investisseur étranger en Syrie⁴⁹. En l'échange de quelques promesses, il parvient à trouver une issue à la crise qui frappe le Liban. Sous son patronage se réunissent en effet tous les chefs politiques libanais le 21 mai 2008. Les accords de Doha permettent de mettre un terme à la vacance de pouvoir : le nouveau président Michel Sleimane est élu le 25 mai. Le Hezbollah réussit à obtenir une minorité de blocage après avoir arraché un tiers des postes gouvernementaux⁵⁰, et met fin pour un temps aux violences sociales.

La relation franco-syrienne peut alors repartir. En plus du projet d'UPM, auquel Nicolas Sarkozy souhaite associer la Syrie, les projets communs se multiplient, tout comme les échanges entre émissaires des deux pays. Pendant le seul mois de juillet 2008, Walid al-Mouallem, Bachar al-Assad, Abdallah Dardari ou encore Bernard Kouchner se rendront successivement chez leur nouveau partenaire. Symbole fort, une ambassadrice syrienne est nommée à Paris après trois ans de rupture⁵¹. Nicolas Sarkozy veille à ce que le rapprochement entre le Liban et la Syrie se poursuive, malgré les nouveaux attentats qui marquent la fin de l'été 2008, imputés à des groupes salafistes souhaitant faire échouer ce processus de normalisation. Il réclame à présent l'échange d'ambassadeurs entre les deux pays. En juillet, la Syrie s'engage solennellement à rouvrir sa représentation diplomatique au pays du Cèdre. En août, Michel Sleimane se rend à Damas pour discuter de la réactivation des commissions syro-libanaises sur le contentieux bilatéral frontalier⁵². Ces bons gestes ravissent Nicolas Sarkozy, lui-même en visite d'Etat les 3 et 4 septembre 2008, pour ce qui constitue la première visite d'un président français en Syrie depuis 2002.

Ayant le sentiment d'accomplir pleinement « *ses responsabilités au service de la paix* »⁵³, Nicolas Sarkozy se pose en médiateur au Proche-Orient, témoignant d'une volonté de se positionner face à plusieurs acteurs et de marquer la région de son empreinte.

⁴⁹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 208.

⁵⁰ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 259.

⁵¹ *Ibid.*, p. 267.

⁵² Gilles PARIS. Nicolas Sarkozy scelle les retrouvailles franco-syriennes. *Le Monde*, 3 septembre 2008. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2008/09/03/nicolas-sarkozy-scelle-les-retrouvailles-franco-syriennes_1090815_3218.html

⁵³ Nicolas SARKOZY, entretien à al-Watan, *op. cit.*

§2 – *La place de la Syrie dans les ambitions sarkoziennes au Proche-Orient : Damas levier d'une politique régionale*

Au lendemain de l'élection de Nicolas Sarkozy, plusieurs diplomates prédisaient une baisse de l'influence de la France au Proche-Orient, qu'ils attribuaient à plusieurs causes, dont les amitiés israéliennes et américaines du nouveau président. Ce dernier traîne en effet une réputation atlantiste et pro-israélienne, qu'il avait laissé entrevoir pendant la campagne et que confirment ses premières décisions de politique étrangère. La première visite d'Etat d'un dirigeant étranger est réservée à Shimon Pérès en mars 2008, il nomme Bernard Kouchner au ministère des Affaires étrangères, lui aussi réputé proche des cercles israéliens, et il réitère les mises en garde à l'égard du programme nucléaire iranien. Avec ces prises de position marquées, Nicolas Sarkozy montre en effet qu'il nourrit plusieurs ambitions au Proche-Orient.

Il est évidemment attaché à la sécurité d'Israël, sa position vis-à-vis de l'Etat hébreu étant « *celle d'un ami* »⁵⁴. Dans la guerre qui l'a opposée au Hezbollah en 2006, il avait considéré que Tel Aviv était l'agressé et le Hezbollah l'agresseur⁵⁵. En effet, la milice chiite est pour le président français un fléau dans la région, responsable des malheurs libanais, coupable de porter atteinte à l'intégrité territoriale d'Israël et parce qu'elle est une émanation de l'Iran. A l'égard de ce poids lourd de la scène proche-orientale, Sarkozy a souvent eu des mots durs. En 2007, le programme nucléaire iranien représente pour lui un risque réel de déstabilisation, et « *la perspective d'un Iran doté de missiles nucléaires n'est pas acceptable* », car « *elle ouvrirait la voie à une course aux armements dans la région et menacerait directement Israël* »⁵⁶. Il se prononce donc en faveur d'un renforcement des sanctions à l'égard du régime des mollahs.

Or, un rapprochement avec la Syrie permettrait de réaliser plusieurs de ces vœux. D'abord, le régime de Damas est toujours officiellement en guerre avec l'Etat hébreu et des négociations indirectes ont été entamées sous l'égide de la Turquie pour un accord de paix syro-israélien. Nicolas Sarkozy pense pouvoir jouer un rôle dans ces discussions, convaincu que ses liens avec Israël ne le rendent que plus crédible⁵⁷. Ensuite, une relance de la relation avec la Syrie serait aussi un moyen de contrarier l'axe Damas-Téhéran, et d'amener l'Iran à faire des concessions sur son programme nucléaire militaire, tout en portant un coup au financement du Hezbollah. De l'aveu de Boris Boillon, « *l'idée de fond était d'arriver à*

⁵⁴ Nicolas SARKOZY. Point de presse au Caire, *op. cit.*

⁵⁵ Nicolas SARKOZY. Entretien à la revue *Politique internationale*, *op. cit.*

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 199-200.

éloigner la Syrie de l'Iran, en essayant de rapprocher le régime syrien de la communauté internationale »⁵⁸. Enfin, la France est soucieuse de bien s'entendre avec la Syrie afin d'assurer au mieux la protection de ses centaines de militaires de la FINUL stationnés au sud-Liban. Une simple annonce politique pouvant avoir des répercussions directes sur leur sécurité, il est impératif de prendre garde de ne froisser aucune sensibilité. La Syrie se montre donc encore une fois incontournable.

Le président français veut aussi profiter du recul momentané des Etats-Unis dans la région pour s'imposer comme le nouvel acteur majeur. Depuis 2005, ces derniers ont eux aussi coupé les ponts avec Damas. Si George W. Bush fait un pas vers la Syrie en conviant Bachar al-Assad à la conférence d'Annapolis en novembre 2007, le régime de Damas n'apporte aucune preuve de sa bonne volonté. Le 20 décembre 2007, le président américain dresse le constat suivant : « *le président Assad a épuisé ma patience [...] parce qu'il héberge le Hamas, parce qu'il soutient le Hezbollah, parce que des kamikazes passent de son pays en Irak et parce qu'il déstabilise le Liban* »⁵⁹. Son successeur Barack Obama se montrera lui aussi méfiant vis-à-vis de la Syrie. Sous sa présidence, le Congrès maintient les sanctions qui pèsent sur le régime en reconduisant le *Syrian Accountability Act*⁶⁰, qui interdit aux entreprises américaines tout investissement et tout commerce avec la Syrie. Il y a donc un coup à jouer pour la France, qui se prend à rêver et caresse même l'espoir de devenir un intermédiaire entre Damas et Washington.

A Damas, ces ambitions sont bien perçues par le président syrien. Dès la visite de campagne de Philippe Marini en mars 2007, Bachar al-Assad avait fait miroiter à l'émissaire français la possibilité pour le futur président de tenir un rôle important dans la conclusion d'un accord de paix avec Israël⁶¹. Il laisse ensuite entrevoir cette possibilité à Claude Guéant, lorsqu'il débute ses missions à Damas. C'est donc tout naturellement que Bachar al-Assad réitère ces promesses le 15 juin 2008, lorsque Claude Guéant, Jean-David Levitte et Boris Boillon se rendent à Damas⁶². Ces espoirs se concrétisent enfin pour Nicolas Sarkozy lors de son déplacement officiel en Syrie les 3 et 4 septembre 2008. Bachar al-Assad dit vouloir faire avancer les négociations sur un accord de paix syro-israélien et annonce qu'il souhaite voir la France et les Etats-Unis « coparrainer » les discussions de paix dès qu'elles deviendront

⁵⁸ *Ibid.*, p. 203.

⁵⁹ Nicolas FALEZ, *op. cit.*

⁶⁰ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 260-261.

⁶¹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 198.

⁶² WIKILEAKS. *Public Library of US Diplomacy*. French Presidency Readout on Guéant/Levitte June 15 Visit to Damascus. 16 juin 2008. Disponible sur: https://www.wikileaks.org/plusd/cables/08PARIS1139_a.html

directes⁶³. En jouant de cette rivalité symbolique entre Paris et Washington, Bachar al-Assad se place habilement au centre des attentions et réussit à faire de son pays un partenaire indispensable. Lors de cette visite, au cours de laquelle se tient un sommet quadripartite avec la Turquie et le Qatar, Nicolas Sarkozy avance ses pions et demande au président syrien d'appuyer la libération de Gilad Shalit, enlevé par le Hamas en juin 2006. Il insiste aussi sur la nécessité de poursuivre les sanctions à l'encontre de Téhéran, en brandissant l'épouvantail d'une attaque préventive israélienne qui déstabiliserait la région⁶⁴. Français comme Qataris pensent alors avoir l'oreille de Bachar al-Assad, qui se sait demandé.

Les événements qui vont animer la région au cours des mois suivants vont donner l'occasion au chef de l'Etat français de continuer à courtiser la Syrie. Le lancement de l'opération « Plomb durci » en janvier 2009 permet à Nicolas Sarkozy de se mettre en valeur, en intervenant de concert avec la Syrie pour calmer les ardeurs de leurs alliés respectifs. Dans la nuit qui suit l'attaque, il part pour Damas afin de mettre sur pied un cessez-le-feu⁶⁵. Damas continue d'être consulté au cours de l'année 2009, lorsque Claude Guéant insiste le 8 février⁶⁶ sur la libération de Gilad Shalit. Puis, au sommet Strasbourg-Kiel d'avril 2009, Nicolas Sarkozy plaide la cause du dirigeant syrien auprès de Barack Obama.

Pourtant, les nuages commencent à s'amonceler. La libération du soldat franco-israélien échoue, elle n'interviendra que fin 2011. L'arrivée au pouvoir en Israël en mars 2009 d'une coalition de droite emmenée par Benyamin Netanyahou douche les espoirs français sur la perspective d'une relance d'un processus de paix. Claude Guéant dira qu' « *il s'en est fallu de peu [...] que le but [de conclure un accord de paix entre la Syrie et Israël] fût atteint [...]. Si nos efforts avaient abouti, la donne régionale en aurait été changée* »⁶⁷.

Le Liban apparaît finalement comme la seule réussite de la France au Proche-Orient : la Syrie y envoie un ambassadeur en mars 2009. Au mois de juin, la victoire aux législatives de « l'Alliance du 14 mars » de Saad Hariri aboutit à la formation d'un gouvernement d'union nationale qu'il dirige. Il rencontrera même Bachar al-Assad à Damas en décembre de la même année. Si les résultats sur le plan géopolitique n'ont pas été à la hauteur des attentes du président Sarkozy, d'autres promesses faites par le pouvoir syrien ne tiendront pas non plus.

⁶³ Pierre PRIER. Sarkozy à Damas pour peser au Proche-Orient. *Le Figaro*, 4 septembre 2008. Disponible sur : <http://www.lefigaro.fr/international/2008/09/04/01003-20080904ARTFIG00004-sarkozy-a-damas-pour-peser-au-proche-orient.php>

⁶⁴ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 215.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 241.

⁶⁶ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 393.

⁶⁷ Claude GUEANT, entretien à la revue *Politique internationale*, *op. cit.*

Section 3 – Les enjeux économiques et sécuritaires de la reprise de la relation : espoirs et désillusions

Empêtrée dans sa crise politique avec Damas, la France a perdu du terrain lorsque Nicolas Sarkozy devient président de la République. Elle a rompu une partie de sa coopération sécuritaire avec le régime, perdant un accès privilégié aux renseignements syriens (§1). Dans ses relations commerciales, la part de la France a aussi diminué, alors même que la Syrie poursuit ses réformes économiques et s'ouvre sur l'extérieur (§2). Se présentant comme un pragmatique, le président Sarkozy va essayer d'accroître la coopération avec la Syrie sur ces deux volets qui lui tiennent particulièrement à cœur.

§1 – La reprise de la coopération sécuritaire : l'externalisation de la menace terroriste

Le premier véritable aperçu qu'a Nicolas Sarkozy de la Syrie remonte à 1999. Lors de ce voyage qu'il effectue à titre privé, le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk el-Cheraa, demande à s'entretenir avec lui. Il ressort de cette entrevue bluffé par « *l'intelligence sécuritaire du régime* »⁶⁸, déjà persuadé qu'il est un acteur avec qui il faut compter dans la région. La suite lui donnera raison. La coopération sécuritaire entre les deux pays constitue en effet selon Bernard Squarcini « *une des pièces maîtresses de notre système de sécurité, non seulement au Moyen-Orient, mais aussi pour la gestion de la menace intérieure* »⁶⁹. Elle remonte au début des années 1980, lorsque les agents de la Direction de la surveillance du territoire (DST) établissent des contacts avec les services de sécurité syriens. L'enjeu est d'abord de favoriser la communication entre les deux Etats, qui s'opposent presque frontalement au Liban, et de limiter la possibilité de survenance d'attentats contre les intérêts français. Au fil des années vient se greffer une conscience particulière de la menace terroriste incarnée par des groupes djihadistes internationaux, ciblant aussi bien les régimes arabes autoritaires que les Etats occidentaux. Al-Qaïda devient la principale source de préoccupation pour les services de renseignement français et syriens à la fin des années 1990.

⁶⁸ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 201.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 167.

Cette problématique va s'avérer d'une acuité particulière après l'invasion de l'Irak en mars 2003, qui représente un tournant pour la France dans sa relation avec la Syrie. Dès son déclenchement, la guerre contre le régime de Saddam Hussein provoque le départ de jeunes Occidentaux attirés par l'idéologie djihadiste et avides d'en découdre avec le « grand Satan ». Parmi eux, des Français, qui transitent par la Syrie, se mêlant parfois aux cellules syriennes, que Damas instrumentalise pour obtenir des gains sur le plan régional. La coopération s'effectue sur un mode donnant-donnant : les services syriens partagent des notes de renseignement sur les réseaux terroristes avec leurs homologues français, ils organisent le contrôle des flux de djihadistes français en partance pour l'Irak et remettent les combattants au bureau local de la DST; ils démantèlent des cellules ayant des ramifications sur le territoire français... De son côté, la France livre au régime du matériel de renseignement, visant officiellement à l'aider sa lutte antiterroriste. En 2005 et 2006, alors que Jacques Chirac a officiellement rompu avec le régime, la Syrie arrête plus de deux mille Occidentaux de toute nationalité⁷⁰.

Quand Nicolas Sarkozy accède au pouvoir, il prend conscience qu'il ne peut pas se passer de cette aide précieuse, d'autant qu'il a fait de la sécurité en France son cheval de bataille dans la campagne présidentielle. Mais elle n'est pas gratuite. En effet, les Syriens tentent de monnayer la rupture de leur isolement politique contre des promesses en termes sécuritaires. Ils savent que cela est important pour le nouveau président français et tirent parti de leur avantage géographique ainsi que de la structuration de leurs services de sécurité pour négocier. Cette coopération « *crédibilisait les Syriens et les faisait apparaître comme incontournables* »⁷¹. Nicolas Sarkozy se laisse convaincre, et lors de sa navette du 30 novembre 2008, Claude Guéant propose de relancer la coopération sécuritaire⁷². La relation qui s'engage entre les responsables sécuritaires français et le nouveau maître du jeu syrien Ali Mamlouk⁷³ a un caractère très personnel. Bernard Squarcini et Alain Chouet connaissent tous deux depuis des années le chef des renseignements syriens⁷⁴.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 177.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Xavier PANON, *op. cit.*, p. 393.

⁷³ Jusqu'à la mort d'Hafèz al-Assad, le contact syrien pour les services de renseignement français était le « deuxième bureau », dirigé par Hassan Khalil. Après son arrivée au pouvoir, Bachar al-Assad y place Assef Chawkat, son beau-frère, puis il réorganise ses services de sécurité en confiant l'essentiel des responsabilités à la « Sûreté générale », dirigée par Ali Mamlouk, un sunnite.

⁷⁴ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 172.

Ensemble, ils reprennent les principaux axes de coopération, permettant de mettre au jour plusieurs réseaux terroristes, ainsi que leurs contacts en France. En 2009, un pan de cette coopération est révélé au grand jour, lorsqu'une cellule lyonnaise est démantelée grâce à des renseignements syriens. Les procès de certains des djihadistes arrêtés et qui seront jugés en France donneront un petit aperçu du type de pratiques auxquelles se livrent les services de sécurité des deux pays. Les terroristes traduits en justice accusent en effet Damas de « *faire le sale boulot* » pour la France, en torturant les djihadistes français présents en Syrie pour leur extorquer des aveux⁷⁵. Cette externalisation de la gestion de la menace terroriste s'accompagne de plusieurs contreparties : la France livre des portiques de sécurité pour aider à la détection des voitures bélier, installe des logiciels de traitement de données et d'écoutes pour le régime syrien, envoie des agents de la DCRI pour former la garde rapprochée d'Ali Mamlouk⁷⁶... Selon plusieurs observateurs, la France dispose alors d'un accès privilégié aux renseignements syriens, dont peu de pays peuvent se prévaloir⁷⁷. Bernard Squarcini se flatte en effet d'être parvenu à déjouer des attentats sur le sol français, mais aussi au Liban, contre les militaires français engagés dans la force multinationale.

La reprise de cette coopération glissante sera donc plutôt une réussite, même si les Syriens ont la fâcheuse tendance de ne coopérer que lorsque cela sert leurs intérêts. Et comme souvent, ils se servent de leur coopération dans un domaine stratégique comme d'un levier, avec lequel ils peuvent négocier sur d'autres dossiers. Ce partenariat d'un genre particulier avec la Syrie se déroule toutefois en-dessous des écrans-radar et sera souvent éclipsé par d'autres axes de coopération, comme les initiatives commerciales prises par Nicolas Sarkozy, qui voit en la Syrie un marché potentiel.

⁷⁵ Patricia TOURANCHEAU. Selon Saïd Arif, Damas a fait le « sale boulot » pour Paris. *Libération*, 22 avril 2006, p. 14.

⁷⁶ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 172-173.

⁷⁷ Télégramme diplomatique américain du 24 février 2010, reproduit dans Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 375-379.

§2 – *L'Union pour la Méditerranée, tremplin pour une diplomatie du contrat*

Dans son entretien à *Politique internationale* en mai 2007, le président Sarkozy définissait les objectifs de la politique étrangère qu'il voulait mettre en œuvre. Parmi eux, « *promouvoir nos intérêts économiques et commerciaux, pour rendre la France plus forte dans la mondialisation* »⁷⁸. En Syrie, plusieurs grands chantiers sont à entreprendre. Jacques Chirac avait mis en suspens un certain nombre de dossiers commerciaux, entraînant la France dans une dynamique baissière. Pourtant, le régime est demandeur d'investissements : selon Abdallah Dardari, ministre du Plan à l'époque, l'économie syrienne aurait besoin de « *cinquante milliards de dollars pour la réhabilitation de nos infrastructures aéroportuaires, portuaires, routières, électriques et hydrauliques* »⁷⁹. Chez plusieurs diplomates, l'idée d'un retour en Syrie se fait jour. Ils remarquent que « *la France est à la traîne. Il y a une sacrée concurrence qui a vu le jour ces dernières années dans des domaines très divers. Il y a beaucoup d'argent et des appuis politiques* »⁸⁰. Ces appuis politiques, Nicolas Sarkozy va aller les chercher par un moyen détourné.

Au cours de sa campagne, le candidat Sarkozy a affiché son projet d'« union méditerranéenne » comme la clé de voûte de sa diplomatie. Ce projet disait tirer les leçons de l'échec du processus de Barcelone entamé en 1995, qui avait failli dans sa mission de rapprocher les deux rives de la Méditerranée. Jacques Chirac avait tenté d'y rallier la Syrie après l'arrivée au pouvoir de Bachar al-Assad, mais avait fait volte-face lorsque les relations entre les deux Etats s'étaient tendues au milieu des années 2000. Avec cette « union », Nicolas Sarkozy compte récupérer le cadre institutionnel du partenariat EuroMed tout en se débarrassant de ses structures. Ainsi, il souhaite voir se réaliser des « *projets concrets : la propreté de la Méditerranée, le développement du nucléaire civil autour de la Méditerranée, le projet d'avoir des étudiants de la Méditerranée qui pourraient circuler dans toutes les universités de la Méditerranée, le dialogue des cultures...* »⁸¹. Cette stratégie globale aux ramifications géopolitiques, économiques et culturelles, permet à Nicolas Sarkozy de répondre à plusieurs aspirations : d'abord déployée par calcul électoral⁸², elle a pour objectif de redonner une influence à la France en Méditerranée, en contournant le conflit israélo-palestinien, en proposant à la Turquie une adhésion faisant oublier celle que le président français refuse dans l'Union européenne, et en se rapprochant de régimes qu'il veut séduire,

⁷⁸ Nicolas SARKOZY. Entretien à la revue *Politique internationale*, *op. cit.*

⁷⁹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 227.

⁸⁰ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 264.

⁸¹ Nicolas SARKOZY. Point de presse au Caire, *op. cit.*

⁸² Farouk MARDAM-BEY, p. 53.

comme l’Egypte, la Libye ou encore la Syrie. En approfondissant ou en relançant les relations avec ces pays, Nicolas Sarkozy compte aussi ramener des contrats aux entreprises françaises.

Mais très vite, le projet a du plomb dans l’aile. D’abord, la place de « partenaire avancé » réservée à Israël fait des mécontents parmi les Etats de la Ligue arabe⁸³. Ainsi, la Libye de Kadhafi refuse de rallier l’union. En outre, les partenaires européens sont furieux de voir la France s’approprié un projet qu’ils avaient contribué à mettre sur pied. Angela Merkel amène le président français à des concessions début 2008. Le texte de compromis proposé au Conseil européen du 13 et 14 mars 2008 marque la réintégration de l’Union européenne dans le processus, renommé « Union pour la Méditerranée », qui concerne à présent 43 pays⁸⁴. Or, le sommet tant attendu arrive au mois de juillet 2008. Nicolas Sarkozy multiplie donc les efforts pour ne pas perdre la face. Il lui importe notamment de rallier la Syrie au projet, qui apprécie l’implication personnelle du président français, ainsi que les quatorze Airbus qu’il lui promet⁸⁵ pour renouveler la flotte de la Syrian Air. La venue du président syrien à Paris marquerait le dégel des relations, et un retour de l’influence française au Proche-Orient, avec l’espoir de peser dans d’éventuelles négociations de paix syro-israéliennes. Bachar al-Assad, trop heureux de se faire prier, voit cette invitation comme une opportunité pour se défaire définitivement de son image de paria.

La visite préparatoire de Claude Guéant le 15 juin 2008 est concluante. Plusieurs contrats sont déjà sur la table. Arrive enfin le sommet de l’UPM du 13 juillet 2008, réunissant 43 chefs d’Etat mais servant de « *décor à la réintroduction de Bachar al-Assad sur la scène internationale* »⁸⁶. Le lendemain, le président syrien est invité en tribune d’honneur pour le défilé militaire, ce qui vaudra à Nicolas Sarkozy des critiques virulentes, y compris de la part de son ministre des Affaires étrangères. Dès lors, tous les grands dossiers de la coopération entre les deux Etats et qui avaient été interrompus par Chirac vont être exhumés. Une large délégation de chefs d’entreprises accompagne le président français lors de sa visite officielle à Damas les 3 et 4 septembre 2008⁸⁷. Dans le discours qu’il tient au lycée français Charles de Gaulle de Damas, il assume ses choix, en expliquant qu’ « *il est tout à fait normal que nous venions défendre les intérêts de nos entreprises* »⁸⁸. Bachar al-Assad promet des contrats

⁸³ *Ibid.*, p. 58.

⁸⁴ Pierre VERLUISE. L’Union pour la Méditerranée deux ans après le sommet de Paris. *Diploweb*, 16 juin 2010. Disponible sur : <http://www.diploweb.com/L-Union-pour-la-Mediterranee-deux.html>

⁸⁵ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 211.

⁸⁶ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 252.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 349.

⁸⁸ Nicolas SARKOZY. Discours à la communauté française à Damas lors du déplacement en République arabe syrienne le 4 septembre 2008. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/087002709.html>

mirobolants pour les entreprises françaises, le chef de l'Etat français y croit enfin tenir les fruits de son investissement politique. Parmi les plus gros contrats évoqués, la construction du métro et de l'aéroport de la capitale pour Vinci, une voie ferrée Alep-Damas pour Bouygues, Alstom et la SNCF, des gisements de gaz pour Total, des terminaux portuaires pour CMA-CGM... D'une manière générale, les IDE français en Syrie grossissent sous Sarkozy, passant de dix millions en 2006 à quatre-cent millions deux années plus tard⁸⁹. En 2010, onze sociétés françaises sont implantées en Syrie⁹⁰, dont Total, à qui échoit le gisement de la Palmyride qui avait échappé à Chirac en 2004 ; Lafarge, Air Liquide, Carrefour, Accor...

Malheureusement, plusieurs obstacles d'ordre structurel vont faire échouer les plus gros contrats. Celui pour la construction du métro et de l'aéroport de Damas échappe à Vinci au prétexte que c'est cette entreprise qui avait déjà réalisé les études de faisabilité dix ans plus tôt. Pour la construction de la ligne rapide Alep-Damas, le pouvoir syrien change le mode de financement deux jours avant la visite de François Fillon, le 19 février 2010⁹¹. Même pour la CMA-CGM, qui avait signé en juillet 2009 un contrat pour la gestion et l'agrandissement du port de Lattaquié, l'Etat syrien ne retient finalement que la partie gestion. En effet, ce port de la côte ouest est le cœur des réseaux nationaux de contrebande, que Rami Makhoulf gère personnellement. Il aurait souhaité que la France ne vienne pas mettre le nez dans ces activités⁹². Ces renoncements du régime syrien irritent profondément le président Sarkozy, d'autant plus que bon nombre d'études préalables avaient été financées par l'Etat. Il semble donc que le régime ne soit toujours pas fiable. Son ouverture économique révèle aux dirigeants français qu'elle n'est qu'un trompe-l'œil. En réalité, il conserve la main sur tous les réseaux de corruption, qui font vivre l'Etat.

La fin de l'année 2010 signe le crépuscule de la lune de miel pour la relation franco-syrienne. Le Liban, qu'on pouvait plutôt juger comme une réussite de la politique sarkozienne, voit sa situation économique se dégrader, bientôt suivie par de nouveaux troubles institutionnels. Le projet d'UPM est quant à lui déjà enterré. Les grands projets régionaux qui structuraient cette initiative ne seront pas mis en œuvre, faute d'avoir su rassembler. En voulant s'affranchir de ses partenaires traditionnels, Nicolas Sarkozy se les est mis à dos. Ce « *gadget* »⁹³, comme le qualifie Farouk Mardam-Bey, n'apporte de toute manière aucune plus-value par rapport à ce que fait déjà l'Union européenne. Le

⁸⁹ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 352.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 233.

⁹² *Ibid.*, p. 229.

⁹³ Farouk MARDAM-BEY, *op. cit.*, p. 12.

« *volontarisme brouillon* »⁹⁴ de Nicolas Sarkozy que dénonce Jean-François Bayart a aussi eu pour conséquence un manque de clairvoyance sur la gronde sociale qui naissait dans les pays arabes. L'UPM devait en effet favoriser la stabilité de la région méditerranéenne, et prenait appui sur des régimes autoritaires pour ce faire. Les clauses sur la bonne gouvernance et droits fondamentaux qui étaient prévues n'ont jamais été appliquées⁹⁵. En ce qui concerne la Syrie, Boris Boillon avait indiqué à des diplomates américains que l'Elysée « *pourrait accepter qu'on ne fasse pas de cette question [des droits de l'homme] un préalable absolu à de meilleures relations* »⁹⁶.

Cela a été une erreur pour le président français, dont beaucoup, comme Wladimir Glasman, ont pointé du doigt la précipitation à renouer le fil avec un partenaire dont il ne connaissait que peu de choses⁹⁷. Cela a bien sûr été accentué par la mise sur la touche du Quai d'Orsay sous le mandat de Bernard Kouchner, qui n'a pas été associé à beaucoup de décisions en Syrie. Pour un diplomate français, « *on a sans doute investi sur [Bachar al-Assad] nos propres fantasmes et nos propres intérêts* »⁹⁸. Surtout, l'erreur aura été de croire que l'on menait Bachar al-Assad par le bout du nez. Jean-Claude Cousseran remarquait déjà en 2009 la capacité des Syriens à « *éviter les réelles concessions. Ils savent envelopper leurs interlocuteurs dans une atmosphère merveilleuse et des conversations réjouissantes, avant de les renvoyer les mains vides* »⁹⁹. Assad aurait berné Nicolas Sarkozy, et ce dernier ne se doute absolument pas, lorsqu'il reçoit Bachar et Asma al-Assad à l'Elysée le 9 décembre 2010, que le monde arabe est sur le point de s'embraser.

Le 17 décembre 2010, Mohammed Bouazizi, primeur tunisien de 26 ans, s'immole par le feu pour protester contre la confiscation de son stand par la police. Le manque d'anticipation des décideurs politiques français va se faire cruellement ressentir en ce début d'année 2011, qui marquera une rupture durable dans la relation entre la France et la Syrie, et au-delà, pour le monde arabe.

⁹⁴ Jean-François BAYART. Nicolas Sarkozy, naufragé volontaire en Méditerranée. *Libération*, 26 juillet 2011. Disponible sur : http://www.liberation.fr/planete/2011/07/26/nicolas-sarkozy-naufrage-volontaire-en-mediterranee_751308

⁹⁵ Farouk MARDAM-BEY, *op. cit.*, p. 59.

⁹⁶ Ignace DALLE, *op. cit.*, p. 257.

⁹⁷ Ignace DALLE, *op. cit.*, p. 263.

⁹⁸ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 215.

⁹⁹ Nathalie NOUGAYREDE, *op. cit.*

TITRE II

UN BASCULEMENT SANS PRÉCÉDENT DE LA DONNE GÉOPOLITIQUE REMODELANT EN PROFONDEUR LA RELATION FRANCO-SYRIENNE (2011-2017)

Lorsqu'au début de l'année 2011, des révolutions parcourant de proche en proche le Maghreb et le Machrek parviennent en Syrie, la France voit progressivement disparaître sous ses yeux des décennies d'investissement politique au profit d'une relation qu'elle avait patiemment construite. Après un moment d'indécision, elle doit se résoudre à prendre le parti de l'opposition à Bachar al-Assad, dont la réintégration sur la scène internationale aura finalement été un échec. Parmi les protagonistes du conflit, elle tient une place singulière : investie d'une responsabilité particulière en Syrie, elle rivalise d'activisme pour parvenir à faire prévaloir sa solution diplomatique, reposant sur le départ de Bachar al-Assad et la négociation d'une transition politique sous l'égide d'un organe politique qu'elle veut représentatif de la population (Chapitre 1).

A mesure que se poursuit le conflit, on y observe une implication croissante des puissances régionales, ce qui va conduire à complexifier l'équation pour la France, qui passe de la gestion d'une relation bilatérale à celle d'une crise régionale. Les difficultés à trouver un compromis diplomatique ne l'amènent pas à ajuster sa position, mais au contraire à redoubler de fermeté. Elle n'apprécie pas par exemple la politique du fait accompli que Moscou mène dans la région. Bientôt, son volontarisme à tous crins ne peut plus que témoigner d'une impuissance. Cet engrenage de l'« *irreal Politik* »¹ exprime un hiatus de plus en plus prononcé entre le rôle qu'elle perçoit pour sa diplomatie dans le système international et l'incapacité à faire bouger les lignes et à être entendue des autres acteurs (Chapitre 2).

L'évolution des réalités locales ne correspond plus à son interprétation de la crise. Les responsables politiques sont finalement contraints de faire évoluer leur discours devant la montée du terrorisme. A terme, sauf erreurs de Bachar al-Assad, et sous réserve d'une diplomatie américaine stabilisée, le régime devrait tenir, ce qui peut conduire à imaginer un retour au *statu quo ante bellum*. C'est au président Macron que reviendra la charge de clarifier la position de la France et peut-être de l'ajuster à un contexte régional qui n'a plus rien à voir avec celui de 2011 (Chapitre 3).

¹ Expression forgée par Hubert VEDRINE. « Contre l'irreal Politik ». *Agora Vox*, 11 juillet 2008. Disponible sur : <http://www.agoravox.fr/tribune-libre/politiques-citoyens/article/hubert-vedrine-contre-l-irreal-42047>

CHAPITRE 1 – UN CHANGEMENT DE CAP BRUTAL DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FRANÇAISE EN SYRIE

Lorsque se déclenchent les printemps arabes au début de l'année 2011, les responsables politiques et la diplomatie française sont déstabilisés par ce retournement qu'ils n'avaient pas vu venir. Après avoir investi autant d'efforts pour réintégrer la Syrie sur la scène internationale lors du mandat de Nicolas Sarkozy, il est difficile pour la France de faire son *mea culpa* et d'admettre que « *trop longtemps, nous nous sommes [...] limités aux gens en place* »² (Section 1). Après une brève période de latence, la France va progressivement articuler une nouvelle politique, cette fois axée autour d'un soutien sans faille à l'opposition au régime syrien, en dépit des quelques mises en garde (Section 2). Cette position va se solidifier avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau président, François Hollande, au style différent mais qui confirme la prééminence du politique en relations extérieures (Section 3).

Section 1 – La prise en compte d'une nouvelle donne : le retour du peuple

Les printemps arabes marquent un tournant pour la politique étrangère française au Proche-Orient. Le socle sur lequel était bâtie la relation avec les pays du Maghreb et du Machrek, des régimes autocratiques facteurs de stabilité, se dérobe. D'abord déconcertée par ce changement géopolitique sans précédent (§1), la France va ensuite adapter son discours pour se placer « *du bon côté de l'Histoire* »³ (§2).

§1 – La déroute de la diplomatie française face aux printemps arabes

Bien peu de décideurs français ont vu venir les printemps arabes. Cette fièvre révolutionnaire a parcouru bon nombre de pays arabes durant l'année 2011, du Maroc au Bahreïn en passant par l'Égypte. Connaissant des fortunes diverses, ce mouvement de revendications d'abord non-violentes mettant en cause les autocrates arabes et leur système dénoncé comme kleptocratique prend tout le monde de court, en particulier les chancelleries occidentales. Aussi, lorsque l'immolation d'un jeune primeur le 17 décembre 2010 ravive les plaies d'une société entière et déclenche un mouvement sans précédent de manifestations en Tunisie, la diplomatie française hésite. Michèle Alliot-Marie a pris ses fonctions depuis un mois seulement, en remplacement de Bernard Kouchner. Le corps diplomatique espère avec cette femme d'expérience une reprise en main de la politique étrangère par le Quai d'Orsay.

² Alain JUPPÉ. Déclaration lors du colloque « Printemps arabe : enjeux et espoirs d'un changement » à l'Institut du monde arabe, le 16 avril 2011. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/113000969.html>

³ Georges MALBRUNOT. Contradictions françaises au Moyen-Orient. *Politique étrangère*, 2016/2, Été 2016.

Elle n'aura pas le temps d'y parvenir, multipliant les impairs sur la crise tunisienne. Celle qui se flattait deux jours avant le déclenchement de la révolte de concentrer son travail sur la prospective et l'anticipation⁴ va être emportée, comme les dictateurs tunisien et égyptien, par la force de la gronde populaire. D'abord, elle fait l'erreur de passer ses vacances de Noël dans une Tunisie en pleine révolution, grâce à l'affrètement d'un jet privé par un proche du clan Ben Ali⁵. Peu de temps après, alors que les forces de l'ordre ont commencé à tirer à balles réelles sur la foule, la ministre des Affaires étrangères croit bon de proposer devant l'Assemblée nationale « *le savoir-faire de la France* »⁶ en matière de maintien de l'ordre. Elle réitérera son offre de coopération policière le 13 janvier 2011. Deux jours plus tard, Zine el-Abidine Ben Ali fuit, abandonnant le pouvoir qu'il détenait depuis plus de vingt ans.

Avec l'Égypte, la diplomatie française sera plus prompte à réagir, Nicolas Sarkozy demandant dès le 2 février 2011 que la transition démocratique s'engage « *sans tarder* »⁷ ; mais le mal est fait. La diplomatie française est discréditée : *Le Monde* consacre en février une « contre-enquête » à ce loupé des printemps arabes, fustigeant un manque total de discernement et une absence de stratégie⁸.

Si la France n'a pas su correctement anticiper, c'est en partie parce que les liens qu'elle avait tissés avec les régimes des États secoués par les révoltes lui ont obstrués la vue. Depuis des décennies, la relation de la France avec ces pays était focalisée sur la lutte contre le terrorisme et le contrôle des flux migratoires, rendant nécessaire une coopération étroite avec les régimes qui « tenaient » leur peuple. Ainsi, même si la défense des droits de l'homme est un principe structurant de la politique étrangère française, celle-ci a longtemps été occultée car la continuité des régimes était privilégiée. Claude Guéant valide cette thèse lorsqu'il explique que « *les régimes qui avaient été renversés n'étaient pas exemplaires, mais ils étaient stables* »⁹. Cette approche par le haut des relations bilatérales permettait aussi de former des cadres locaux acquis aux intérêts français.

⁴ PANON, Xavier. *Dans les coulisses de la diplomatie française, de Sarkozy à Hollande*. L'Archipel, 2015, p. 65.

⁵ Fabrice ARFI, Lénaïg BREDOUX. « MAM et la Tunisie : le vrai visage d'un « ami » encombrant ». *Médiapart*, 5 février 2011. Disponible sur : <https://www.mediapart.fr/journal/international/050211/mam-et-la-tunisie-le-vrai-visage-dun-ami-encombrant>

⁶ Audition de Michèle ALLIOT-MARIE par la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. 18 janvier 2011, compte rendu n° 27. Disponible sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/cr-cafe/10-11/c1011027.asp>

⁷ « Comme Obama, Sarkozy favorable à une transition « sans tarder » en Égypte ». *AFP*, 2 février 2011. Disponible sur : <http://www.leparisien.fr/flash-actualite-politique/comme-obama-sarkozy-favorable-a-une-transition-sans-tarder-en-egypte-02-02-2011-1296711.php>

⁸ Natalie NOUGAYREDE. « La diplomatie française peut-elle se reconstruire ? ». *Le Monde*, 23 février 2011, p. 6.

⁹ Claude GUEANT. Entretien donné à la revue *Politique internationale*. Été 2013, n°140. Disponible sur : http://www.politiqueinternationale.com/revue/article.php?id_revue=140&id=1187&content=synopsis

En Syrie, cela se passait de la même manière : Paris ne négociait qu'avec le régime et ses élites. La question des droits de l'homme était instrumentalisée : tantôt moyen de pression quand la France voulait obtenir quelque chose, tantôt sciemment passée sous silence pour ne pas froisser son partenaire. Cette relation avec le régime était renforcée par le rôle que Damas avait réussi à se donner sur la scène internationale. Vu comme un stabilisateur aussi bien que comme une bombe à retardement, le régime était traité avec prudence et égards, grâce au pouvoir de nuisance potentiellement destructeur dont il disposait.

Cette prégnance des schémas anciens, cette « *insouciance en matière des droits de l'homme* »¹⁰, était porteuse de dangers car elle n'avait jamais vraiment pris la mesure des changements intervenus au fil des années. Michel Rocard relevait déjà que la « politique arabe » française dans les années 1980 « *s'appuyait sur les gouvernants et non sur les peuples* », et que « *cela n'avait pas trop d'importance, à condition de comprendre ce qui se passait et de ne pas trop se tromper sur la fragilité des systèmes de pouvoir* »¹¹. Déjà, la France avait brutalement réalisé pendant la guerre civile algérienne des années 1990 que des franges entières de la population n'avaient pas été prises en compte. En 2011, *bis repetita* : le citoyen arabe fait irruption dans l'agenda politique français.

Mais cette fois-ci, après un retard à l'allumage, la France change de camp, amorçant un « *virage stratégique* »¹². D'abord, Alain Juppé est nommé ministre des Affaires étrangères le 27 février 2011, après la démission forcée de Michèle Alliot-Marie. Il effectue un *mea culpa* à l'occasion d'un colloque à l'Institut du monde arabe en avril 2011, lors duquel il admettra que « *trop longtemps, nous avons brandi le prétexte de la menace islamiste pour justifier une certaine complaisance à l'égard des gouvernements qui bafouaient la liberté et freinaient le développement de leur pays* »¹³. Alain Juppé affirme que désormais, la France n'agira plus sans les peuples.

¹⁰ Farouk MARDAM-BEY. *Sarkozy au Proche-Orient*. Actes Sud, 2010, p. 25.

¹¹ Ignace DALLE. *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*. Fayard, 2014, p. 40.

¹² Isabelle FEUERSTOSS. *La Syrie et la France. Enjeux géopolitiques et diplomatiques*. Chemins de la Mémoire. L'Harmattan, Paris, 2013, p. 366

¹³ Alain JUPPÉ, *op. cit.*

Ce tournant est d'abord confirmé par l'intervention en Libye, où une coalition franco-britannique effectue des raids aériens à partir du 19 mars 2011 afin de « *protéger les civils contre des attaques systématiques et généralisées* »¹⁴ dans la région de Benghazi; puis il se poursuit en Syrie, où des manifestations ont éclaté à la mi-mars dans le sud du pays.

§2 – *Le réajustement de la politique syrienne par le Quai d'Orsay : le régime doit tomber*

Le début de la guerre civile syrienne est souvent daté du 15 mars 2011, lorsque des manifestants se rassemblent à Deraa après l'arrestation d'une dizaine de mineurs qui avaient tagué des slogans hostiles à Bachar al-Assad. Grâce à des appels lancés sur les réseaux sociaux, les mouvements populaires s'étendent en quelques jours à d'autres grandes villes syriennes, comme Alep, Damas et Homs. Aussitôt, le régime réprime dans la violence ces protestations pacifiques, dont les mots d'ordre politiques dénoncent la détérioration des conditions de vie en Syrie. L'armée est appelée en renfort des forces de sécurité dès le mois d'avril, n'hésitant pas à faire feu sur un mouvement qui prend de l'ampleur. Bachar al-Assad, qui dénonce dès le départ un complot ourdi par les islamistes de l'extérieur, s'oppose fermement à toute réforme¹⁵. La répression se durcit encore, dans une tentative de dissuader les manifestants, qui réclament à présent la chute du régime. En effet, le régime sait qu'il ne peut pas « *se réformer sans s'effondrer* »¹⁶. Comprenant qu'ils sont en danger et afin de défendre leurs intérêts propres, les responsables sécuritaires réagissent « *comme un régime qui se sait minoritaire : en usant d'une force extrême pour survivre* » selon un diplomate français en poste à cette époque¹⁷. Après ce qui s'est passé en Tunisie et en Egypte, Bachar al-Assad craint d'être le prochain sur la liste.

La diplomatie française ne réagit pas immédiatement. Les analyses des experts divergent sur l'ampleur de la contestation, sur sa durabilité et donc sur la conduite à tenir à l'égard du régime. Les diplomates français se montrent beaucoup moins alarmistes que ce que rapportent les télévisions, qui avertissent déjà de massacres perpétrés par le régime¹⁸. Ils minimisent les faits, signalant un mouvement de protestation circonscrit aux principales villes du pays. Pour Eric Chevallier, réputé proche du régime, comme pour le sommet de l'Etat, il

¹⁴ Résolution des Nations Unies, n° 1973, votée par le Conseil de sécurité le 17 mars 2011. Disponible sur : [https://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1973\(2011\)&TYPE=&referer=https://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2011.shtml&Lang=E](https://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1973(2011)&TYPE=&referer=https://www.un.org/fr/sc/documents/resolutions/2011.shtml&Lang=E)

¹⁵ Fabrice BALANCHE. "Syrie : « le discours de Bachar al-Assad ne pouvait pas surprendre »". *Libération*, 30 mars 2011. Disponible sur : http://www.liberation.fr/planete/2011/03/30/syrie-le-discours-de-bachar-al-assad-ne-pouvait-pas-surprendre_725677

¹⁶ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 373.

¹⁷ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT. *Les chemins de Damas. Le dossier noir de la relation franco-syrienne*. Robert Laffont, Paris, 2014, p. 250.

¹⁸ *Ibid.*, p. 247.

est difficile de se détacher du régime car beaucoup d'efforts ont été consentis depuis 2008 pour réintégrer Bachar al-Assad sur la scène internationale. Mais la France s'est déjà trompée deux fois, prédisant que les régimes égyptien et tunisien tiendraient bon. Alain Juppé impose donc une nouvelle ligne : celle du soutien à l'opposition.

La nomination d'Alain Juppé est un retour en grâce pour le Quai d'Orsay. Possédant une autorité naturelle, ayant déjà occupé ces fonctions de 1993 à 1995, le nouveau ministre des Affaires étrangères parvient à rééquilibrer les pouvoirs de politique étrangère et à redonner une place au Quai d'Orsay. Ayant posé comme condition de sa nomination l'éviction de Claude Guéant du secrétariat général de l'Élysée¹⁹, Alain Juppé réussit à rétablir des liens avec la cellule diplomatique du président Sarkozy et à remettre dans les mains des diplomates le dossier syrien.

Après avoir tenté une médiation infructueuse avec la Grande-Bretagne et les États-Unis pour désamorcer la crise, en demandant au régime d'arrêter les militaires responsables de la mort des manifestants, Alain Juppé convainc Nicolas Sarkozy de prendre le parti du peuple. Ce dernier qualifie le 26 avril 2011 la répression d' « *inacceptable* »²⁰ et charge l'ambassade à Damas de fournir une aide alimentaire et médicale aux zones les plus touchées par la violence du régime. Selon le président de la République, il n'est plus question d' « *avoir peur* » de ces « *changements historiques* » qui s'accomplissent « *au nom de valeurs qui nous sont les plus chères : celles des droits de l'homme et de la démocratie* ». Il faut par conséquent « *accompagner, soutenir, aider les peuples qui ont choisi d'être libres* »²¹. Le 9 mai, l'Union européenne suit le mouvement en adoptant les premières sanctions. Le 18 août, dans une déclaration commune, Nicolas Sarkozy, David Cameron, Catherine Ashton et Barack Obama appellent pour la première fois au départ de Bachar al-Assad²². Cette position ne bougera plus : il est maintenant question d'une transition politique qui devra se négocier sans le président syrien.

¹⁹ Xavier PANON, *op. cit.* p. 67.

²⁰ Nicolas SARKOZY. Conférence de presse avec Silvio Berlusconi à Rome le 26 avril 2011. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/117001028.html>

²¹ Nicolas SARKOZY. Allocution télévisée sur l'évolution politique dans les pays arabes, le 27 février 2011. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/117000524.html>

²² "Syrie. Barack Obama réclame le départ de Bachar al-Assad". *AFP*, 19 août 2011. Disponible sur : <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20110818.OBS8748/syrie-barack-obama-reclame-le-depart-de-bachar-al-assad.html>

En effet, Bachar al-Assad continue sa stratégie de la terre brûlée. Il procède à la « sécurisation » des villes pro-régimes en affamant les populations rebelles des quartiers périphériques pour tenter de les déloger²³. Les *mukhabarats*, services de sécurité, et les *chabiha*, milices à la solde du pouvoir, tuent sans hésiter et plongent le pays dans l'anarchie. Plusieurs figures de la contestation pacifique sont tuées à l'été 2011. La répression des mouvements protestataires se double de la libération de centaines de prisonniers de droit commun mais aussi de détenus enfermés pour terrorisme, notamment ceux de la prison de Sednaya au début du mois de juin²⁴. Cela alimente les réseaux mafieux et déchaîne une violence supposée terroriser la population. En même temps, cela accrédite le discours du régime selon lequel la révolte est un complot fomenté par les Occidentaux, par le biais d'islamistes qui risquent de répandre le chaos le plus total en Syrie. Face à eux, Damas fait savoir qu'il ne lâchera pas un pouce de sa souveraineté et qu'il se porte garant de la stabilité du régime. Ce dernier se replie donc sur ses instruments de terreur et joue sur les peurs, de la population comme des pays occidentaux, agitant la menace terroriste.

Or, certains retours du terrain, notamment ceux des services de renseignement, pointent effectivement du doigt l'influence des islamistes dans les manifestations. Ceux-ci disposeraient de relais à l'étranger, un agent en veut pour preuve que « *pour que ces manifestants soient autorisés à déboulonner la statue d'Hafez [fin avril 2011 à Deraa], il fallait qu'ils soient soutenus de l'extérieur* »²⁵. Mais à Paris, la décision du soutien aux manifestants est prise, il ne s'agit plus de reculer. Ces observations ne sont donc pas prises en compte.

²³ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 364.

²⁴ Ignace LEVERRIER. "Syrie. Les vrais ennemis de Bachar al-Assad, pas les « amis de Sadnaya », mais les révolutionnaires et les démocrates". Blog « *Un œil sur la Syrie* », 19 octobre 2013. Disponible sur : <http://syrie.blog.lemonde.fr/2013/10/19/syrie-les-vrais-ennemis-de-bachar-al-assad-pas-les-amis-de-sadnaya-mais-les-revolutionnaires-et-les-democrates/>

²⁵ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 248.

Section 2 – L’enracinement d’une position indiscutable et sa mise en œuvre

Dans les mois qui suivent le début de la révolte, une ligne de division apparaît entre les responsables parisiens et les services français en Syrie. Des analyses divergentes remontent du terrain, arguant que le destin du régime syrien n’est peut-être pas joué d’avance, tandis que Paris clame haut et fort le mantra qu’elle tente d’imposer à l’ensemble des acteurs impliqués dans la crise : le régime doit tomber, et il va tomber (§1). A partir de ce diagnostic, les décideurs politiques français vont tenter de mettre en place une stratégie témoignant d’un activisme visant à faire prendre à la France la tête de la réponse internationale (§2).

§1 – *Les voix dissonantes étouffées : une vérité qui dérange ?*

La position française à l’égard de la Syrie se solidifie progressivement, à mesure qu’elle se précise. A l’approche de l’été 2011, la France encourage la création d’une alternative politique au régime, persuadée que ce dernier est prêt à tomber. Ce faisant, les décideurs politiques ignorent volontairement certaines mises en garde venues du terrain.

Dès janvier 2011, Eric Chevallier prédit dans un télégramme diplomatique, alors même que les manifestations n’ont pas débuté en Syrie, qu’il n’y aura pas de « *révolution des roses de Damas* », même si le développement d’une « *lame de fond* »²⁶ n’est pas à exclure. Il reconnaît certes des similitudes entre le régime syrien et celui qui vient de tomber en Tunisie, mais aussi certaines dissemblances, notamment au niveau de la situation des minorités, qui freineraient le développement d’un mouvement de contestation, car le pouvoir leur assure protection. Alors que les mois passent, la version de l’ambassadeur français ne change pas : effectuant de nombreux déplacements sur le terrain, à la rencontre des opposants, il constate que la contestation s’amplifie mais que le régime n’est pas prêt à céder. De nombreux éléments « *font penser que ce sera long, violent et difficile* »²⁷.

Soupçonné de sympathies envers le régime, alors même qu’il se rend plusieurs fois auprès de l’opposition, Eric Chevallier n’est pas pris au sérieux par les diplomates de la direction Afrique du Nord-Moyen-Orient du Quai d’Orsay, qui adoptent la thèse inverse, selon une grille de lecture communautariste faisant valoir que les appartenances confessionnelles et communautaires vont jouer à plein au sein de l’armée, ce qui va entraîner des défections²⁸. Il est vrai qu’on enregistre dès le printemps 2011 plusieurs cas de ce type dans les forces régulières syriennes, mais pas en nombre assez important pour provoquer un

²⁶ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 245-246.

²⁷ *Ibid.*, p. 260.

²⁸ *Ibid.*, p. 262.

changement du rapport de force. Cette vision parisienne inspirée de ce qui s'est produit lors de la guerre civile libanaise oublie que le régime syrien n'est pas bâti uniquement sur l'appartenance communautaire et que d'autres éléments lient les populations au régime, notamment l'élévation du niveau de vie, qui a profité à la bourgeoisie sunnite lors de l'ouverture économique des années 2000²⁹. Cet aveuglement peut être expliqué par les précédents tunisien et égyptien. L'ambassadeur égyptien affirmait lui aussi peu avant la chute de Hosni Moubarak que le régime était solide.

Mais d'autres voix corroborent celle d'Eric Chevallier. Les services de renseignement renvoient les mêmes échos que l'ambassadeur français. Les antennes de la DCRI et de la DGSE confirment que le régime dispose encore de beaucoup de soutiens³⁰. La DRM met en garde elle aussi contre les capacités de résilience du système³¹. Malgré cela, une ligne a été définie au sommet de l'Etat, et aucune discordance entre ce qui est décrété à Paris et les analyses du terrain ne sera tolérée. Eric Chevallier se fait brutalement recadrer lors d'une réunion avec Nicolas Galez, conseiller du président de la République pour le Moyen-Orient, fin juillet 2011. Il lui lance : « *on s'en fiche de tes informations, Bachar al-Assad doit tomber, il tombera* »³². Au mépris de tout souci de réalisme, mettant de côté les analyses des agents présents sur le terrain, l'Elysée impose un « *diktat politique* »³³, permettant à Nicolas Sarkozy, dans une déclaration commune le 18 août 2011, de déclarer que « *le président Assad, qui a recours à la force militaire brutale contre son propre peuple et qui porte la responsabilité de la situation, a perdu toute légitimité et ne peut plus prétendre diriger le pays* »³⁴. Alain Juppé en rajoute dans l'autopersuasion lorsqu'il déclare le 28 novembre que les jours du régime « *sont comptés, c'est absolument évident, il est totalement isolé aujourd'hui* »³⁵.

Dans ce contexte, personne n'ose contredire la version officielle, de peur de mettre en danger sa carrière. Comme le résume un diplomate, « *c'est plus facile d'avoir tort avec tout le monde que raison tout seul* »³⁶. Les seules voix portant des analyses divergentes ne sont pas audibles, les autorités politiques souhaitant mettre en œuvre les orientations qu'elles ont définies. Tous les agents de terrain sont sommés de se mettre au diapason et de se concentrer

²⁹ Voir Titre I – Chapitre 1.

³⁰ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 292.

³¹ *Ibid.*, p. 297.

³² *Ibid.*, p. 283.

³³ *Ibid.*, p. 281.

³⁴ Déclaration conjointe de Nicolas SARKOZY, David CAMERON et Angela MERKEL, sur la situation en Syrie, le 18 août 2011. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/117001835.html>

³⁵ "Les jours du régime syrien « sont comptés », affirme Juppé". *AFP*, 28 novembre 2011. Disponible sur : http://www.liberation.fr/planete/2011/11/28/les-jours-du-regime-syrien-sont-comptes-affirme-juppe_777844

³⁶ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 296.

sur une alternative possible à Bachar al-Assad. Paris travaille déjà à l'édification d'une coalition représentative du peuple syrien, qui pourrait être amenée à suppléer le dictateur lorsque ce dernier, c'est certain, tombera.

§2 – *Le pari de l'opposition*

L'unification d'une opposition crédible au président syrien est entreprise au cours de l'année 2011 par les Etats portant la critique la plus forte envers le régime. Plusieurs diplomaties sont sur la même ligne que Paris et exercent dès le début de la crise une influence considérable sur les mouvements d'opposition. Parmi elles, la Turquie, le Qatar, puis, dans un second temps l'Arabie saoudite. Ensemble, ils vont s'atteler à la mise sur pied d'un conseil de transition, s'inscrivant sur le terrain dans la lutte contre le régime. Au moment où la réflexion s'engage sur la constitution de cet organe politique, le Qatar et l'Arabie saoudite soutiennent déjà les Frères musulmans³⁷, par des financements privés et publics. Le groupe panislamiste a largement perdu en influence en Syrie, après sa mise sous l'éteignoir par Hafez al-Assad au cours des années 1980. Il subsiste cependant quelques bastions islamistes encore actifs, notamment à Deraa. Ces groupes vont tenter de durcir la rébellion, persuadés que les puissances occidentales viendront les aider comme elles viennent de le faire en Libye³⁸. Mais le choix d'une réponse militaire est exclu : en plus de l'aide financière, les puissances du Golfe vont donc placer au sein de ce qui sera le Conseil national syrien (CNS) des éléments issus de cette obédience.

De son côté, Paris essaye de positionner des opposants laïcs, dont certains sont exilés en France depuis des années. Les liens étroits noués par le passé avec les élites syriennes constituent un atout pour la France, qui mise sur ces leviers d'influence pour conserver un ancrage proche-oriental dans un futur régime qu'on espère plus libéral³⁹. Parmi eux, Bassma Kodmani et Burhan Ghalioun, des universitaires syriens bien connus des diplomates français que l'on croit susceptibles d'incarner la relève⁴⁰. Plusieurs réunions ont lieu à Bruxelles et Istanbul entre avril et juin 2011 pour essayer de déterminer la composition de cette coalition politique supposée représenter le peuple syrien.

³⁷ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 251.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 370.

⁴⁰ Manon-Nour TANNOUS. « *Tenir son rang* » : la politique française à l'épreuve de la crise syrienne (2011-2015). *Critique internationale*, n°74, janvier-mars 2017, p. 125.

D'intenses tractations ont lieu à Doha début août pour décider de la répartition des responsabilités au sein de ce conseil. Au cours de cette réunion, certains représentants laïcs claquent la porte des négociations, comme Haytham Manna et Michel Kilo, qui voient clair dans le jeu du Qatar et de la Turquie⁴¹. La France adoube finalement le CNS le 10 octobre 2011, en annonçant avec fierté la création d'une opposition structurée face à Bachar al-Assad. Burhan Ghalioun en devient le premier président, c'est la caution laïque de la coalition. Il est reçu, ainsi que Bassma Kodmani, la porte-parole, par Alain Juppé au théâtre de l'Odéon, qui déclare se placer « *aux côtés du peuple syrien dans son combat pour la liberté* »⁴².

Cependant, le CNS n'est pas réellement l'émanation du « peuple syrien », comme le prétend le ministre français. Les Frères musulmans y sont fortement représentés, bien plus qu'ils ne devraient l'être au regard de la population syrienne. Cette composition, qu'a bien essayé d'infléchir Paris, a en partie été déterminée par l'importance des financements qui pouvaient être apportés au nouveau groupement politique. De ce point de vue, ce sont les pays du Golfe qui étaient prêts à déboursier le plus d'argent. Et cela aura des conséquences concrètes sur le terrain : par ce biais, le Qatar puis l'Arabie saoudite et le Koweït parviennent à imposer leurs conditions sur les groupes de combattants à qui sont destinés les fonds. La France n'aurait pas ignoré cette situation, selon les dirigeants laïcs du CNS qui avaient l'oreille du Quai d'Orsay, mais les dirigeants politiques n'étaient visiblement pas prêts à financer l'opposition de manière plus conséquente⁴³. A moins que la progressive islamisation de la rébellion qui en a résulté n'ait été cautionnée par le Quai d'Orsay : certains responsables du ministère, comme Patrice Paoli ou Ludovic Pouille, de la division Moyen-Orient, pensent qu'il n'est pas insensé de considérer les islamistes comme des partenaires face au régime⁴⁴. Alain Juppé évoque aussi cette possibilité en disant « *chiche !* » aux islamistes lors du colloque d'avril 2011 à l'Institut du monde arabe. Enthousiaste, il leur lance : « *surprenez-nous, je ne demande que cela* »⁴⁵.

⁴¹ “Des opposants syriens à Paris”. *AFP* et *Le Figaro*, 10 octobre 2011. Disponible sur : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/10/10/97001-20111010FILWWW00544-des-opposants-syriens-a-paris.php>

⁴² Alain JUPPÉ. Déclaration sur la situation en Syrie, à Paris le 10 octobre 2011. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/113002214.html>

⁴³ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 259.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 264.

⁴⁵ Alain JUPPÉ. Déclaration sur le renouveau et la transition politique dans les pays arabes, Institut du monde arabe, 16 avril 2011. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/113000969.html>

D'une manière plus générale, le CNS est une création étrangère, qui repose majoritairement sur des individus n'ayant aucune influence directe sur la population syrienne, qui ne se reconnaît pas dans ces « représentants » souvent exilés à l'étranger depuis des années, voire des décennies. Les opposants de longue date comme Haytham Manna ont été insuffisamment associés au processus⁴⁶, chaque pays contributeur essayant de placer ses alliés. Le CNS est donc divisé entre laïcs et islamistes, reflétant les jeux de pouvoir entre ses parrains. Il n'a que peu de poids effectif sur le terrain et est par conséquent vite décrédibilisé aux yeux des opposants locaux. Il renforce aussi la théorie du complot martelée par le régime.

Dans un premier temps, l'opposition laïque du CNS encouragée par Paris conforte les dirigeants politiques et diplomatiques dans leur position de défiance vis-à-vis régime. Elle s'empresse de relater le moindre événement pouvant compromettre le régime, comme les défections qui se poursuivent au sein de l'armée. Les deux parties s'autorenforcent et en viennent à présumer d'un régime à bout de souffle, y compris financièrement, suite aux sanctions mises en place par l'Union européenne.

A la fin du mandat de Nicolas Sarkozy, la France revendique un activisme sans égal pour faire tomber le régime syrien, considéré comme illégitime. Elle peut se prévaloir de plusieurs initiatives qui la placent en effet au devant des tractations pour la construction d'une alternative politique à Bachar al-Assad. Mais dans le même temps, les dirigeants politiques font preuve de précipitation, ce qui les amène à négliger les analyses qui divergent de leur opinion, et, peu regardants sur le choix de leurs alliés, s'engouffrent dans une politique de soutien sans faille à l'opposition.

Section 3 – L'escalade de l'engagement

La crise syrienne est l'un des rares domaines où François Hollande n'appelle pas au changement qu'il a promis tout au long de la campagne présidentielle. Il entend assumer « *la responsabilité de la France [...] comme président d'un pays membre permanent du Conseil de sécurité, et porteur de ses valeurs* »⁴⁷. Dès sa prise de fonctions à l'Elysée, il acquiert la conviction que le conflit ne pourra se régler qu'avec le départ de Bachar al-Assad⁴⁸. Laissant une marge de manœuvre plus forte au Quai d'Orsay, avec un ministre novice en politique étrangère mais qui pèse politiquement (§1), la position française sur la Syrie se maintient sur la même ligne, et redouble même d'activisme en ce début d'été 2012 (§2).

⁴⁶ Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 371.

⁴⁷ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 159.

⁴⁸ Gérard DAVET, Fabrice LHOMME. « *Un président ne devrait pas dire ça...* ». Stock, 2016, p. 569.

§1 – La prise en main de la politique étrangère par la présidence Hollande

Avant même d’avoir remporté l’élection présidentielle, François Hollande avait déjà dépêché des émissaires personnels auprès des partenaires de la France pour des « *prises d’attache* »⁴⁹. La politique étrangère n’est pas une spécialité du nouveau président, plutôt férù des questions de politique intérieure. Pourtant, dans ce domaine, il endosse le rôle dominant que lui confère la constitution de la Ve République, se voulant « *dans la droite ligne de ses prédécesseurs* »⁵⁰. Mais à la différence de Nicolas Sarkozy, qui exerçait un pouvoir personnel sur les questions diplomatiques, les émissaires de Hollande ne sont pas de simples intermédiaires, ils bénéficient d’une autonomie d’action. L’autorité du président sous François Hollande se manifeste par la formation d’un consensus éclairé autour de lui⁵¹. Son équipe diplomatique est donc structurée autour de poids lourds de la diplomatie, comme Paul-Jean Ortiz, ancien directeur Asie du Quai d’Orsay qui devient son conseiller diplomatique.

La pensée de François Hollande en politique étrangère serait influencée par deux écoles. L’une, réaliste, incarnée par des personnalités comme Hubert Védrine, cherchant à faire valoir l’intérêt national, qui se manifeste d’abord par la recherche d’une indépendance sur la scène internationale et l’intégration de la France dans un jeu multilatéral, ouvert à tous et discutant avec tous les acteurs. L’autre, plus idéaliste, centrée sur le lien transatlantique et la défense de « valeurs » occidentales. Cette branche « néoconservatrice » du Quai d’Orsay se retrouverait principalement au sein de la direction des affaires stratégiques du ministère⁵², qui monte en puissance dans la hiérarchie des directions diplomatiques.

Dopé par Nicolas Sarkozy, ce « *néoconservatisme à la française* »⁵³ transcendant les clivages politiques, sur lequel beaucoup d’observateurs ont glosé pendant le quinquennat, s’appuierait sur un cadre conceptuel venu des Etats-Unis, revendiquant la prévalence de la « famille occidentale », porteuse de valeurs prétendument supérieures. Cette diplomatie s’exprimerait par le recours fréquent à l’outil militaire, qui ne pose aucun problème au président français⁵⁴. Cette école de pensée aurait exercé une influence forte sur François

⁴⁹ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 36.

⁵⁰ David REVAULT D’ALLONNES. *Les guerres du président*. Seuil, novembre 2015, p. 68.

⁵¹ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 42.

⁵² *Ibid.*, p. 38.

⁵³ René BACKMANN. “Hollande et ses guerres : comment les néoconservateurs influencent le pouvoir”. *Médiapart*, 5 juin 2016. Disponible sur : <https://www.mediapart.fr/journal/france/050616/hollande-et-ses-guerres-33-comment-les-neoconservateurs-influencent-le-pouvoir?onglet=full>

⁵⁴ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 26.

Hollande, par le biais d'hommes placés au ministère de la Défense⁵⁵, mais aussi à l'Élysée, au plus près du président⁵⁶, et enfin à la tête du Quai d'Orsay en la personne de Laurent Fabius.

Ce dernier prend ses fonctions le 16 mai 2012. Avec peu de « *connaissance intimes des rouages* »⁵⁷ du ministère dont il prend la tête, Laurent Fabius correspond à un choix présidentiel visant à éviter une contestation interne au Parti socialiste mais aussi à placer des ministres de poids sur des domaines régaliens. Jean-Yves le Drian et Laurent Fabius disposent donc tous deux d'une assez grande marge de manœuvre, réalisant ainsi le système d'équilibre des forces et de « *contre-pouvoirs* »⁵⁸ organisé par François Hollande, qui se réserve l'arbitrage des décisions. Il s'opère une répartition géographique des missions ministérielles, avec un ministre de la Défense s'imposant rapidement sur la zone africaine et dans le Golfe persique, tandis que Laurent Fabius affiche sa préférence pour l'espace proche-oriental.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères se situe dans la continuité de ses prédécesseurs, et notamment d'Alain Juppé, en l'absence d'un corpus idéologique bien défini. Il n'a pas d'expertise particulière sur le Proche-Orient, il se signale seulement par des prises de position plutôt pro-israéliennes et un rejet des mouvances islamistes⁵⁹. Reprenant la ligne dominante au sein de la direction des affaires stratégiques du Quai d'Orsay, spécialisée dans la contre-prolifération, Laurent Fabius ne cache pas son animosité à l'égard de l'Iran, avec qui « *le blocage est total* »⁶⁰, notamment par rapport aux négociations sur le nucléaire mais aussi eu égard à la crise syrienne. Souhaitant défendre les intérêts de la France, mais insistant particulièrement sur « *le rôle de nos principes* »⁶¹, Laurent Fabius sera guidé par une grille de lecture particulièrement hostile au régime syrien.

Dans ses mémoires, il note que Bachar al-Assad est « *particulièrement infréquentable* » et que la répression dans le sang de la révolte qui se déroule depuis 2011 relève d'une « *tradition familiale* »⁶². Cette antipathie va s'accroître au cours de la guerre civile, et Laurent Fabius s'illustrera par des propos extrêmement virulents à l'égard du régime « *qui doit être*

⁵⁵ Notamment Cédric Lewandowski, directeur de cabinet de Jean-Yves le Drian.

⁵⁶ Notamment Jacques Audibert, nommé à la tête de la cellule diplomatique en mai 2014, et Benoît Puga, chef d'état-major particulier du président de la République. Voir David REVAULT D'ALLONNES. "Jacques Audibert, le « faucon » du président". *Le Monde*, 4 février 2015 ; et David ROUX. La politique arabe de François Hollande. Analyses, *IRIS*, 22 novembre 2016.

⁵⁷ Laurent FABIUS. 37, *Quai d'Orsay. Diplomatie française, 2012-2016*. Plon, 2016, p. 142.

⁵⁸ David REVAULT D'ALLONNES, *op. cit.*, p. 116.

⁵⁹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 317.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 319.

⁶¹ Laurent FABIUS, *op. cit.*, p. 13.

⁶² *Ibid.*, p. 85.

abattu, et rapidement »⁶³. Choqué par ce qu'il voit des atrocités commises par le régime lors d'un déplacement à la frontière syro-turque en août 2012, il déclarera que « *M. Bachar al-Assad ne mériterait pas d'être sur la terre !* »⁶⁴. Cette posture, qui va mener à une « *haine sans limites* »⁶⁵ à l'égard du dictateur syrien, va se refléter dans la politique qui va être menée durant le quinquennat de François Hollande, portée par des considérations morales, parfois à rebours de tout pragmatisme.

Dans un premier temps, c'est Laurent Fabius qui va donner le « la » de la position française en Syrie, qui ne se distingue pas de celle fixée par Nicolas Sarkozy. François Hollande délègue alors ce dossier à son ministre, suivant la crise « *d'un œil distrait sous l'angle des répercussions sur la politique intérieure française* »⁶⁶.

§2 – *Un changement de cap impossible : le renouvellement d'une position sévère à l'égard du régime*

Dans une interview accordée à la chaîne russe Rossia-24 le 16 mai 2012, Bachar al-Assad s'adresse directement à François Hollande, tout juste élu, qu'il met en garde contre les « *incitations au chaos* »⁶⁷ et les effets néfastes que pourrait avoir sur l'Europe l'attitude française. Le nouveau président est pour lui l'opportunité de renouveler son discours sur la stabilité qu'il incarne, et de tenter de convaincre un des Etats les plus actifs de la communauté internationale de revoir sa position. Mais François Hollande n'a d'autre choix que de continuer sur la ligne intransigeante définie par son prédécesseur, alors qu'il est assailli dès l'été 2012 de critiques émanant de l'opposition, qui l'enjoint d'intervenir en Syrie⁶⁸. Un inflexionnement quel qu'il soit aurait paru être un renoncement, une trêve accordée à Bachar al-Assad. François Hollande et Laurent Fabius ont donc à cœur d'afficher un volontarisme politique sans faille à l'égard de ce dossier, accentuant la rhétorique contre le régime.

⁶³ Laurent FABIUS. Déclaration sur l'attitude de la France face à la situation en Syrie, à Kilis le 17 août 2012. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/123001516.html>

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 322.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 327.

⁶⁷ Steve GUTTERMAN, Jean-Philippe LEFIEF. "Assad invite la France à renoncer « aux incitations au chaos »". *Reuters*, 16 mai 2012. Disponible sur : <http://fr.reuters.com/article/topNews/idFRPAE84F0A320120516?sp=true>

⁶⁸ "Sarkozy sort de son silence pour critiquer Hollande sur la Syrie". *AFP*, 8 août 2012. Disponible sur : http://www.liberation.fr/france/2012/08/08/sarkozy-sort-de-son-silence-pour-critiquer-hollande-sur-la-syrie_838531

Les deux dirigeants politiques précisent donc leurs objectifs, qui sont de « *déstabiliser le pouvoir et de convaincre les Syriens qu'ils peuvent encore trouver une solution politique sans Bachar al-Assad* »⁶⁹. Il est coupé court à l'argumentaire du régime qui s'érige en rempart contre le chaos. Plutôt que de combattre les menaces qu'il dénonce, Bachar al-Assad « *les entretient, les instrumentalise et souvent même les suscite* »⁷⁰. Le régime tirerait profit de ce terreau d'instabilité sur lequel il prospère. En « *état permanent d'illégitimité* »⁷¹, il doit donc partir, et le rôle de la France est de continuer à fournir une aide à l'opposition afin d'inscrire dans un processus de transition politique un arrêt des violences contre les populations civiles.

Cette hypothèse apparaît d'autant plus plausible que plusieurs défections au sein de l'appareil de pouvoir syrien se succèdent à l'été 2012. Fin juin, Manaf Tlass, général de la 104^e brigade de la Garde républicaine, fait défection et se réfugie à Paris, qui l'accueille à bras ouverts⁷². Quelques jours plus tard seulement, c'est au tour Nawaf Farès, ambassadeur syrien en Irak, puis, début août, Riyad Hijab, le Premier ministre⁷³ ! Ces défections de la part de sunnites haut-placés dans le système syrien confirment la grille de lecture du Quai d'Orsay, qui depuis Paris, promettait la déliquescence de l'armée sur une base communautaire. Enfin, le 18 juillet 2012, un attentat majeur a lieu au siège de la sécurité nationale à Damas : dans l'explosion sont emportés des dizaines de responsables sécuritaires du régime, au milieu desquels figurent le ministre de la Défense ainsi qu'Assef Chawkat, vice-ministre et ancien directeur des renseignements militaires, un des hommes les plus puissants du régime⁷⁴.

Pour Paris, il s'agit à coup sûr d'une opportunité à saisir pour amplifier l'aide donnée à la rébellion. C'est la preuve que le régime est en train de se défaire. Paris redouble donc d'efforts. On continue d'acheminer une aide humanitaire pour les populations civiles et des fonds en direction de l'opposition, représentée par des « *conseils révolutionnaires* »⁷⁵. C'est Eric Chevallier qui s'en charge : il n'est plus présent sur place depuis la fermeture de

⁶⁹ Gérard DAVET, Fabrice LHOMME, *op. cit.*, p. 569.

⁷⁰ Laurent FABIUS, *op. cit.*, p. 86.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Benjamin BARTHE. "La défection du général Manaf Tlass, un coup dur pour le régime syrien". *Le Monde*, 7 juillet 2012. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/07/07/la-defection-du-general-tlass-un-coup-dur-pour-le-regime-syrien_1730559_3218.html

⁷³ "Syrie : avec la défection du Premier ministre, c'est un nouveau pilier du régime qui vacille". *RFI*, 7 août 2012. Disponible sur : <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20120807-syrie-defection-riad-hijab-monzer-makhous-cns-fabrice-balanche-alep>

⁷⁴ "Avec la mort d'Assef Chaoukat, le régime Assad perd l'un de ses piliers". *AFP*, 18 juillet 2012. Disponible sur : <http://www.france24.com/fr/20120718-syrie-mort-assef-chakwat-regime-bachar-al-assad-beau-frere-ministre-adjoint-defense>

⁷⁵ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 160.

l'ambassade en mars 2012, mais il continue d'officier en tant qu' « ambassadeur pour la Syrie ». Cette manne financière sera portée à 1,5 millions d'euros en octobre 2012⁷⁶.

Cet investissement doit permettre au régime et à ses alliés de se présenter en position de faiblesse lors des négociations prévues en juin à Genève. Laurent Fabius est à l'initiative dans l'organisation des conférences des Amis de la Syrie, rassemblant de manière informelle les Etats opposés au régime, dont la troisième a lieu début juillet. De son côté, François Hollande reçoit le 21 août des membres du CNS, qu'il assure de son soutien infaillible. Enfin, le président français muscle sa rhétorique en dénonçant le double-jeu de Bachar al-Assad. Lors de la XXe conférence des ambassadeurs du 27 août 2012, il met en garde le régime contre l'emploi d'armes chimiques, qui constituerait « *une cause légitime d'intervention directe* »⁷⁷, suivant les dires du président américain quelques jours plus tôt. Cet activisme semble fonctionner : à la fin de l'été 2012, l'opposition armée enregistre plusieurs succès. Elle s'empare de certaines enclaves du régime et saisit des stocks d'armements⁷⁸, lui permettant de monter en puissance et de mobiliser avec elle de plus en plus de Syriens.

Mais les travers de la politique sarkozienne persistent. Paris ne prête pas attention aux mises en garde des services de renseignement, qui signalent le faible impact des défections sur la vitalité du régime⁷⁹. Les transfuges syriens occupent des fonctions non essentielles dans l'architecture du pouvoir. Par exemple, Manaf Tlass n'était qu'un général de parade plus ou moins en retraite, à qui Bachar al-Assad ne confiait pas de responsabilités importantes. Les services français indiquent que les hommes-clés sont surveillés, et que le régime ne les laisserait pas partir si facilement s'ils en manifestaient l'envie. Ces défections sont donc relativement indolores. Au vrai, le président français s'est engagé sans hésiter dans la stratégie déployée par son prédécesseur, sans relire les notes des services de renseignement⁸⁰, sans faire appel à des experts, des universitaires, sans repenser les enjeux de l'implication française. Un diplomate confirme qu'en ce début de quinquennat, « *on ne prend pas le temps de faire des bilans et de redéfinir une politique* »⁸¹. Des données élémentaires pour l'action de la France en Syrie ont donc été passées outre, et l'analyse est restée majoritairement tributaire des personnalités politiques.

⁷⁶ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 332.

⁷⁷ François HOLLANDE. Déclaration sur les défis et priorités de la politique étrangère de la France, à Paris le 27 août 2012. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/127001575.html>

⁷⁸ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 161.

⁷⁹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 315.

⁸⁰ Notamment sur le profil psychologique de Bachar al-Assad. *Ibid.*, p. 364.

⁸¹ *Ibid.*, p. 330.

CHAPITRE 2 – L’ENGRENAGE DE L’ « IRREAL POLITIK »

La diplomatie française en Syrie s’est privée d’informations déterminantes en restant sur une position ferme à l’égard du régime, position qui n’a pas ou peu été questionnée par les décideurs. En souhaitant adosser des volontés politiques à une réalité qui n’avait pas toujours cours, malgré des avertissements, la France n’a pu éviter certains des écueils qui auraient pu aboutir à une résolution plus rapide du conflit (Section 1). Sa posture inflexible à l’égard des autres acteurs du conflit a renforcé leur division, alors qu’une position commune était nécessaire face à son internationalisation, les alliances de terrain reproduisant les luttes de puissance à l’échelle globale (Section 2). Le risque encouru par cette posture dogmatique, bientôt repliée sur des valeurs et basculant dans le registre de l’émotion, est celle d’une marginalisation du rôle de la France dans la résolution de ce conflit (Section 3).

Section 1 – Des choix diplomatiques lourds de conséquences

Alors que la crise syrienne se transforme en véritable guerre civile, la France, qui manifeste pourtant sa volonté de parvenir à une résolution du conflit en encourageant une transition politique, opère des choix diplomatiques curieux. D’abord, elle ferme sa représentation à Damas (§1). Ensuite, l’internationalisation du conflit l’oblige à traiter avec divers acteurs, auxquels elle est souvent opposée et parfois complètement fermée, bloquant elle aussi l’avancée des négociations (§2).

§1 – La décision d’une rupture des relations diplomatiques avec la Syrie

La fermeture de la représentation diplomatique française est une montée en gamme dans la réponse de la France au régime, qui lui permet en même temps de ne pas s’engager de manière plus risquée. C’est Nicolas Sarkozy qui prend cette décision le 3 mars 2012. Il prend comme prétexte la montée des violences pour justifier cette décision. Officiellement, c’est une réponse au massacre du peuple de Homs, « *qui menace d’être rayé de la carte* »¹. Depuis plusieurs mois, l’Elysée cherchait le moyen de clore son ambassade, mais cette décision était retenue par les hésitations des autres pays européens, que Nicolas Sarkozy souhaitait voir se joindre à son initiative². Seuls les Etats-Unis, début février, et la Grande-Bretagne, un jour avant, avaient sauté le pas. C’est d’ailleurs certainement la décision britannique qui a fini de convaincre Nicolas Sarkozy de faire de même, même sans le soutien des Européens.

¹ Sylvie JOHNSON. “Nicolas Sarkozy annonce la fermeture de l’ambassade de France en Syrie”. *France Info*, 2 mars 2012. Disponible sur : http://www.francetvinfo.fr/monde/nicolas-sarkozy-annonce-la-fermeture-de-l-ambassade-de-france-en-syrie_1611151.html

² Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *Les chemins de Damas. Le dossier noir de la relation franco-syrienne*. Robert Laffont, Paris, 2014, p. 289.

Cette décision prend acte du fait que rien ne peut être décidé par consensus, parmi les grandes puissances qui soutiennent le régime et celles qui s’y opposent. En l’absence d’accord politique avec la Russie et la Chine, qui freinent les négociations, la France ne peut plus se reposer que sur une décision unilatérale qui n’engage qu’elle, même si elle aimerait y impliquer d’autres Etats, et notamment ses partenaires européens. Manon-Nour Tannous analyse cette rupture des relations bilatérales comme un « *acte de puissance* »³, une marque que la France continue d’agir et ne relâche pas son effort diplomatique. Après l’aide à la formation du CNS, c’est une autre étape dans la gradation des réponses apportées par la France au régime.

La fermeture de l’ambassade est aussi une alternative à l’envoi d’une aide militaire sur le terrain, comme le font déjà Moscou et Téhéran. Paris ne peut pas se permettre d’engager des moyens coercitifs contre le régime, du moins pas encore, alors que les stigmates de l’intervention en Libye sont encore présents et qu’elle ne dispose pas d’un fondement juridique qui le justifierait. Alain Juppé estime qu’une livraison d’armes déclencherait une guerre civile en Syrie⁴. En outre, à quelques mois de l’élection présidentielle, Nicolas Sarkozy ne veut prendre aucun risque qui pourrait le décrédibiliser. La fermeture de l’ambassade est donc une décision médiane, qui satisfait au besoin de faire preuve de volontarisme sans pour autant aller trop loin dans l’engagement.

Pourtant, ce qu’on aimerait être une rétorsion contre l’attitude du régime de Damas, qui continue de réprimer dans le sang sa population, pénalise plus la France que la Syrie. En effet, cette décision a des conséquences dommageables pour la diplomatie française, qui perd toute l’expertise de terrain dont elle disposait, et qui pouvait guider son action politique. Car ce ne sont pas seulement les services diplomatiques qui mettent la clé sous la porte : les antennes de la DCRI et de la DGSE sont toutes deux transférées à Amman en Jordanie⁵. Les informations que faisaient remonter les agents de renseignement permettaient d’analyser la situation, de saisir les rapports de force, d’appréhender l’évolution et les recompositions de groupes contestataires... La situation devient à présent illisible. C’est ce que Catherine Ashton, la haute-représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, lance à Laurent Fabius lors d’une réunion à Bruxelles : « *vous n’avez plus personne à Damas. Vos*

³ Manon-Nour TANNOUS. « *Tenir son rang* » : la politique française à l’épreuve de la crise syrienne (2011-2015). Critique internationale, n°74, janvier-mars 2017, p. 119.

⁴ « Armer la rébellion syrienne risquerait de provoquer une guerre civile, selon Juppé ». *Le Monde*, 15 mars 2012. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/03/15/armer-la-rebellion-syrienne-risquerait-de-provoquer-une-guerre-civile-selon-juppe_1669395_3218.html

⁵ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 292.

informations viennent de l'extérieur. Ne me parlez pas de ce qui se passe dans la capitale syrienne car nous, nous y sommes présents »⁶.

La France perd à la fois les contacts avec l'opposition, qu'Eric Chevallier entretenait soigneusement, mais aussi la coordination nécessaire pour mettre en œuvre l'aide que la France fournit par ailleurs à la rébellion. Le problème sera posé avec une plus grande acuité encore lorsque sera évoquée la question de l'armement des rebelles, qu'on veut « modérés », mais qu'on ne parvient plus à distinguer des radicaux. C'est aussi un peu de son indépendance à laquelle renonce la France, qui doit à présent s'appuyer sur des renseignements américains et européens, elle qui possédait un accès privilégié au régime grâce à la coopération sécuritaire mise en place depuis des décennies, et relancée par Nicolas Sarkozy lui-même. Un responsable sécuritaire du régime, qui fera défection par la suite, exprime sa déception par ce départ : *« ce fut une énorme erreur. C'était une fois de plus une décision dictée par l'émotion. En partant, les Français nous abandonnaient aux Russes et aux Iraniens »⁷.*

Cette décision politique –le Quai, et notamment Eric Chevallier, était opposé à la fermeture- confirme enfin le peu d'importance accordée aux sources locales, sans parler des services de renseignement, qui faisaient remonter au politique des informations d'une portée inestimable pour qui voulait bien les chercher. Par la coupure de ces canaux de communication, on entérine une situation qui prévalait depuis des mois déjà, et on confirme au niveau politique que l'on peut se passer de renseignements fiables, des objectifs politiques tranchés se suffisant probablement à eux-mêmes. Enfin, on enterre de manière définitive tout contact avec le régime, ce qui va à l'encontre du principe même de la diplomatie, consistant à discuter avec ses adversaires. Plusieurs observateurs pointent du doigt une confusion entre relation politique et relation diplomatique. La France, qui misait sur la chute du dictateur syrien, refusait de négocier avec le régime. Pourtant, plus d'un an après le déclenchement des manifestations, ce dernier est toujours là, ce qui oblige la France à se rendre à la table des négociations.

⁶ *Ibid.*, p. 336.

⁷ *Ibid.*, p. 291.

§2 – La difficulté de traiter avec tous les acteurs du conflit

Le premier cadre de négociations sur la Syrie auquel participe la France est celui des « Amis de la Syrie ». Cette conférence internationale regroupe les Etats opposés au régime de Bachar al-Assad. La première réunion a lieu en Tunisie en février 2012, et elle est composée d'une soixantaine d'Etats et organisations internationales. Un consensus parvient à être trouvé, qui appelle le gouvernement syrien à « *cesser immédiatement toute forme de violence* »⁸, prévoit le renforcement des sanctions économiques et confirme la reconnaissance du CNS. Mais ce communiqué ne trouve pas d'application, se heurtant par deux fois aux vetos russe et chinois. Aussi, un cadre plus large est adopté, qui prend place à Genève, afin de trouver un compromis avec ces deux Etats, qui aboutirait au vote de résolutions contraignantes au Conseil de sécurité. La première de ces réunions, sous l'égide de l'ONU, a lieu fin juin 2012, où toutes les parties prenantes au conflit doivent se rassembler pour trouver un accord sur l'avenir politique de la Syrie.

Laurent Fabius est alors ministre des Affaires étrangères depuis un mois seulement, et il aborde cette réunion avec un espoir non feint, quelques semaines après la présentation par Kofi Annan, envoyé spécial de l'ONU en Syrie, d'un plan en six points destiné à trouver une sortie de crise. Laurent Fabius relate les discussions dans ses mémoires, et affirme que toutes les parties s'accordent alors sur le fait que le régime de Bachar al-Assad va bientôt s'écrouler. Même les Russes tombent d'accord sur le principe d'une « *nouvelle entité gouvernementale* »⁹. Le communiqué final du « Groupe d'action pour la Syrie » prévoit l'ébauche d'un processus de transition, avec un organe de gouvernement transitoire.

Mais Moscou va réussir à ajouter une clause, stipulant que cet organe transitoire, « *qui aura les pleins pouvoirs exécutifs et pourra comprendre des membres de l'actuel gouvernement et de l'opposition* » se forme « *sur la base du consentement mutuel* »¹⁰, requérant implicitement l'accord du principal intéressé, Bachar al-Assad. Sergueï Lavrov, le chef de la diplomatie russe, demande aussi à Laurent Fabius de ne pas tenir la réunion des Amis de la Syrie prévue une semaine plus tard « *afin de voir comment le processus de Genève va prendre* »¹¹. En outre, il avertit, de peur d'une interprétation différente des autres Etats

⁸ «La conférence de Tunis appelle à l'arrêt des violences et à de nouvelles sanctions». *Le Monde*, 24 février 2012. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/02/24/les-amis-de-la-syrie-veulent-relande-du-calendrier-diplomatique_1647859_3218.html

⁹ Laurent FABIOUS. 37, *Quai d'Orsay. Diplomatie française, 2012-2016*. Plon, 2016, p. 88.

¹⁰ Communiqué final de la Réunion du Groupe d'Action pour la Syrie, à Genève le 30 juin 2012. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/122001263.html>

¹¹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 306.

présents à la conférence, que la résolution onusienne qui devra sanctionner le texte final ne pourra pas prévoir le recours à la force en cas de non-respect des clauses qu'il contient.

Laurent Fabius va tenir exactement l'attitude inverse : il organise comme prévu la réunion des Amis de la Syrie le 6 juillet, puis se mobilise pour faire voter une résolution sous chapitre VII, ce qui se solde comme annoncé par un troisième veto russe. En réalité, le locataire du Quai d'Orsay ne croit pas au communiqué de Genève, il ne se sent donc pas lié par cette réunion, à laquelle il se vantera pourtant d'avoir « tenu la plume »¹². Il était évident que le vote au Conseil de sécurité n'allait pas passer, la Russie ayant prévenu que cela était sa limite. Laurent Fabius jugera *a posteriori* que la position russe lors de Genève I a mis « un coup d'arrêt au processus en paralysant définitivement [le Conseil de sécurité] sur ce sujet »¹³. Il impute aux Russes la responsabilité des maux des Syriens : Moscou n'aurait pas fait les concessions nécessaires aux Occidentaux pour trouver une solution pacifique au conflit, malgré les nombreuses propositions que ces derniers lui ont faites¹⁴.

François Hollande fait lui aussi part de son désarroi vis-à-vis de la Russie, lorsqu'il retrace sa visite à Moscou en février 2013. Tandis que Vladimir Poutine accuse le président français de soutenir des terroristes, ce dernier lui rétorque qu'il soutient un dictateur¹⁵. D'une manière générale, il y a une incompréhension mutuelle entre la France et la Russie. Chacun joue sa partition sans se préoccuper des intérêts de l'autre partie, sachant pourtant que cette situation est vouée à l'échec. Par la suite, la France n'aura de cesse de marginaliser la Russie dès lors que celle-ci ne s'accordera pas sur son diapason.

Après Genève I, les réunions qui tentent de trouver une solution à la crise n'aboutissent pas. Même les « Amis de la Syrie » ne parviennent pas à se mettre d'accord. Plusieurs sujets les divisent : d'abord la question du sort du régime, avec une hésitation entre la conservation de certains de ses éléments n'ayant pas de sang sur les mains et une volonté de faire table rase du passé. La question des moyens à mettre en œuvre est aussi clivante : faut-il armer les rebelles ? leur fournir uniquement de la formation et du conseil militaire ? un soutien financier ? Un des problèmes centraux est aussi celui de l'identification des acteurs sur le terrain.

¹² Laurent FABIUS. Point presse à l'issue de la conférence de Montreux. 22 janvier 2014. Disponible sur : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/syrie/conference-geneve-ii/article/syrie-conference-de-geneve-ii>

¹³ Laurent FABIUS. 37, *Quai d'Orsay, op. cit.*, p. 89.

¹⁴ *Ibid.*, p. 99-100.

¹⁵ Gérard DAVET, Fabrice LHOMME. « Un président ne devrait pas dire ça... ». Stock, 2016, p. 569.

Aussi, lorsque les négociations reprennent à Genève début 2014, les espoirs sont nombreux. La France montrera pourtant un visage tout aussi fermé, à l’Iran cette fois. Lors de la préparation de la conférence, Laurent Fabius s’opposera à la participation de l’Iran au prétexte que ce dernier n’est pas « *d’accord avec l’objectif de Genève I* »¹⁶. Il argue aussi que ce pays est dangereux pour la stabilité régionale et craint que la crise syrienne ne soit une occasion pour Téhéran de négocier des concessions sur le dossier nucléaire. Selon lui, « *on ne peut pas noyer la question nucléaire dans la crise syrienne* »¹⁷. Cette posture de refus net coupe évidemment court à toute avancée, l’ONU excluant officiellement Téhéran des pourparlers de Genève le 20 janvier¹⁸. Comme il était prévisible, en février 2014, les négociations de Genève II sont un échec, achoppant comme à l’accoutumée sur l’avenir du président Assad. Plutôt que de préparer la paix, elles semblent baliser le terrain pour une reprise des combats : les participants du régime et de l’opposition refusent de siéger à la même table, chaque partie campant sur ses positions.

Cette exclusion est d’autant plus regrettable qu’il y avait fort à parier que Téhéran aurait pu peser sur les décisions syriennes¹⁹. L’exclusion des négociations d’un protagoniste incontournable a montré dans l’histoire que cela ne contribuait qu’à « *remettre à plus tard une solution* » et à prolonger « *les effusions de sang* »²⁰. La haine viscérale de Laurent Fabius pour l’Iran, que Chesnot et Malbrunot font remonter aux attentats des années 1980, ayant profondément marqué celui qui était alors jeune ministre, semble lui ôter de l’esprit les principes élémentaires de la diplomatie²¹. Cette posture intraitable avec Téhéran se retrouve dans les pourparlers sur le nucléaire iranien : en novembre 2013, Fabius parvient à obtenir un accord plus « robuste » par la menace d’un blocage des négociations²².

¹⁶ Xavier PANON. *Dans les coulisses de la diplomatie française, de Sarkozy à Hollande*. L’Archipel, 2015, p. 170.

¹⁷ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 321.

¹⁸ “Syrie : l’Iran exclu de la conférence de paix”. *Le Monde*, 20 janvier 2014. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/01/20/syrie-l-iran-invite-a-participer-a-geneve-2_4350726_3218.html

¹⁹ Nikolaos VAN DAM. Syrie: pourquoi l’Occident a échoué. *Orient XXI*, 2 juin 2014. Disponible sur : <http://orientxxi.info/magazine/syrie-pourquoi-l-occident-a-echoue,0602>

²⁰ *Ibid.*

²¹ Bertrand BADIE. De la négociation et de la guerre en Syrie. *Orient XXI*, 18 février 2016. Disponible sur : <http://orientxxi.info/magazine/de-la-negociation-et-de-la-guerre-en-syrie,1206>

²² Armin AREFI. “Laurent Fabius, homme de fer contre l’Iran”. *Le Point*, 1 juillet 2015. Disponible sur : http://www.lepoint.fr/monde/laurent-fabius-homme-de-fer-contre-l-iran-01-07-2015-1941423_24.php

Sans la prise en compte des intérêts des deux principaux protagonistes, il est donc illusoire de penser pouvoir régler le conflit syrien. Bertrand Badie rappelle que « *le rôle de médiateur suppose une certaine abnégation qui n'est compatible ni avec les rodomontades ni avec les alignements a priori* »²³. Se prévalant autrefois de pouvoir discuter avec tout le monde, l'action de la France dans les négociations sur la Syrie démontre une vision partielle et partielle, qui bloque la transition politique et l'isole peu à peu sur la scène internationale.

Section 2 – Les limites de l'activisme français

Pour Nicolas Sarkozy puis François Hollande, la décision de rompre les relations diplomatiques avec la Syrie puis l'intransigeance manifestée dans les pourparlers avec les acteurs du conflit sont des signaux forts envoyés à la communauté internationale. Ces choix résolus affirment au reste du monde qu'il faudra encore compter avec la France dans les négociations internationales. Accusé plusieurs fois d'avoir été à la remorque des Américains, François Hollande fait aussi une démonstration de son indépendance en adoptant une position encore plus dure que Washington. S'opposer, c'est en quelque sorte exister. Cette affirmation de puissance aura toutefois des effets ambivalents, d'abord sur la vision de l'opposition armée à Bachar al-Assad (§1), puis sur les capacités politiques de la France à combattre le régime (§2).

§1 – L'aveuglement sur l'opposition armée

Depuis 2011, la France avait fait le pari d'une opposition structurée à laquelle elle avait apporté son aide dans l'élaboration d'un projet politique cohérent. Face aux nombreuses défaillances qui empêchaient une action d'ampleur sur le terrain, notamment un manque de représentativité ; les Amis de la Syrie proposent en 2012 la formation d'une nouvelle entité, la Coalition nationale syrienne, censée être plus rassembleuse et en lien plus étroit avec les factions combattantes sur le terrain. Cette nouvelle CNS est reconnue comme « *seule représentante du peuple syrien et donc comme futur gouvernement de la Syrie démocratique* » par François Hollande le 13 novembre 2012²⁴. La France est la première nation occidentale à le faire avec la Grande-Bretagne, suivies de l'UE, puis des Etats-Unis à la mi-décembre.

²³ Bertrand BADIE, *op. cit.*

²⁴ "La France reconnaît l'opposition syrienne unifiée comme « seule représentante du peuple »". Le Monde, 13 novembre 2012. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/11/13/la-france-reconnait-l-opposition-syrienne-unifiee-comme-seule-representante-du-peuple_1790027_3218.html

L'accord conclu deux jours plus tôt à Doha tente de présenter un front uni, point de départ à une aide plus appuyée des Occidentaux. Les puissances occidentales, au premier rang desquelles la France, soutenaient jusqu'à présent financièrement l'opposition « modérée », incarnée par la branche armée de l'ancien CNS, l'Armée syrienne libre (ASL). Afin de passer à une vitesse supérieure dans le soutien à l'opposition, et tenter de renverser le rapport de force avec le régime, il s'agit en cette fin d'année 2012 de s'assurer de disposer de groupes locaux fiables, dont l'appartenance à une branche laïque est avérée. La nouvelle CNS devait remédier à ces limites qui empêchaient jusque-là la livraison d'équipements, et notamment d'armements.

Fin 2012, de nouvelles rumeurs circulent sur la chute irrémédiable du régime syrien. Laurent Fabius déclare à la conférence des Amis de la Syrie le 12 décembre 2012 que « 2013 devrait être l'année de la Syrie démocratique, unie et libre »²⁵. Il faut donc accélérer la cadence pour rééquilibrer le rapport de force avec le régime et obliger ce dernier à négocier. Seule une mise en difficulté militaire le poussera à rejoindre la table des négociations. Il s'agit aussi de ne pas laisser des groupes plus radicaux prendre l'ascendant sur la rébellion. Pour Eric Chevallier, « la seule réponse au Front al-Nosra, c'est de soutenir une alternative »²⁶. L'Arabie saoudite et le Qatar, selon les notes jaunes des services de renseignement, livrent déjà des équipements létaux aux groupes d'opposition à Bachar al-Assad²⁷. Fournir des armes aux hommes de Salim Idriss est aussi une question de crédibilité pour l'ASL, qui ne pourra parvenir à rassembler qu'en se dotant de moyens concrets.

Le problème est qu'il existe un embargo européen sur la Syrie : Paris plaide donc en faveur d'une levée de cette barrière, faisant valoir que la Russie et l'Iran soutiennent le régime militairement, et qu'il n'est donc pas juste que les rebelles ne puissent bénéficier eux aussi d'une aide de ce type. Mais pour lever l'embargo, il faut l'unanimité des vingt-huit États membres, et sur ce dossier, la France et la Grande-Bretagne, qui rivalisent d'activisme, sont bien isolées. La France commence donc par livrer du matériel non létaux aux rebelles²⁸, ainsi que du renseignement²⁹. Puis, en toute illégalité, François Hollande décide aussi d'entreprendre la livraison d'armes à certains groupes d'opposition, et ce, à partir du « dernier

²⁵ Laurent FABIUS. Conférence de presse sur l'opposition syrienne, à Marrakech le 12 décembre 2012. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/123002378.html>

²⁶ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 342.

²⁷ *Ibid.*, p. 338.

²⁸ Notamment de la logistique, des moyens de communication cryptés, des lunettes de vision nocturne... Voir Xavier PANON, *op. cit.*, p. 162.

²⁹ Notamment des images satellites sur les mouvements de l'armée syrienne. Voir Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 341.

trimestre 2012 »³⁰. Cette mission délicate est confiée à la DGSE, qui se montre d'abord réticente. En effet, le risque est de se faire prendre en flagrant délit de violation d'un embargo. Une autre difficulté, peut-être la plus importante, est de s'assurer du destinataire de ces armements. François Hollande précise que ces livraisons sont intervenues « *dans les zones où l'opposition fait face à Assad et à Daech, dans les secteurs d'Alep, de Homs, au sud* »³¹. Elles consistent principalement en des missiles antichars (RPG-7), les missiles antiaériens étant une limite absolue, de peur qu'ils ne tombent entre de mauvaises mains.

En effet, la tâche s'avère ardue. L'opposition modérée n'est pas coordonnée, elle souffre de dysfonctionnements dans son organisation : en avril 2013, le président de la CNS, Moaz al-Khatib, démissionne. Plusieurs hauts-responsables de l'ASL prennent la parole pour dénoncer une armée gangrénée par les islamistes, que Salim Idriss ne contrôle plus. Pour Malik al-Kurdi, membre de l'état-major de l'ASL, celle-ci « *n'est plus qu'un nom* »³². Les livraisons françaises restent effectivement modestes comparées à celles effectuées par le Qatar et l'Arabie saoudite³³, qui procèdent selon Fabius à des « *distributions diverses sans guère de discernement* »³⁴. Par opportunisme, beaucoup de combattants se dirigent vers les groupes disposant de plus grandes ressources matérielles et financières, les factions islamistes. Le Front al-Nosra, notamment, gagne du terrain et attire de nombreux combattants, même s'il prête allégeance à Al-Qaïda en avril 2013³⁵. Il parvient à capter des rebelles frustrés de ne pouvoir combattre le régime efficacement.

De plus, l'identification des rebelles à armer est réellement épineuse. La vision des opposants modérés est brouillée par les alliances de circonstances nouées sur le terrain. Des factions de l'ASL n'hésitent pas à se coordonner avec des groupes qualifiés de « terroristes » comme le Front al-Nosra pour répondre ponctuellement à un assaut du régime. Les recompositions et coalitions souvent éphémères rendent difficile la distinction entre « radicaux » et « modérés » que l'on voudrait établir. Le label de « modérés » apposé sur les groupes à armer ne représente pas la réalité. Au vrai, les clivages ne recourent pas cette distinction entre « modérés » et « radicaux ». L'usage d'une rhétorique islamique par les rebelles induit les Occidentaux en erreur, car elle signifie selon eux une position radicale,

³⁰ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 162.

³¹ *Ibid.*, p. 162-163.

³² "L'Armée syrienne libre n'est plus qu'un nom". *Le Temps*, 11 août 2013. Disponible sur : <https://www.letemps.ch/monde/2013/08/11/armee-syrienne-libre-plus-qu-un-nom>

³³ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 164.

³⁴ Laurent FABIUS, 37, *Quai d'Orsay, op. cit.*, p. 90.

³⁵ Isabelle FEUERSTOSS, *La Syrie et la France. Enjeux géopolitiques et diplomatiques*. Chemins de la Mémoire. L'Harmattan, Paris, 2013, p. 365.

alors qu'elle est un simple marqueur identitaire de la lutte, un signe d'appartenance. Cet ancrage religieux se superpose à leur identité nationale et permet à ces combattants de « *donner un sens à leur combat et surtout à leur éventuelle mort* »³⁶.

Cette « *quête aveugle d'étiquetage* »³⁷ manque de voir la réalité du terrain, qui n'est de toute manière plus réellement observable en l'absence de renseignements fiables. Il est donc vain de vouloir livrer des armements à une rébellion « modérée » moribonde. Seules quelques brigades de l'ASL resteraient « laïques ». Un schéma de pensée occidental a été calqué sur un pays où l'influence de la religion est plus forte, même si elle ne signifie pas forcément la promotion de la charia. Il y a donc une incompréhension des Occidentaux face à une situation jugée non conforme à ses représentations de ce que devrait être l'opposition. La France s'est donc voilée la face sur le vrai visage de la rébellion : en imposant ses standards, elle s'est coupée d'une bonne partie de ceux qui produisent l'effort militaire sur le terrain.

De plus, la radicalisation sectaire de la rébellion renforce l'axe chiite et l'alliance régionale entre Damas, Téhéran et le Hezbollah. Laurent Fabius ne peut donc que constater en janvier 2013 que les choses n'avancent pas comme prévu³⁸. La question se pose de renchérir en livrant, officiellement cette fois, en plus grande quantité, des armes à l'opposition modérée. François Hollande prône à nouveau une levée de l'embargo en mars 2013, avant de changer d'avis devant les difficultés de la rébellion à s'organiser. François Hollande avouera en août 2014 seulement, dans une interview au *Monde*, que la France a livré des armes à l'ASL³⁹.

§2 – La « ligne rouge » de la surenchère : l'intervention manquée d'août 2013

Malgré cet échec relatif, la France se montre toujours à l'offensive contre le régime. C'est même ce domaine qui est le plus investi, alors que le soutien à l'opposition ne produit pas d'effets sur le terrain. Aussi, lorsque des soupçons se portent en mai 2013 sur l'utilisation par le régime d'armes chimiques à la mi-avril à Jobar et le 29 avril à Saraqeb, Paris monte au créneau pour convaincre les Américains de réagir. Grâce à des échantillons rapportés par des journalistes du *Monde* et remis puis authentifiés par les Nations Unies, Laurent Fabius

³⁶ Bachir EL-KHOURY. « Qui sont les rebelles syriens ? » *Le Monde diplomatique*, décembre 2016, p. 1 et 9. Disponible sur : https://www.monde-diplomatique.fr/2016/12/EL_KHOURY/56922

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 166.

³⁹ Christophe AYAD, David REVAULT D'ALLONNES, Thomas WIEDER. « Hollande au Monde : « Les rebelles syriens méritent tout notre soutien » ». *Le Monde*, 20 août 2014. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/08/20/hollande-au-monde-je-veux-acceler-les-reformes_4473704_823448.html

confirme le 4 juin 2013 l'emploi de « *toxiques de guerre* »⁴⁰. La France et les Etats-Unis sont dans l'embarras, eux qui avaient fixé une ligne rouge un an auparavant, Paris faisant même de l'utilisation d'armes chimiques « *une cause légitime d'intervention directe* ». Au journal télévisé de France 2 le 5 juin, Laurent Fabius confirme qu'il n'y a « *aucun doute* » que le régime s'est servi de gaz sarin contre sa population. Il explique la stratégie française pour préparer l'opinion à une éventuelle intervention militaire en Syrie⁴¹. Français, Britanniques et Américains commencent à étudier des plans de frappe⁴², mais rien ne se passe.

Puis, le 21 août 2013, une nouvelle attaque chimique se produit dans la banlieue damascène de la Ghouta, quartier occupé par les rebelles, causant plus d'un millier de morts. Après s'être dérobée deux mois plus tôt, la France ne peut pas reculer, étant donné les menaces proférées à l'encontre du régime. Il en va de sa crédibilité. Ne pas intervenir reviendrait aussi à donner un sentiment d'impunité à Bachar al-Assad. Sans même attendre les résultats d'une enquête indépendante, François Hollande accuse le régime⁴³. Laurent Fabius réclame une « *réaction de force* »⁴⁴, y compris sans l'aval du Conseil de sécurité. Après la livraison d'armes à l'opposition, une opération militaire en Syrie serait une vraie victoire pour les néoconservateurs du Quai d'Orsay. Les dirigeants politiques français, britanniques et américains commencent à discuter d'une opération de frappes sur le régime. Cette opération « *punitive* » serait destinée à frapper des « *objectifs militaires du régime syrien en lien avec ses capacités chimiques* »⁴⁵, en particulier les brigades spécialisées et les sites de stockage et de remplissage des missiles syriens. Ces frappes sont nécessaires selon Laurent Fabius, non pas pour détruire le régime de Bachar al-Assad, mais pour lui « *envoyer un message clair [...], lui interdire de recommencer* »⁴⁶ et l'amener en position de faiblesse à la table des négociations.

⁴⁰ Laurent FABIUS. Déclaration sur l'emploi d'armes chimiques en Syrie, à Paris le 4 juin 2013. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/133001351.html>

⁴¹ Laurent FABIUS au JT de 20H de France 2, 4 juin 2013. Vidéo disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=tSplAPNT_G0

⁴² Xavier PANON, *op. cit.*, p. 173.

⁴³ Gérard DAVET, Fabrice LHOMME, *op. cit.*, p. 571.

⁴⁴ Christophe AYAD, Benjamin BARTHE, *et. al.* "L'été où la France a presque fait la guerre en Syrie". *Le Monde*, 13 février 2014. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/international/article/2014/02/13/chroniques-syriennes-1-3-a-1-ete-2013-le-choc-de-l-attaque-chimique-en-banlieue-de-damas_4365000_3210.html

⁴⁵ David REVAULT D'ALLONNES. *Les guerres du président*. Seuil, novembre 2015, p. 62.

⁴⁶ Laurent FABIUS. 37, *Quai d'Orsay*, *op. cit.*, p. 92.

Le problème qui se pose alors est celui de la légalité internationale de l'intervention. Tous les plans sont prêts, l'opération « Fight tonight » est prévue pour le 1^{er} septembre dans la nuit⁴⁷, le lendemain du retour des inspecteurs de l'ONU. Mais le 29 août, la Chambre des communes rejette l'opération militaire proposée par David Cameron, qui doit renoncer. Puis, « *quelques heures seulement avant le déclenchement prévu de l'opération* »⁴⁸, Barack Obama annonce au téléphone au président français qu'il soumettra l'intervention militaire à l'approbation du Congrès à partir du 9 septembre, c'est-à-dire après le sommet du G20 qui doit se tenir à Saint-Pétersbourg les 5 et 6 septembre. Il invoque « *son équation personnelle et le traumatisme né des récentes interventions extérieures de l'armée américaine* »⁴⁹.

C'est une énorme désillusion pour François Hollande, qui garde son état-major en alerte et s'active en choisissant de déclassifier des rapports des services de renseignements prouvant la culpabilité du régime. Plusieurs spécialistes affirment que les documents ont été tronqués, parfois dénaturés pour coller à la version officielle. Pour Vincent Desportes, il n'y a ici rien de plus qu'un « *acte politique pour légitimer une intervention* »⁵⁰. C'est François Hollande qui se montre le plus belliciste, refusant d'apparaître comme suiveur des Etats-Unis. Il pense que « *nous ne devons en aucun cas apparaître comme supplétifs dans une éventuelle réaction de force en réponse à cette attaque chimique* »⁵¹. Mais les diplomates du Quai d'Orsay mettent en garde contre les risques d'une action unilatérale.

Finalement, le sommet du G20 va permettre de trouver une issue à la crise, la France se trouvant impuissante à agir en l'absence des Etats-Unis. C'est de Moscou que la solution va venir. Lorsqu'une motion soutenue par onze pays du G20 appelle à une réponse internationale forte contre le régime syrien, Vladimir Poutine prend conscience de la probabilité d'une intervention militaire chez son allié⁵². Saisissant la perche que lui tend John Kerry, et sachant le président américain désireux de trouver une sortie de crise qui ne lui ferait pas perdre la face, le président russe propose le 9 septembre le démantèlement de l'arsenal chimique syrien.

Le 14 septembre, l'accord russo-américain est conclu à Genève. L'option des frappes est définitivement écartée et la France se rallie à la proposition russe pour ne pas être mise hors-jeu. Elle ajoute toutefois des exigences fortes, comme des représailles en cas de non-respect de ses engagements par le régime syrien. A l'assemblée générale des Nations Unies le 24

⁴⁷ David REVAULT D'ALLONNES, *op. cit.*, p. 64.

⁴⁸ Laurent FABIOUS, 37, *Quai d'Orsay, op. cit.*, p. 94.

⁴⁹ David REVAULT D'ALLONNES, *op. cit.*, p. 67.

⁵⁰ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 185.

⁵¹ David REVAULT D'ALLONNES, *op. cit.*, p. 63.

⁵² Xavier PANON, *op. cit.*, p. 187.

septembre, François Hollande s'offre une tribune en proclamant que la France doit « *agir partout où la liberté des peuples est bafouée, où les droits fondamentaux sont compromis* »⁵³. Mais ces propos incantatoires se heurteront au vote de la première résolution sur la Syrie le 27 septembre 2013, Moscou n'ayant pas mis son veto mais ayant obtenu la promesse du vote d'une autre résolution dans l'hypothèse du non-respect de ses engagements par le régime, réduisant à néant l'activisme français.

Cet épisode est un échec retentissant pour la diplomatie française, et restera comme une « *tâche indélébile* »⁵⁴ pour François Hollande. Cette crise a d'abord « *donné un permis de tuer à Assad* »⁵⁵ selon le président, mais elle a surtout montré que la France était incapable d'intervenir seule, non pas parce qu'elle n'en était pas capable militairement, mais parce qu'elle est trop faible politiquement. On voit ici apparaître une réelle ligne de fracture entre les représentations des dirigeants politiques sur le rôle de la France, où domine « *l'obsession de l'indépendance* »⁵⁶, et la réalité géopolitique à laquelle elle doit faire face. Cela est à mettre en lien avec la dimension émotionnelle de la réponse française dans la crise syrienne. Ces éléments personnels sont omniprésents et peuvent expliquer une partie des contradictions de l'attitude française.

Section 3 – La politique de l'affect, révélatrice d'une marginalisation de la position française

Après le « lâchage » américain, la diplomatie française tient sa position d'opposante résolue au régime, ne souhaitant pas être assimilée au renoncement des Etats-Unis. Mais cet activisme devient purement rhétorique, la France ayant les mains liées dans les négociations. Les dirigeants politiques basculent ainsi de plus en plus sur le terrain moral, alors que les arguments d'autorité, répétés maintes et maintes fois, ne produisent plus d'effets. Le démantèlement de l'arsenal chimique syrien, proposé par la Russie et qui permettra aux Etats-Unis de « *sortir par le haut* »⁵⁷, sera ainsi le prélude à une certaine marginalisation de la position française (§2), qui n'est plus en phase avec la réalité. La conséquence sera un repli sur une diplomatie de l'émotion (§1), la France restant persuadée qu'il est de sa responsabilité de peser sur les événements en Syrie.

⁵³ François HOLLANDE. Déclaration sur les défis et les priorités de la communauté internationale, à New York le 24 septembre 2013. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/137002180.html>

⁵⁴ “Les confidences de François Hollande aux journalistes”. *France Info*, 22 juillet 2014. Disponible sur : http://www.francetvinfo.fr/politique/les-confidences-de-francois-hollande-aux-journalistes_652819.html

⁵⁵ David REVAULT D'ALLONNES, *op. cit.*, p. 71.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 63.

⁵⁷ Gérard DAVET, Fabrice LHOMME, *op. cit.*, p. 575.

§1 – *La production d'un discours moral, aveu d'impuissance*

Beaucoup d'observateurs reprocheront à la France de se rapprocher de l'univers moral bushien dans sa dénonciation du régime syrien. Un champ lexical visant à le décrédibiliser est mis en place, accentué à mesure que la situation sur le terrain se dégrade, que les pourparlers patinent, que la France se montre impuissante à régler la crise. A l'idée de « bien » et de « mal » de l'ancien président américain succède une pensée tout aussi manichéenne mettant en avant un champ lexical normatif exposant la cruauté du régime, le mal qu'il représente, source de son illégitimité. Autant de procédés destinés à persuader un public qu'il n'est pas possible de s'allier avec un régime si sanguinaire.

Par exemple, c'est Laurent Fabius lorsqu'il explique que Bachar al-Assad « *ne mériterait pas d'être sur la terre* »⁵⁸ en août 2012. C'est François Hollande, qui, pour justifier sa décision de frapper le régime après les attaques chimiques, dit lors de la conférence des ambassadeurs le 27 août 2013 que « *la France est prête à punir ceux qui ont pris la décision infâme de gazer des innocents* »⁵⁹. Blâmer le régime, porter sur lui un jugement moral, est la dernière voie possible pour lutter contre lui, les actions diplomatiques n'étant plus suffisantes. Or, pour un conseiller ministériel, « *c'est une erreur totale de discours [...], l'opinion ne peut pas comprendre ni adhérer à [cet] argument* »⁶⁰. Enfin, cette rhétorique morale permet de disqualifier les voix alternatives, par exemple avec la référence récurrente aux « munichois » pour désigner ceux qui refusent la guerre en Syrie⁶¹.

Qu'est-ce qui explique cet acharnement et cet attachement particulier à ce discours éthique ? C'est probablement la place des représentations qui joue un rôle déterminant : Isabelle Feuerstoss montre que derrière de simples événements peuvent se trouver des dynamiques structurelles, comme des représentations, de soi et des autres, qui servent souvent de justification à une revendication politique⁶². Dans le cas de la Syrie, les mémoires collectives ont gardé la trace du passé mandataire français, en particulier dans les milieux politique et diplomatique, ce que Dorothee Schmid appelle « *la digestion dialectique du passé*

⁵⁸ Laurent FABIUS. Déclaration sur l'attitude de la France face à la situation en Syrie, à Kilis le 17 août 2012. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/123001516.html>

⁵⁹ François HOLLANDE. Déclaration sur les défis et les priorités de la politique étrangère de la France, à Paris le 27 août 2013. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/137001975.html>

⁶⁰ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 178.

⁶¹ Jean-Pierre FILIU. "Munich de Tchecoslovaquie et Munich de Syrie". *Un si Proche Orient*, Les blogs du Monde, 15 février 2016. Disponible sur : <http://filiu.blog.lemonde.fr/2016/02/15/munich-de-tchecoslovaquie-et-munich-de-syrie/>

⁶² Isabelle FEUERSTOSS, *op. cit.*, p. 28.

colonial »⁶³. Cette chercheuse à l'IFRI abonde dans le même sens qu'Isabelle Feuerstoss en expliquant que « *dans l'imaginaire diplomatique français, l'Histoire impose à notre pays une forme de responsabilité en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, tout en lui garantissant des avantages acquis* »⁶⁴. Au Proche-Orient, et en particulier en Syrie, la France se croit attendue. François Hollande avance même qu' « *il y a une demande de France, et il y a une demande de leadership* »⁶⁵.

Ce leadership, on le retrouve dans tous les compartiments de la politique étrangère française. Dans la lignée du général de Gaulle, pour qui « *la France ne peut être la France sans la grandeur* », les dirigeants politiques pensent encore souvent la France comme une puissance mondiale, ayant vocation à l'universalisme. Cette place particulière est revendiquée par Laurent Fabius, qui rappelle la singularité française au regard de l'Histoire, « *la Révolution française, la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, l'instauration de la République quand le reste de l'Europe était gouverné par des empereurs et par des rois* »⁶⁶. Ces valeurs portées par la France au cours de l'Histoire, la France doit les répandre. Pour François Hollande, « *la France est un pays qui a un message à délivrer au monde [...], des valeurs, des principes [...], une influence internationale* »⁶⁷. L'enjeu est aussi de donner fierté aux Français : « *pour les Français, c'est important quand même de prouver que notre pays peut montrer qu'il est respecté* »⁶⁸.

Les deux hommes qui ont dirigé la diplomatie française depuis cinq ans sont donc imprégnés de cette pensée qu'ils ont essayé d'appliquer. Au détriment de nos intérêts ? Selon François Hollande, « *notre politique étrangère va bien au-delà de nos intérêts. Elle a vocation à être utile à la planète toute entière* »⁶⁹. Pour Laurent Fabius, défendre uniquement ses intérêts revient à être égoïste. Dans la crise syrienne, il reproche d'ailleurs à la Russie de poursuivre ses « *intérêts plus larges* »⁷⁰. La France promet bien ses intérêts, mais « *elle s'attache à voir et à agir plus loin qu'elle-même* »⁷¹.

⁶³ Dorothée SCHMID. La France au Moyen-Orient : l'engagement par obligation ? *Etudes de l'IFRI*, avril 2016. Disponible sur : https://medium.com/@IFRI_la-france-au-moyen-orient-lengagement-par-obligation-e9524c1c7482

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Gérard DAVET, Fabrice LHOMME, *op. cit.*, p. 651.

⁶⁶ Laurent FABIUS. 37, *Quai d'Orsay, op. cit.*, p. 193.

⁶⁷ François HOLLANDE. Déclaration sur l'intervention militaire française au Mali, à Bamako le 19 septembre 2013. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/137002158.html>

⁶⁸ Gérard DAVET, Fabrice LHOMME, *op. cit.*, p. 654.

⁶⁹ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 47.

⁷⁰ Laurent FABIUS. 37, *Quai d'Orsay, op. cit.*, p. 109.

⁷¹ *Ibid.*, p. 197.

Si la France a consenti autant d'efforts en Syrie, c'est donc qu'elle avait selon ses dirigeants une responsabilité, une vocation mondiale. Ce volontarisme devait permettre de restaurer un prestige écorné et de défendre une image de la France sur la scène internationale. Manon-Nour Tannous résume cela en expliquant que la position française en Syrie depuis 2011 consiste à « *tenir son rang* »⁷². Si elle le fait bien en Libye en 2011, puis au Sahel, où l'opération Serval a été déclenchée en janvier 2013, démontrant sa force de frappe et son indépendance ; la Syrie reste une épine dans son pied, une situation complexe qu'elle ne parvient pas à maîtriser. La posture belliciste de la France apparaît alors comme une manière de peser sur le déroulement de la crise, même si elle n'est pas prête à la mettre en œuvre. On peut aussi avancer l'hypothèse d'un « syndrome irakien », se manifestant par la volonté de reproduire la situation de 2003, où la France s'est illustrée en s'opposant à la politique américaine au Moyen-Orient. Manon-Nour Tannous remarque que bon nombre de décideurs français restent marqués par cette expérience⁷³. Aujourd'hui comme hier, peut-être les dirigeants politiques pensent-ils que la France peut encore une fois tenir bon à ses principes et avoir raison contre tout le monde.

Considérant que sa puissance se mesure par sa capacité à infléchir la situation et les décisions des acteurs qui y interviennent, elle ne peut que constater son échec. La France revendique peut-être une place qui ne lui est plus forcément reconnue sur la scène internationale. En effet, selon un conseiller hollandais, « *nous nous mentons à nous-mêmes en nous mettant en scène dans une grandeur dont nous savons qu'elle n'est plus* »⁷⁴. Les arguments moraux interviennent alors en dernier recours, c'est un aveu d'impuissance, ils seraient l'ultime fil qui nous raccrocherait à notre puissance passée. Face à cela émerge l'idée d'une France intermédiaire, « *pont entre les civilisations, les sociétés et les cultures* »⁷⁵, alternative à la France comme « *puissance exceptionnelle de rayonnement* »⁷⁶. Pour beaucoup de diplomates, l'intérêt de la France aujourd'hui est de discuter avec toutes les parties, de constituer un arbitre qui peut fixer les règles du jeu. Mais ce n'est pas non plus la place que prend la France dans la crise syrienne, conservant une position clivante malgré les changements qui prennent place et se coupant d'interlocuteurs indispensables, au risque de devenir inaudible.

⁷² Manon-Nour TANNOUS. « Tenir son rang » : la politique française..., *op. cit.*

⁷³ *Ibid.*, p. 132.

⁷⁴ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 14.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 15.

⁷⁶ Laurent FABIOUS. 37, *Quai d'Orsay*, *op. cit.*, p. 147.

§2 – *Une voix française perdant en crédibilité à force d’obstination*

Depuis le début de la crise syrienne en 2011, nous avons vu que la France se démène, en particulier dans sa dénonciation virulente du régime. Mais ces efforts semblent vains. La comparaison de l’évolution des attitudes française et américaine au cours de la crise syrienne peut permettre d’illustrer les raisons expliquant pourquoi la France, malgré son activisme, perd peu à peu voix au chapitre.

Après avoir été de fervents opposants au régime, les Etats-Unis se montrent plus raisonnables. Ce changement de position, peut-être poussée par un président américain qui refuse de s’engager trop avant, est vivement critiqué par les Français, qui campent sur leur position initiale. Cette opposition entre pragmatisme, plutôt côté américain, et ce qui ressemble à un certain dogmatisme côté français, s’illustre par exemple au sujet de la CNS. Pour les Français, elle doit être considérée comme un gouvernement provisoire. Paris développe une théorie des « zones libérées » par la rébellion, à partir desquelles se mettrait en place l’autorité du nouveau gouvernement syrien. Elle prend appui sur les expériences algérienne avec le GPRA et libyenne avec le CNT. Les Etats-Unis ne sont pas si péremptoirs. Ils admettent que la CNS constituera bien « *le noyau d’un futur gouvernement d’unité nationale* »⁷⁷, mais que ce dernier devra compter des membres du régime actuel.

Si les Américains n’épousent pas la vision française, c’est parce qu’ils prennent conscience que les fameuses zones libérées ne sont absolument pas contrôlées par un acteur unique, encore moins par l’ASL, qui est plutôt en retrait par rapport aux groupes islamistes radicaux. Sur la base de cette position plus souple, qui admet la présence de possibles « terroristes », alors que Paris s’échine à les nier, Washington entame un dialogue direct avec Moscou. C’est cet infléchissement qui permet à John Kerry d’annoncer lors de sa visite en Russie en mai 2013 l’ouverture prochaine d’un second *round* de négociations à Genève, au début de l’année 2014. Ce seront les pourparlers de Genève II, qui échoueront, mais la diplomatie américaine prouve que sa méthode d’ouverture relative et de concessions fonctionne, car elle a pu reprendre un dialogue avec la Russie. Vladimir Poutine comprend bien l’intérêt qu’il a à traiter en priorité avec les Etats-Unis sur ce dossier.

⁷⁷ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 334

A l'inverse, la méthode française se caractérise par une rigidité assez forte, avec une position inflexible martelée à chaque sommet. L'ouverture de négociations ne sera possible que si Bachar al-Assad quitte le pouvoir. Or, c'est cette exigence préalable d'un départ du président syrien, irrecevable pour ses soutiens, qui fait échouer les négociations. En même temps, la France continue de soutenir une opposition « modérée » au régime, dont elle sait pourtant qu'elle prend une coloration islamiste assez forte au cours de l'année 2013, réduisant les forces laïques à quelques unités. Robert Ford, ancien ambassadeur américain à Damas, dira que « *l'opposition syrienne n'a jamais présenté de programme de transition crédible indiquant explicitement par quoi elle comptait remplacer le régime d'Assad* »⁷⁸. Pourtant, même après l'échec des négociations de Genève, François Hollande continue d'afficher sa détermination au soutien de la CNS, en recevant le 20 mai 2014 une délégation d'opposants qu'il dit vouloir « *soutenir, mais cette fois de manière plus efficace* »⁷⁹.

Cette diplomatie sans concessions, critique des voix qui ne suivent pas la sienne, comme l'UE mais aussi les Etats-Unis, accusés par Fabius de jouer un « *macabre jeu de dupes* »⁸⁰, n'a aucune chance d'aboutir à une amélioration de la situation. L'analyse faite de la situation est pourtant globalement juste et répond à un but noble : soutenir Bachar al-Assad revient à soutenir le terrorisme, « *dans la mesure où ils se légitiment l'un l'autre* »⁸¹. Cela pérenniserait les groupes islamistes et conduirait à abandonner les populations sunnites, dont les factions « modérées » devraient accomplir l'essentiel du travail de reconquête. Il est évident que la France ne pouvait pas complètement abandonner le futur qu'elle avait en tête pour la Syrie, ni adhérer au discours russe et syrien sur le régime comme rempart contre le terrorisme ; toutefois sa « *politique humainement géniale mais politiquement catastrophique* »⁸² a aussi bloqué les négociations. Pourtant, elle continue de se féliciter de la constance de sa position, même si cela se fait au détriment de toute efficacité.

La diplomatie française peut bien s'agiter, en proposant la renonciation au droit de veto au sein du Conseil de sécurité en cas de crimes de masse, en saisissant la Cour pénale internationale pour « crimes contre l'humanité » contre Bachar al-Assad⁸³, en plaidant pour

⁷⁸ Robert FORD. Entretien avec la revue *Politique internationale*, été 2014, n°144. Disponible sur : http://www.politiqueinternationale.com/revue/article.php?id_revue=144&id=1295&content=synopsis

⁷⁹ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 357.

⁸⁰ Laurent FABIUS. *37, Quai d'Orsay, op. cit.*, p. 89.

⁸¹ *Ibid.*, p. 98.

⁸² Diplomate libanais cité par Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 13.

⁸³ Renaud DUMESNIL. "Syrie : 55 000 photos à l'appui, la France porte plainte pour crimes contre l'humanité". *Arte*, 1 octobre 2015. Disponible sur : <http://info.arte.tv/fr/syrie-55-000-photos-lappui-la-france-porte-plainte-pour-crimes-contre-lhumanite>

l'acheminement d'une aide humanitaire aux populations civiles, en organisant des réunions aux Nations Unies sur la protection des Chrétiens d'Orient... Elle se heurtera à chaque fois au veto russe si elle ne parvient pas à faire changer d'avis cet acteur. La France est à l'origine de toutes les résolutions ayant fait l'objet d'un veto russe depuis le début de la crise syrienne⁸⁴, et elle s'obstine encore. D'une manière générale, la France est créditée d'une expertise particulière sur le Proche-Orient, due à son passé, reconnu, comme puissance mandataire. Mais elle est surtout considérée comme trop partielle, trop clivante, pour pouvoir faire émerger des positions communes. Et cela n'a pour conséquence que de faire s'amenuiser progressivement son influence dans la gestion du conflit, et à pousser les Etats-Unis dans les bras russes.

La négociation est pourtant l'essence même de la diplomatie. Bertrand Badie rappelle que les puissances « occidentales » ont perdu après la fin de la Guerre Froide cette habitude de négocier, pour se complaire dans une position d'arbitre, de « *puissances hégémoniques bienveillantes qui imposent leurs solutions à ceux qui se querellent* »⁸⁵. Il observe aujourd'hui un renouveau de « *l'art de l'ancienne diplomatie* »⁸⁶, à laquelle la Russie n'a jamais renoncé, et que la France ferait bien de réapprendre si elle veut continuer à peser dans le conflit syrien : « *la paix se fait sur des volontés partagées ou ne se fait pas* »⁸⁷.

Les cinq cycles de négociation à Genève, dont le dernier a débuté le 16 mai 2017, ont échoué à trouver une solution viable, ne parvenant pas à capitaliser sur la résolution 2254 de décembre 2015, seul accord global intervenu entre toutes les parties au conflit. Un autre processus de négociations fait à présent concurrence au cadre onusien, c'est celui des pourparlers d'Astana, entamés en janvier 2017 entre la Russie, la Turquie et l'Iran, trois acteurs régionaux ayant réussi à imposer leur présence par leur intervention militaire en Syrie. Ces deux circuits parallèles illustrent la défiance de la Russie, qui semble mener les débats, à l'égard des Occidentaux, avec qui les tractations n'ont produit aucun résultat palpable. On peut regretter que la France ne réussisse pas à imposer ses conditions à un futur règlement du conflit, s'il s'avérait qu'une sortie de crise devait être réalisée par ce dernier cadre de pourparlers.

⁸⁴ Manon-Nour TANNOUS. « Tenir son rang » : la politique française..., *op. cit.*, p. 130.

⁸⁵ Bertrand BADIE, *op. cit.*

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ *Ibid.*

CHAPITRE 3 – L’AVENIR DE LA RELATION FRANCO-SYRIENNE : UNE RUPTURE DÉFINITIVE ?

Aujourd’hui, plusieurs incertitudes planent sur l’avenir de la relation franco-syrienne. Si la stratégie de la France au cours des six dernières années a vivement été critiquée pour son incohérence et son manque de pragmatisme, elle peut également être perçue comme le résultat d’un calcul politique pensé sur le long terme (Section 1). Quoiqu’il en soit, plusieurs éléments laissent désormais envisager une stabilisation du conflit : le régime semble être en passe de mater une rébellion dont la coloration islamiste effraye. En effet, le terrorisme que dénonçait Bachar al-Assad s’exporte en Europe, et frappe notamment la France, où les responsables politiques infléchissent progressivement leur discours (Section 2). À terme, un rapprochement de la France avec le régime est une piste envisageable, grâce aux intérêts que les deux pays partagent. C’est à présent au président Emmanuel Macron qu’il appartiendra de dénouer le fil de cette guerre entre puissances qui ne trouvent toujours pas d’issue et dont la population est *in fine* la victime expiatoire (Section 3).

Section 1 – La politique française en Syrie : un choix pragmatique ?

L’émotion dont on affuble la politique syrienne du mandat de François Hollande contraste avec l’image que donnent beaucoup de collaborateurs et de journalistes d’un homme au sang-froid, sans affect, qui sait prendre des décisions cruciales sans sourciller. En effet, il se pourrait en réalité que loin de se laisser dicter sa conduite par une quelconque émotion, la politique syrienne de François Hollande soit le fruit d’un pragmatisme un peu cynique. En attestent le retour d’une diplomatie économique forte sous son mandat (§1), dont les retombées peuvent être vues comme structurantes, en particulier dans les pays du Golfe, soutiens immodérés de l’opposition à Bachar al-Assad (§2).

§1 – Le retour de la diplomatie économique sous François Hollande

François Hollande a fait de la diplomatie économique une des priorités de l’action de la France à l’étranger sous son quinquennat. Cette réorientation s’articule à l’ambition affichée de faire de la France une puissance influente. La diplomatie économique est donc relancée sous l’égide de Laurent Fabius en 2012 : le ministère des Affaires étrangères devient le ministère des Affaires étrangères et du développement international (MAEDI), et intègre pleinement l’économie dans son périmètre d’action. En témoignent un renforcement des liens avec Bercy, la création d’une direction des entreprises et de l’économie internationale, la nomination d’un secrétaire général adjoint venu du ministère de l’Economie... Laurent Fabius

attache beaucoup d'importance à cette dimension économique, qui permet selon lui de véhiculer les valeurs promues par la France et de renforcer sa capacité de rayonnement à l'international¹.

Au-delà de ces préoccupations symboliques, auxquelles la France reste attachée, il existe plus prosaïquement des « *nécessités de la balance commerciale et de l'emploi* »². En effet, la relance de la diplomatie économique rencontre aussi des enjeux pragmatiques, visant à sortir du marasme dans lequel la France est embourbée et qui a été l'objectif principal du quinquennat. Afin de pourvoir à ces besoins ont été encouragées ces dernières années les exportations d'armements, qui constituent une manne rémunératrice pour la France. Il est estimé que sur la période 2008-2013, ces exportations ont permis de réduire le déficit commercial de cinq à huit points³.

Ces exportations sont aussi nécessaires car elles permettent à l'Etat, premier client mais aussi premier actionnaire des industries de défense, de conserver un approvisionnement indépendant pour ses équipements de défense. De plus, c'est un secteur économique qui génère près de 165 000 emplois, dont 40 000 sont liés aux exportations⁴. La bonne santé de la Base industrielle et technologique de défense (BITD) préoccupe Paris, surtout dans un contexte européen qui encourage la libre-concurrence et livre les industries européennes de défense à une concurrence parfois déloyale par rapport aux industries extracommunautaires qui bénéficient de protections chez elles. François Hollande déclarait ainsi en juillet 2013 qu' « *il faut une économie forte pour payer nos actes de souveraineté* »⁵. Et cela est plutôt une réussite : la France est désormais le troisième exportateur mondial d'armements derrière les Etats-Unis et la Russie. En 2015, les ventes ont atteint le chiffre record de 16,9 milliards d'euros, plus du double du résultat de l'année précédente. Lors de l'annonce traditionnelle de ses chiffres en mars 2017, la DGA ne s'est pas prononcée sur les exportations, pour ne pas inclure d'opérations encore incertaines, mais il est estimé que les prises de commande devraient atteindre 20 milliards d'euros⁶.

¹ Laurent FABIUS. 37, *Quai d'Orsay. Diplomatie française, 2012-2016*. Plon, 2016, p. 171.

² Christophe AYAD. "La diplomatie illisible de François Hollande". *Le Monde*, 14 février 2015. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/international/article/2015/02/14/la-diplomatie-illisible-de-francois-hollande_4576623_3210.html

³ MINISTERE DE LA DEFENSE. *Rapport au Parlement sur les exportations d'armement*, juin 2016, p. 10.

⁴ MINISTERE DE LA DEFENSE, CIDEF. *Les exportations françaises d'armement : 40 000 emplois dans nos régions*. Etude d'impact social, économique et technologique, septembre 2014.

⁵ Xavier PANON. *Dans les coulisses de la diplomatie française, de Sarkozy à Hollande*. L'Archipel, 2015, p. 49.

⁶ Olivier FOURT. "Les secrets des exportations françaises d'armement". *RFI*, 1 mars 2017. Disponible sur : <http://www.rfi.fr/france/20170301-france-armement-exportations-secrets-methode-qualite-superieure-situation-geopolitiq>

Et depuis 2010, c'est essentiellement au Moyen-Orient, et notamment dans les pays du Golfe, que se déploie notre diplomatie économique. De 2010 à 2015, 54% des prises de commandes françaises émanent du Proche et Moyen-Orient⁷. Ces Etats ont fortement augmenté leurs importations d'armements sur la décennie 2005-2015. Avec ces Etats, la France partagerait des préoccupations similaires liées à la sécurité. Le rapport du ministère de la Défense rendu au Parlement en juin 2016 confirme que dans ces pays, la France répond à « *un besoin légitime [...] de renforcer leur sécurité, d'affirmer leur souveraineté, et surtout, de participer aux côtés de la France à des opérations internationales contre le terrorisme* »⁸. Ainsi, les trois premiers clients de la France sont aujourd'hui l'Arabie saoudite, le Qatar et l'Egypte. En 2015, la France a remporté ses premiers contrats pour l'exportation du Rafale. Le premier est intervenu avec l'Egypte, et le second a été conclu avec le Qatar, qui a commandé en mai 2015 vingt-quatre avions de chasse français. A l'Arabie saoudite, la France livre des munitions d'artillerie, accompagnées de camions Caesar, ainsi que des obus de mortier⁹. Riyad avait aussi conclu un contrat de trois milliards avec Paris pour que celle-ci dote l'armée libanaise de matériel français.

Ce qui peut amener à lier ces exportations avec la guerre en Syrie résulte d'un constat simple : la vente d'armements implique bien plus qu'une simple relation commerciale. Comme le dit Jean-Yves le Drian, « *ce renforcement de la filière industrielle de défense [...] est aussi l'occasion de créer ou de renforcer des partenariats stratégiques* »¹⁰. Jean-Yves le Drian, ministre de la Défense de 2012 à 2017, prend en charge cette dimension de la relation. Souvent dépeint comme un « *infatigable VRP* »¹¹, il se rend régulièrement chez ses partenaires pour tenter d'établir avec eux des liens privilégiés. Cette relation de confiance est à la base des exportations d'armements, car ces dernières engagent les Etats sur le long terme. Par conséquent, « *l'objectif recherché est bien de créer un lien étroit avec les Etats importateurs* »¹². La vente d'armements peut donc se traduire par un soutien symbolique ou réel dans d'autres secteurs de la relation, dans d'autres dossiers où les parties sont liées. Par exemple, François Hollande était le premier chef d'Etat occidental à être convié au sommet du Conseil de coopération du Golfe (CCG) en mai 2015, geste important de la part de ses

⁷ MINISTERE DE LA DEFENSE. *Rapport au Parlement, op. cit.*, p. 8.

⁸ *Ibid.*, p. 9.

⁹ Jean GUISNEL. "Armement : la France, supermarché de l'Arabie saoudite". *Le Point*, 20 mars 2017. Disponible sur : http://www.lepoint.fr/editos-du-point/jean-guisnel/armement-la-france-supermarche-de-l-arabie-saoudite-20-03-2017-2113291_53.php

¹⁰ MINISTERE DE LA DEFENSE. *Rapport au Parlement, op. cit.*, p. 5.

¹¹ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 52.

¹² MINISTERE DE LA DEFENSE. *Rapport au Parlement, op. cit.*, p. 9.

partenaires¹³. En Syrie, il y a aussi matière à approfondir la relation : la France, tout comme ses principaux clients, l'Arabie saoudite et le Qatar, est impliquée aux côtés de l'opposition, soutenue à plusieurs niveaux depuis le déclenchement du conflit.

§2 – *Ménager ses clients du Golfe en Syrie ?*

On observe donc depuis le déclenchement de la guerre en Syrie en 2011 la juxtaposition de deux éléments : à la fois un rapprochement entre la France et deux Etats du Golfe, l'Arabie saoudite et le Qatar, et un certain durcissement de la position française à l'égard du régime syrien. Cette corrélation intéressante donne matière à réfléchir, certains n'hésitant pas à démontrer un lien de causalité entre les deux.

Le ralliement français à la ligne qatari-saoudienne de soutien à l'opposition syrienne aurait été une contrepartie à des prises de commande de ces deux Etats vers la France. Inversement, on peut aussi voir les exportations d'armements françaises vers les pays du Golfe comme le résultat d'une position dure prise par la France dès le début du conflit. Riyad et Doha auraient été satisfaits de la ligne intransigeante prise par la France à l'égard de Damas, et donc de Téhéran. Les retombées économiques que ces contrats auraient engendrées auraient encouragé la France à persister dans une politique dure à l'égard du régime et dans un soutien à l'opposition, notamment par la création dès 2011 du CNS, dans laquelle sont intervenus l'Arabie saoudite et le Qatar, comme nous l'avons vu.

Un diplomate élyséen cité par David Revault d'Allonnes, journaliste au Monde ayant suivi le président dans ses déplacements et ayant consacré un ouvrage à ses « guerres », n'hésite pas à dire que « *ce qui s'est produit à Doha et à Riyad est un dividende de notre politique* »¹⁴. Caroline Galactéros, docteur en science politique critique de la politique étrangère française au Proche-Orient, affirme elle aussi que notre diplomatie économique dans le golfe Persique limite notre champ d'action en Syrie, nous forçant à prendre le parti de groupes sunnites parfois radicaux, faisant le jeu de ceux-là mêmes que nous combattons au Mali. Elle parle d'un « *hiatus stratégique béant* » et d'une « *totale incompréhension du réel* »¹⁵. Même si elle était rationnelle, cette stratégie conduirait inévitablement la France à un « *grand écart stratégique* »¹⁶. En Syrie, il subsiste de fortes divergences entre la France et les

¹³ «Riyad : Hollande invité au sommet du Conseil de coopération du Golfe». *RFI*, 5 mai 2015. Disponible sur : <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20150505-riyad-hollande-invite-sommet-conseil-cooperation-golfeccg-iran->

¹⁴ David REVAULT D'ALLONNES. *Les guerres du président*. Seuil, novembre 2015, p. 81.

¹⁵ Caroline GALACTEROS. «La décision de Vladimir Poutine humilie la diplomatie française». *Figaro Vox*, 11 octobre 2016. Disponible sur : <http://www.lefigaro.fr/vox/monde/2016/10/11/31002-20161011ARTFIG00146-caroline-galacteros-la-decision-de-vladimir-poutine-humilie-la-diplomatie-francaise.php>

¹⁶ *Ibid.*

deux puissances du Golfe, notamment dans leur soutien à l'opposition. Tandis que Paris s'échine depuis 2011 à trouver une opposition modérée à qui elle pourrait livrer des équipements létaux et non létaux, Riyad et Doha n'hésiteraient pas à livrer des armements à des factions bien moins laïques, prêtant le flanc à des accusations de soutien au terrorisme.

Au-delà de la Syrie, cette situation mettrait la France en porte-à-faux vis-à-vis des valeurs que qu'elle porte par ailleurs. Comment soutenir le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes en Syrie, en saluant des citoyens qui se battent pour leur liberté contre un régime tyrannique, et faire d'Etats dont les droits de l'homme ne sont pas la première priorité des partenaires stratégiques ? La France soutiendrait un dictateur en Egypte, alors qu'elle lutterait contre un autre en Syrie. La France se battrait pour faire prévaloir des valeurs de liberté, d'égalité, de dignité en Syrie, alors qu'elle les oublierait sciemment en Arabie saoudite, ou encore plus au Yémen, où une coalition arabe fait des ravages parmi les populations civiles depuis plus de deux années¹⁷.

Au ministère des Affaires étrangères, certains conseillers confirment que la France a « *modéré les propos sur les droits de l'homme* », qui devenaient un « *irritant bilatéral* »¹⁸. D'autres assument complètement et assurent que la France a « *une carte à jouer en ce moment. On ne veut pas raconter d'histoires selon lesquelles ce serait la démocratie. On veut juste des alliés majeurs dans la région et vendre ce putain de Rafale !* »¹⁹. Notre intérêt aujourd'hui serait d'ignorer les exactions commises par nos partenaires en Egypte, en Arabie saoudite, au Yémen, tout comme cela était le cas avec la Syrie et d'autres pays du Maghreb avant les printemps arabes, pour des raisons de stabilité. François Hollande est-il alors un « hyperpragmatique » ou se rend-il coupable d'un « *navfrage moral* »²⁰ ? Se prévaloir de considérations éthiques et morales en Syrie n'est-il qu'une posture ?

Cette réflexion est incertaine. Elle semble redonner une part de rationalité à l'action extérieure de la France en Syrie, et peut permettre d'éclairer sa ligne impitoyable et sans concessions à l'égard du régime. Ce qu'on peut constater de manière sûre en revanche, c'est la place que le phénomène terroriste a acquis au cours des dernières années. Il est une des raisons qui conduisent à penser qu'une redéfinition de la politique française à l'égard de la Syrie est en cours.

¹⁷ Pierre COCHEZ. "Au Yémen, la famine au bout de deux ans de guerre". *La Croix*, 23 mars 2017. Disponible sur : <http://www.la-croix.com/Monde/Moyen-Orient/Au-Yemen-famine-bout-deux-guerre-2017-03-23-1200834>

¹⁸ David REVAULT D'ALLONNES, *op. cit.*, p. 82.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Christophe AYAD, *op. cit.*

Section 2 – Un infléchissement en cours de la position française

Certaines tendances sont trop fortes et ne peuvent pas être ignorées : la France ne peut continuer à faire le grand écart entre les retombées économiques de ses ventes dans le Golfe et la réalité de la situation en Syrie. Le régime semble bien parti pour conserver le contrôle de son territoire, grâce à l'aide d'alliés puissants et à une politique qui l'amène à progressivement mater la rébellion en affirmant son autorité sur une « Syrie utile » (§2). De plus, une nouvelle donne se rajoute à l'équation : l'émergence de l'Etat islamique à partir de 2014 puis le terrorisme frappant sur le sol français mettent le discours du « *ni Bachar, ni Daech* » face à ses contradictions (§1).

§1 – *Le terrorisme et la redéfinition des priorités*

A partir de 2014 émerge un nouvel acteur sur la scène syrienne, né des décombres de l'invasion américaine de l'Irak en 2003, de l'effondrement du régime baasiste et de l'appareil sécuritaire irakien, nourri par le ressentiment d'une grande partie de la minorité sunnite qui se retrouve dominée par une majorité chiite. Al-Qaïda en Irak se structure dès 2006, puis prend de l'ampleur, dans l'ombre. Ses rangs grossissent au passage de combattants étrangers, notamment syriens, venus faire la guerre contre les Américains. Début 2014, le groupe djihadiste, renommé Etat islamique en Irak et au Levant (EIL), fait plusieurs grosses prises de guerre : Falloujah tombe au mois de février. Les chancelleries occidentales ne réagissent pas dans un premier temps, jusqu'à la vaste offensive du 9 juin à Mossoul, deuxième ville d'Irak qui révèle toutes les défaillances d'une armée irakienne qui fuit devant l'ennemi, lui laissant des stocks entiers de matériel militaire. L'Etat islamique proclame le 29 juin un califat, à cheval entre l'Irak et la Syrie. Puis le 7 août, c'est au tour de Qaraqosh de s'incliner devant l'avancée des djihadistes. Ville emblématique des Chrétiens d'Orient, sa chute permet aux diplomaties occidentales de prendre conscience du danger. François Hollande est déjà sur tous les fronts : il annonce la livraison d'armes aux Kurdes irakiens, qu'il rencontrera lors de sa visite début septembre.

Entre temps, Barack Obama déclare qu'il veut détruire l'organisation, qui a décapité en direct le 20 août un citoyen américain, le journaliste James Foley. Les Etats-Unis vont alors s'engager dans une campagne de frappes ciblées sur le territoire irakien, en coordination avec les forces de sécurité locales. La France se joint à la coalition occidentale et lance l'opération Chammal le 19 septembre 2014. L'idée de frapper en Syrie est encore exclue, mais néanmoins débattue au plus haut sommet de l'Etat. En effet, les appels au meurtre de Français sur place

pourraient ouvrir la voie à la légitime défense²¹. La Syrie devient progressivement le cœur du djihad mondial, où se dirigent des centaines de citoyens français radicalisés.

L'argument français consiste à dire que frapper l'Etat islamique en Syrie reviendrait à soutenir le régime de Bachar al-Assad. Laurent Fabius explique que « *qui frappe Daech conforte Bachar, conforte le Hezbollah, conforte l'Iran* »²². Le principe du « *ni Assad, ni Daech* » est développé par François Hollande le 5 février 2015, pour justifier la non-intervention en Syrie²³. Selon la cellule diplomatique de l'Elysée à ce moment-là, « *si on intervient en Syrie c'est pour s'occuper de Bachar* »²⁴. Seul Jean-Yves Le Drian plaide pour une participation de la France à la coalition en Syrie, mais le débat est arbitré par François Hollande en faveur du ministre des Affaires étrangères, féroce opposé à Bachar al-Assad.

Cependant, plusieurs événements vont amener les dirigeants français à faire évoluer leur position : après les attentats du 7, 8 et 9 janvier 2015, la France entière réalise qu'elle doit faire face à une menace avérée. Les attentats et tentatives d'attentat se poursuivent au cours de l'année, à Villejuif le 19 avril, à Saint-Quentin-Fallavier le 26 juin, dans le Thalys le 21 août... Plusieurs rapports alertent des liens qu'entretiennent des Français avec leurs commanditaires en Syrie, les services de renseignement se faisant de plus en plus pressants²⁵. La crise migratoire qui émeut l'Europe cette année-là fait aussi craindre aux dirigeants politiques la présence de terroristes dans les flux de migrants qui empruntent la route de l'exil. François Hollande est sur le point de changer d'avis, d'autant qu'il ne veut pas se faire doubler par les Russes, qui ont effectué un « *raid test* » le 24 septembre²⁶.

Les rapports mentionnant l'affaiblissement des capacités du régime syrien finissent par le convaincre : une intervention permettra en prime à la France d'arriver en position de force à l'Assemblée générale des Nations Unis qui doit se tenir quelques jours plus tard. Aussi, François Hollande décide d'autoriser des frappes en Syrie dans la nuit du 26 au 27 septembre 2015. Deux ans après avoir échoué à intervenir contre le régime, c'est contre un autre adversaire que la France lancera son opération en Syrie. A l'aide de neuf bombes GBU à

²¹ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 202.

²² David REVAULT D'ALLONNES, *op. cit.*, p. 240.

²³ Marc CHER-LEPARRAIN. "Une intervention militaire en Syrie sans vision ni perspective". *Orient XXI*, 23 septembre 2015. Disponible sur : <http://orientxxi.info/magazine/une-intervention-militaire-francaise-en-syrie-sans-vision-ni-perspective,1027>

²⁴ David REVAULT D'ALLONNES, *op. cit.*, p. 76.

²⁵ *Ibid.*, p. 241.

²⁶ *Ibid.*, p. 242.

guidage laser, les Rafale français atteignent un camp d'entraînement près de Deir-ez-Zor, abritant des combattants français²⁷.

Le président français se défend d'un retournement de sa politique en Syrie en disant que « *ce n'est pas un revirement, je ne change pas de stratégie* »²⁸. Pourtant, il a bien décidé d'entériner une priorisation des menaces à traiter en Syrie. Jean-Yves le Drian confirme que « *notre ennemi, c'est Daech. Bachar al-Assad, c'est l'ennemi de son peuple* »²⁹. L'objectif de faire tomber le régime semble devenir secondaire, même si Laurent Fabius s'accroche à son *credo* et argue quelques jours après les premières frappes que « *la lutte contre le terrorisme ne doit pas servir de prétexte pour remettre en selle Assad* »³⁰.

Les attentats du 13 novembre modifient un peu plus la perception française des menaces en Syrie. Ces tueries en plein cœur de la capitale française, qui font 130 morts et 400 blessés, choquent profondément l'opinion publique. Cet attentat le plus meurtrier en France depuis la Seconde guerre mondiale est revendiqué par l'Etat islamique, qui a commandité l'attaque depuis la Syrie. Les fondements juridiques sur lesquels se repose la France pour intervenir deviennent plus clairs : il s'agit d'une mise en œuvre de la légitime défense collective. En outre, les discours des dirigeants politiques évoluent encore un peu plus. Plusieurs responsables du parti de droite Les Républicains, comme Nicolas Sarkozy, François Fillon et Alain Juppé renoncent à l'exigence de départ préalable du raïs syrien³¹. Même pour François Hollande, le départ du président syrien sera « *à un moment ou un autre posé dans la transition* »³². Désormais, « *c'est l'EI qui fait fuir par les massacres qu'il commet des milliers de familles* »³³.

Finalement, la France se rallie par la force des choses à la position russe, qui vise officiellement à neutraliser les djihadistes avant de trouver une solution politique négociée à Damas. C'est aussi la ligne à laquelle ont fini par se soumettre Washington et Londres, qui ont

²⁷ *Ibid.*, p. 239.

²⁸ Gérard DAVET, Fabrice LHOMME. « *Un président ne devrait pas dire ça...* ». Stock, 2016, p. 581.

²⁹ Jean-Yves LE DRIAN. Déclaration sur France Inter, 16 septembre 2015. Vidéo disponible sur : <https://www.dailymotion.com/video/x371k20>

³⁰ Yves-Michel RIOLS. "Laurent Fabius : « s'allier avec Bachar al-Assad serait une impasse »". *Le Monde*, 2 octobre 2015. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/international/article/2015/10/02/laurent-fabius-s-allier-avec-bachar-al-assad-serait-une-impasse_4780846_3210.html

³¹ "Ebriété guerrière". La valise diplomatique. *Les blogs du « Diplo »*, 17 novembre 2015. Disponible sur : <https://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2015-11-16-Paris>

³² François HOLLANDE. Conférence de presse sur les défis et les priorités de la politique gouvernementale, à Paris le 7 septembre 2015. Disponible sur : <http://discours.vie-publique.fr/notices/157002278.html>

³³ *Ibid.*

revu leurs exigences de départ. John Kerry avait affirmé dès le mois de mars 2015 que les négociations en Syrie devaient à présent « *inclure le président Bachar al-Assad* »³⁴.

Au cours de l'année suivante, il est difficile pour la diplomatie française d'assumer cette nouvelle donne. Son nouveau chef Jean-Marc Ayrault se berce toujours d'illusions en expliquant que « *si le choix est entre Bachar et Daech, il n'y a pas de choix* »³⁵, retournant à l'argumentaire du « ni-ni ». Mais cela est trop tard, le vent a tourné en Syrie. Bachar al-Assad apparaît désormais comme un moindre mal aux yeux de beaucoup de responsables. La chute du régime semble n'avoir jamais été aussi lointaine.

§2 – *Un régime en position de force, seul interlocuteur valable face à une opposition disqualifiée ?*

Au cours de l'année 2016, le régime syrien consolide patiemment ses positions, en engrangeant des victoires nettes face à une opposition souvent éclatée. Pourtant, son armée régulière est quasiment décimée, par les morts et les défections : cumulant plus de 220 000 hommes au début de la guerre, elle ne peut plus compter que sur 25 000 forces vives³⁶. Ce n'est que grâce au soutien de plusieurs forces extérieures que Bachar al-Assad a pu raffermir son emprise sur des places stratégiques du pays. Ce sont d'abord les Iraniens qui sont intervenus aux côtés du régime. Sous le coup de sanctions, Damas s'est vu apporter une aide financière conséquente par Téhéran. Mais l'Iran a aussi pesé par son appui militaire : dès 2011, à sa demande, le Hezbollah est déployé pour mater la révolte populaire. A mesure que l'infanterie syrienne décline, les troupes d'élite ont été déployées, en plus des conseillers militaires, jusqu'à atteindre près de 8 000 combattants début 2016³⁷. Téhéran a également dépêché directement des conseillers militaires, auxquels se sont ajoutées des forces spéciales des Gardiens de la Révolution. Ces dernières ont formé après 2013 et l'explosion des groupes extrémistes d'obédience sunnite d'autres milices chiites venant principalement d'Irak, d'Afghanistan et du Pakistan, qui se sont battues aux côtés des forces de Bachar al-Assad. Téhéran craignait qu'un changement de régime en Syrie ne laisse la place à un gouvernement sunnite qui s'alignerait sur l'Arabie saoudite.

³⁴ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 204.

³⁵ Cité par Caroline GALACTEROS, *op. cit.*

³⁶ Zacharie LAUB. Who's who in Syria's Civil War. *Council on Foreign Relations*, Backgrounder, 28 avril 2017. Disponible sur: https://www.cfr.org/backgrounder/whos-who-syrias-civil-war?cid=soc-facebook-in-whos_who_syrias_civil_war-040917

³⁷ *Ibid.*

C'est véritablement Moscou qui a signé le sauvetage du régime grâce au lancement de son intervention le 30 septembre 2015, sur demande de Bachar al-Assad. En engageant sa campagne de frappes aériennes contre le « terrorisme », Vladimir Poutine répondait à plusieurs objectifs : il souhaitait d'abord s'assurer de la pérennité du régime syrien, allié qui lui garantit son seul accès à la mer Méditerranée, grâce aux bases militaires de Tartous. Il s'agissait aussi d'une démonstration de force pour Moscou, qui avait l'opportunité de tester *in situ* ses nouvelles capacités militaires, sous le regard de la communauté internationale. Pour Laurent Fabius, l'intervention en Syrie « *signe de façon la plus spectaculaire le grand retour de la Russie sur la scène politique mondiale* »³⁸. En effet, Vladimir Poutine s'est appuyé sur cette intervention militaire pour imposer sa solution diplomatique, avec le lancement de son cycle de pourparlers à Astana en janvier 2017, au détriment des négociations se tenant toujours dans le cadre de Genève sous l'égide de l'ONU.

Loin de cibler les positions de l'Etat islamique, Vladimir Poutine a concentré ses frappes sur l'opposition que Bachar al-Assad affrontait dans l'ouest et le nord du pays, y compris modérée. Son action a été déterminante en particulier à Alep, reprise par le régime en décembre 2016, après une campagne ayant visé indistinctement combattants et civils. Cette opération a achevé de neutraliser la rébellion modérée, détruisant la dernière voie qui subsistait entre régime et groupes extrémistes, et minant les efforts des Occidentaux pour s'appuyer dans la lutte contre l'Etat islamique sur des forces sunnites modérées³⁹. Aujourd'hui, l'ASL dans le nord est en majeure partie subordonnée à des groupes extrémistes, plus efficaces car disposant de plus de ressources. Les troupes restées fidèles à leur engagement laïc se trouvent noyées dans les Forces démocratiques syriennes (FDS), comptant une majorité de combattants kurdes des Unités de protection du peuple (YPG). Ces forces accomplissent la majeure partie de la reconquête des villes-clés de la Syrie à l'Etat islamique : après avoir pris Tabqa en avril 2017, elles ont désormais Raqqa en ligne de mire.

En détruisant la rébellion modérée, Moscou a enfin contribué à relégitimer le discours de Bachar al-Assad, affirmant combattre des terroristes. L'essentiel de la rébellion se partage aujourd'hui entre ce que le *Council on Foreign Relations* nomme les djihadistes nationalistes, comme *Jaish al-Islam* ou *Ahrar al-Cham*, portant un projet politique islamique en Syrie mais n'ayant pas de visées transnationales, et les djihadistes souhaitant exporter leur combat en

³⁸ Laurent FABIUS, *op. cit.*, p. 107.

³⁹ Max FISHER. "Russia's Brutal Bombing of Aleppo May Be Calculated, and It May Be Working". *New York Times*, 28 septembre 2016. Disponible sur: https://www.nytimes.com/2016/09/29/world/middleeast/russias-brutal-bombing-of-aleppo-may-be-calculated-and-it-may-be-working.html?_r=0

dehors des frontières syriennes, comme le Front *Fateh al-Cham*⁴⁰ ou l'EI⁴¹. Les lignes de division de l'opposition sont donc complètement brouillées, et, plus que jamais, il est difficile de concevoir une alternative crédible au régime.

Ce dernier contrôle aujourd'hui à nouveau la quasi-totalité des cinq plus grandes villes du pays. Même Damas, longtemps menacée par les avancées des rebelles armés, est en passe de revenir entièrement sous l'autorité du régime⁴². Les bastions rebelles restants feront l'objet d'une tentative de reconquête dans les prochains mois, toujours avec l'aide des supplétifs chiites et de la puissance aérienne russe. Même si l'on ne doit pas oublier que le territoire syrien est plus morcelé que jamais, et que de précieuses ressources se trouvent dans l'est du pays, l'épine dorsale Alep-Homs-Damas que contrôle le régime constitue le cœur économique du pays et concentre les deux tiers des seize millions de Syriens qui sont restés dans leur pays malgré la guerre⁴³.

Cette « Syrie utile » serait pour Bachar al-Assad le cœur de l'Etat à renaître : composée majoritairement de chiites mais aussi de minorités, notamment chrétiennes, elle soutient le régime. L'élection présidentielle de juin 2014 a aussi permis au raïs de renforcer sa légitimité. Et cela va être accentué dans les prochains mois : le régime a recours depuis la chute d'Alep à des accords signés avec l'opposition, permettant des transferts de population des bastions chiites vers les bastions sunnites, et vice-versa⁴⁴. A Damas par exemple, le régime vient bientôt à bout de la rébellion, et cela n'est pas seulement le fait d'une reconquête militaire : trois des quartiers qui restaient aux mains des rebelles, Qaboun, Tehrane et Barzé, ont été évacués à la mi-mai 2017, à la suite d'un accord passé entre le régime et l'opposition. Seuls les quartiers de la Ghouta et de Jobar résistent encore, mais peut-être plus pour longtemps. Le temps joue donc en faveur du régime. Nassif Hitti, politiste libanais et ancien ambassadeur de la Ligue arabe en France, prédit que « *l'ordre qui va émerger un jour au Moyen-Orient se fera à partir de Damas car [...] l'importance géopolitique de la Syrie ne change pas* »⁴⁵.

⁴⁰ Anciennement Front al-Nosra, affilié à Al-Qaïda.

⁴¹ Zacharie LAUB, *op. cit.*

⁴² «Le régime syrien en passe de contrôler totalement Damas». *L'Orient-Le Jour*, 16 mai 2017. Disponible sur : <https://www.lorientlejour.com/article/1051955/le-regime-syrien-en-passe-de-controler-totalement-damas.html>

⁴³ David KENNER. «Assad's Texas-Sized Victory». *Foreign Policy*, 7 septembre 2016. Disponible sur : <http://foreignpolicy.com/2016/09/07/assads-texas-sized-victory-what-if-the-syria-war-was-fought-in-texas/>

⁴⁴ Daniel VALLOT. «Syrie : sous quelles conditions les rebelles quittent-ils Damas ?». *RFI*, 12 mai 2017. Disponible sur : <http://www.rfi.fr/hebdo/20170512-syrie-evacuation-rebelles-damas-2011-accords-terme-strategie-regime-bachar?ref=tw>

⁴⁵ Marie-France CHATIN. «Quel acteur est le Liban ?» *RFI*, 2 avril 2017. Emission disponible sur : <http://www.rfi.fr/emission/20170402-liban-refugies-syrie-accueil-tensions-pays-voisins>

Section 3 – Vers un rapprochement avec le régime ?

Beaucoup d'éléments plaident donc en faveur d'un rapprochement entre Paris et Damas. L'exigence française d'un départ préalable de Bachar al-Assad ayant abouti à une impasse, surtout en l'absence d'alternatives au régime, il s'agit de redéfinir le socle d'une nouvelle politique en Syrie, qui semble aller vers une conciliation plutôt qu'une exclusion. La France et la Syrie voient en effet leurs destins se croiser sur un certain nombre de questions (§1). L'infléchissement déjà entamé ne se fera de toute manière que grâce à des choix décidés par le nouveau président de la République Emmanuel Macron, même si sa volonté politique n'est pas suffisante pour assurer à la France un redémarrage de la relation avec la Syrie (§2).

§1 – La Syrie toujours au cœur d'enjeux importants pour la France

Sans surprise, le terrorisme sera une des préoccupations principales dans les prochaines années, notamment sur la zone syro-irakienne. Encore 700 Français adultes et 450 enfants seraient sur place. 250 sont déjà revenus⁴⁶. Cette menace qui reste au plus haut jeu plutôt en faveur du régime, qui pourrait vouloir monnayer une aide en matière de renseignement contre un assouplissement de la position française vis-à-vis du régime. C'est ce qu'il avait déjà réussi à faire avec Nicolas Sarkozy en 2007. En matière de lutte antiterroriste, les Syriens sont effectivement des interlocuteurs incontournables, dont la France pourrait bénéficier, d'autant qu'Emmanuel Macron a fait plusieurs promesses en matière de protection des Français face au terrorisme.

Dès 2013, Ryan Crocker, ancien ambassadeur américain en Syrie, évoquait la possibilité de revenir à la situation *ante bellum*, en reprenant des relations avec le régime sur la base de cette coopération⁴⁷. Même depuis 2012, malgré les déclarations tonitruantes de la classe politique, Paris est apparue comme demandeuse de renseignements : entre novembre et décembre 2013, elle a envoyé deux délégations de la DCRI et de la DGSE, alors que la France avait coupé les ponts diplomatiques avec Damas⁴⁸. Une reprise n'a visiblement pas été possible, les Français voulant faire du technique alors que pour les Syriens, cela devait obligatoirement s'accompagner de relations politiques. La Syrie est aujourd'hui convaincue

⁴⁶ Thomas GOMART, Marc HECKER (dir.). L'agenda diplomatique du nouveau président. *Etudes de l'IFRI*, avril 2017, p. 23. Disponible sur : https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/ifri_agenda_diplomatique_nouveau_president_2017.pdf

⁴⁷ Ryan C. CROCKER. "Assad Is the Least Worst Option in Syria". *New York Times*, Room for Debate, 21 décembre 2013. Disponible sur : <https://www.nytimes.com/roomfordebate/2013/12/21/for-peace-in-syria-will-assad-have-to-stay/assad-is-the-least-worst-option-in-syria>

⁴⁸ Christian CHESNOT, Georges MALBRUNOT. *Les chemins de Damas. Le dossier noir de la relation franco-syrienne*. Robert Laffont, Paris, 2014, p. 180.

que son isolement diplomatique cessera devant la nécessité pour bon nombre de pays touchés par le terrorisme de gérer cette menace. Selon Ali Mamlouk, la coopération sécuritaire est à la base de la relation politique entre la France et la Syrie. Le directeur des renseignements syrien explique que « *les services de sécurité mettent le train sur les rails et ensuite les politiques montent dans le train* »⁴⁹. Une éventuelle reprise de la relation franco-syrienne pourrait donc s'effectuer sur ces bases.

Une autre constante de la relation franco-syrienne est le Liban. Le pays du Cèdre n'est pas épargné par le conflit syrien : depuis 2011, il a accueilli plus d'un million et demi de réfugiés, venant grossir les camps dans lesquels étaient déjà installés depuis des décennies des milliers de Palestiniens. Avec une dette à 140% du PIB, l'économie libanaise encaisse aujourd'hui l'impact du conflit syrien, après avoir réussi pendant longtemps à intégrer ces réfugiés⁵⁰. L'immigration a longtemps été une réponse par le passé, mais elle met aujourd'hui en danger les secteurs productifs de l'économie. Au-delà, elle menace de faire voler en éclats les fragiles équilibres ethno-confessionnels, le Liban étant polarisé en plusieurs camps, dont l'un, emmené par le Hezbollah mais comptant aussi des minorités, notamment chrétiennes, soutient le régime syrien. César Abi Khalil, ministre libanais de l'Énergie et de l'Eau, déclarait récemment que le Liban ne pouvait supporter seul le fardeau des réfugiés⁵¹.

Face à ce défi, la France semble déterminée à soutenir son plus fidèle allié au Proche-Orient. Le 3 avril 2017, François Hollande remettait la Légion d'honneur au président du conseil Saad Hariri, rappelant qu'il pouvait « *compter sur le soutien de la France* » car celle-ci était « *un ami éternel du Liban* »⁵². La visite du candidat Macron en janvier à Beyrouth semble le confirmer. Lui aussi déclarait alors que « *la France sera toujours aux côtés du Liban* »⁵³. La protection des 900 soldats français déployés dans le cadre de la FINUL justifie aussi l'intérêt de la France dans le soutien à Beyrouth.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 181.

⁵⁰ Marie-France CHATIN, *op. cit.*

⁵¹ Sunniva ROSE. "Les réfugiés syriens pèsent lourdement sur le réseau électrique". *L'Orient-Le Jour*, 22 février 2017. Disponible sur : <https://www.lorientlejour.com/article/1036542/les-refugies-syriens-pesent-lourdement-sur-le-reseau-electrique.html>

⁵² "Hariri décoré de la Légion d'honneur par Hollande". *L'Orient-Le Jour*, 3 avril 2017. Disponible sur : <https://www.lorientlejour.com/article/1044523/hariri-decore-de-la-legion-dhonneur-par-hollande.html#>

⁵³ "La France sera toujours aux côtés du Liban affirme Macron à Beyrouth". *L'Orient-Le Jour*, 24 janvier 2017. Disponible sur : <https://www.lorientlejour.com/article/1031179/la-france-sera-toujours-aux-cotes-du-liban-affirme-macron-a-beyrouth.html>

§2 - Une relation suspendue aux décisions du président Macron ?

Un des rares sujets de politique étrangère abordés pendant la campagne présidentielle a été l'attitude à tenir vis-à-vis de Bachar al-Assad. La politique du quinquennat Hollande ayant été vivement critiquée sur le sujet, cette question permettait aux candidats de se démarquer de leur prédécesseur. Avec toutefois la même difficulté que pour François Hollande en 2012, celle d'apparaître accommodant avec le régime en cas d'infléchissement de la position de la France en Syrie. Ainsi, même s'il revendique une « *morale de l'action* »⁵⁴, Emmanuel Macron a plusieurs fois insisté sur la nécessité d'aborder la politique étrangère avec réalisme.

Novice en relations internationales, il a toutefois noté une position erratique de la France au Proche-Orient, par manque d'équilibre et de dialogue. Le nouveau chef de l'Etat a ainsi plaidé pour un abandon de la position française qui consistait à exiger le départ de Bachar al-Assad avant de poursuivre les négociations. Tout en précisant que cela restait un objectif de long terme, il observe une priorisation des menaces, dans la droite ligne de l'évolution rhétorique en cours en France : l'ennemi premier de la France est d'abord l'Etat islamique, ainsi que les groupes terroristes qui préparent des attentats contre les intérêts du pays⁵⁵. Reprenant les propos de Jean-Yves Le Drian, Emmanuel Macron affirmait que « *si les groupes terroristes en Syrie sont l'ennemi de la France, Bachar al-Assad est l'ennemi de son peuple. Quand la stabilité sera acquise en Syrie, il faudra s'assurer que la justice internationale passera* »⁵⁶. L'ordre des priorités est donc revu.

Pour le président Macron, la reprise du dialogue devra avoir pour objet la transition politique, qui devra être discutée sous l'égide des Nations Unies, car il n'est pas satisfaisant de voir la crise se régler uniquement par l'intermédiaire de l'Iran et de la Russie. Pourtant, le cadre des négociations de Genève semble au point mort. S'appuyant sur la résolution 2254 du 18 décembre 2015, prévoyant que les différentes parties se mettent d'accord sur une gouvernance inclusive et non-confessionnelle, qui rédigerait une nouvelle constitution et organiserait des élections libres dans les dix-huit mois suivants⁵⁷, le cycle de négociations onusien rencontre les mêmes difficultés qu'au début de la guerre. La reprise des tractations à

⁵⁴ Sandra NOUJEIM, Cyrille NEME, Anthony SAMRANI. "Emmanuel Macron à l'OLJ : « les intérêts des chrétiens d'Orient ne sont pas liés à Assad ». *L'Orient-Le Jour*, 26 janvier 2017. Disponible sur : <https://www.lorientlejour.com/article/1031512/emmanuel-macron-a-lolj-les-interets-des-chretiens-dorient-ne-sont-pas-lies-a-assad.html>

⁵⁵ Marc CHER-LEPARRAIN. "Ce que pensent Emmanuel Macron et Marine Le Pen". *Orient XXI*, 5 mai 2017. Disponible sur : <http://orientxxi.info/magazine/ce-que-pensent-emmanuel-macron-et-marine-le-pen,1843>

⁵⁶ Sandra NOUJEIM, Cyrille NEME, Anthony SAMRANI, *op. cit.*

⁵⁷ Résolution des Nations Unies, n°2254, votée par le Conseil de sécurité le 18 décembre 2015. Disponible sur : [https://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2254\(2015\)](https://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2254(2015))

Genève à la mi-mai 2017 l'a confirmé⁵⁸ : les délégations du régime et de l'opposition refusent toujours de discuter en face-à-face. Chaque partie reste campée sur ses positions. C'est donc bien la Russie qui semble détenir la solution, aux côtés de l'Iran et de la Turquie, qui se réunissent tous trois à Astana depuis le mois de janvier. Le dernier sommet, qui s'est terminé le 4 mai, a débouché sur un texte proposant des zones de désescalade pour une trêve qui se voudrait durable. Contrairement aux Occidentaux, la Russie a les moyens de faire respecter le cessez-le-feu en vigueur depuis décembre 2016.

Cette situation accentue la domination des parrains étrangers sur le régime et sur le pays dans son ensemble. C'est peut-être finalement le plus grand risque pour Bachar al-Assad, celui de se voir mis sous tutelle par des puissances étrangères. Beaucoup remarquent en effet que le régime est sous perfusion, et que l'aide apportée par la Russie et l'Iran se transforme progressivement en assujettissement : ses alliés « *lui ont sauvé la peau, il est désormais leur obligé* »⁵⁹. Il en est de même pour les milices qui ont aidé les forces régulières dans les combats face à l'opposition : elles lui ont sauvé la mise, mais elles participent aujourd'hui au délitement de la Syrie, avec une influence de plus en plus grande de chefs de guerre se taillant la part du lion dans des fiefs qu'ils essayent de constituer⁶⁰.

Si Emmanuel Macron veut peser dans le sort de la Syrie, il va devoir se rallier aux propositions russes ou impulser un nouveau processus avec une position renouvelée, et des conditions qui soient acceptables pour la Russie. Son ambition de réunir autour de la table des négociations, y compris les représentants du président syrien, est encourageante. Bachar al-Assad fera donc très certainement partie de l'équation. La nomination de Jean-Yves Le Drian au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères le 17 mai 2017 est plutôt un signal qui va dans ce sens, lui qui s'est toujours montré d'abord attaché à la lutte contre le terrorisme. En témoignent ces paroles, lorsqu'il évoque la Libye, grignotée par les milices islamistes : il confie à ses collaborateurs que « *la France peut s'allier avec le diable pour vaincre Daech, car elle ne peut pas se laisser développer [en Libye] un nouveau cancer* »⁶¹. Ces dires se vérifieront peut-être pour la Syrie. On retournerait alors à un modèle de relation fondé sur la

⁵⁸ «Syrie : la frappe américaine contre les forces pro-régime complique les pourparlers». *France 24*, 20 mai 2017. Disponible sur : http://www.france24.com/fr/20170519-syrie-frappe-americaine-contre-forces-pro-regime-assombrir-pourparlers?ref=fb_i

⁵⁹ Caroline HAYEK, Anthony SAMRANI. «Guerre en Syrie An VI : que reste-t-il de l'Etat syrien ?». *L'Orient-Le Jour*, 15 mars 2017. Disponible sur : <https://www.lorientlejour.com/article/1040663/six-ans-apres-deraa-que-reste-t-il-de-letat-syrien-.html>

⁶⁰ Fritz SCHAAP. «Assad's Control Erodes as Warlords Gain Upper Hand». *Der Spiegel*, 8 mars 2017. Disponible sur : <http://www.spiegel.de/international/world/assad-power-slips-in-syria-as-warlords-grow-more-powerful-a-1137475.html>

⁶¹ Claude ANGELI. «Les limites de l'antiterrorisme aérien». *Le Canard enchaîné*, 15 février 2015.

recherche de la stabilité, à l'instar de ce que la France réalise en Egypte depuis quelques années avec son soutien au maréchal Sissi. Ce dernier avait fait un coup d'état à l'été 2013 pour chasser les Frères musulmans, élus démocratiquement l'année précédente.

Mais la seule volonté politique du président français ne suffira pas. Le sort de Bachar al-Assad n'est plus entre les mains de la France depuis longtemps, et si Paris peut essayer de peser sur le modèle de relation qu'elle veut entretenir avec la Syrie à l'avenir, il y a beaucoup de paramètres que la France ne maîtrise plus, au moins jusqu'à ce que le futur de Damas soit établi. En effet, c'est l'incertitude qui domine à l'heure actuelle, avec des mouvements imprévisibles de la part de plusieurs parties au conflit. D'abord, l'administration américaine, dirigée par Donald Trump depuis janvier, semble très volatile. Jusqu'à présent, son attitude a été pour le moins changeante : alors que la représentante américaine à l'ONU Nikki Haley déclarait le 31 mars que le départ de Bachar al-Assad n'était « *plus une priorité* »⁶², les Etats-Unis frappent une semaine plus tard la base aérienne syrienne de Shayrat en représailles à une attaque chimique à Khan Cheikhoun, imputée au régime⁶³. Niant toute implication militaire supplémentaire dans le conflit, Washington cible une nouvelle fois le 18 mai un convoi près de la frontière jordanienne, jugé menaçant⁶⁴. Au sein d'une administration minée par les polémiques et avec un président taxé d'amateurisme, la politique américaine au Proche-Orient semble bien imprévisible.

Le comportement et les intentions du régime syrien ne sont pas clairs eux non plus : engagé dans une reconquête du nord-ouest dans la province d'Idlib⁶⁵, dernier grand bastion rebelle, il semble prendre des risques inouïs pour sécuriser sa « Syrie utile ». Sa stratégie de terreur utilisée à Khan Cheikhoun⁶⁶, s'il s'avère que c'est bien le régime qui en est responsable, provoque un émoi considérable autour de la planète et pourra finir par déclencher une vraie réaction, la réponse américaine ayant été relativement douce. La Russie ne sera

⁶² «Syrie : le départ d'Assad n'est plus une priorité pour les Etats-Unis». *RFI*, 31 mars 2017. Disponible sur : <http://www.rfi.fr/ameriques/20170331-etats-unis-assad-pas-priorite-etats-unis?ref=tw>

⁶³ Julian BORGER. "By bombing Assad base, Trump made his point. But what happens next?". *The Guardian*, 7 avril 2017. Disponible sur : https://www.theguardian.com/us-news/2017/apr/07/by-bombing-assad-base-trump-made-his-point-but-what-happens-next?CMP=fb_gu

⁶⁴ Paul MCLEARY. "US Bombs Syrian Regime Forces for First Time". *Foreign Policy*, 18 mai 2017. Disponible sur: http://foreignpolicy.com/2017/05/18/u-s-bombs-syrian-regime-forces-for-first-time/?utm_content=bufferc01b7&utm_medium=social&utm_source=facebook.com&utm_campaign=buffer

⁶⁵ Fabrice BALANCHE. "Assad's Chemical Attack Signals an Imminent Idlib Offensive". *The Washington Institute*, 14 avril 2017. Disponible sur: <http://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/assads-chemical-attack-signals-an-imminent-idlib-offensive>

⁶⁶ Brian Michael JENKINS. "Why Would Assad Use Chemical Weapons ?". *Rand Corporation*, 14 avril 2017. Disponible sur: <http://www.rand.org/blog/2017/04/why-would-assad-use-chemical-weapons.html>

peut-être pas toujours aussi conciliante avec son allié, qui la fait apparaître comme la caution éternelle d'un régime sanguinaire et lui fait perdre en crédit sur la scène internationale.

Emmanuel Macron ne maîtrise donc pas tous les paramètres, et il ne suffira pas qu'il soit doté d'une volonté politique forte pour assurer à la France une place dans la résolution du conflit. Son action dépendra en grande partie des crises qu'il aura à gérer. La seule certitude est que les six années de conflit ont profondément modifié la relation franco-syrienne, qui n'existe plus en dehors des interventions de la France lors des négociations internationales. Un choix devra être fait une fois que le sort de Bachar al-Assad aura été fixé : une reprise de la relation avec le régime n'est pas à exclure, même s'il est à souhaiter que la France ne reproduise pas les mêmes erreurs qui l'ont amené à ignorer une si grande partie de la population syrienne.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le conflit syrien est singulier à beaucoup d'égards. Il se déroule, dans l'élan des printemps arabes, sur le territoire de l'Etat syrien, lui qui avait toujours réussi à éviter d'avoir à gérer une crise d'ampleur par l'édification d'un rôle de pivot régional. En endossant un rôle d'intermédiaire entre puissances occidentales et pays arabes, notamment en ce qui concerne le conflit israélo-palestinien, Damas était toujours parvenu à faire oublier les conditions dans lesquelles vivait le peuple syrien. La révolution qui émerge au mois de mars 2011 rompt avec cette logique : Paris ne peut plus détourner le regard, alors que les régimes tunisien puis égyptien ont été destitués. D'un interlocuteur unique et relativement stable, on passe à une situation dans laquelle il n'y a plus de vis-à-vis fiable. Cela déstabilise profondément la France, qui tente de se raccrocher au soutien d'une opposition voulue « laïque » et « modérée ».

Seulement, elle n'est plus seule à défendre des intérêts avec la Syrie : des acteurs régionaux et internationaux s'immiscent bientôt dans la crise pour imposer leurs vues. Dans ce conflit, la France ne dispose d'aucun allié réel, son agenda démocratique, volontariste et parfois belliciste faisant cavalier seul. L'intensité des rapports de force dans une guerre qui se joue à présent par procuration se traduit par une impasse diplomatique totale. Certains protagonistes bénéficient d'un avantage non négligeable du fait de leur action militaire sur le terrain. C'est le cas de la Russie, qui tente désormais de remodeler la Syrie à son image, en imposant sa solution diplomatique en parallèle des négociations se déroulant sous l'égide de l'ONU. Le reste de la communauté internationale, et notamment la France, ne peut que constater son absence dans les débats qui entourent l'avenir de la Syrie.

Il se joue aujourd'hui en Syrie une reconfiguration de l'ordre international, qui favorise une rébellion djihadiste forte de la division de ses adversaires, mais aussi un régime qui apparaît progressivement comme un moindre mal. La France est contrainte de passer de la gestion d'une relation bilatérale à la résolution d'une crise régionale, qui s'invite même sur son territoire. Le terrorisme permet au dirigeant syrien de se réhabiliter. Il est juste de dire que « *l'avenir du peuple syrien ne peut pas être incarné par son bourreau* »¹, mais que faire quand son volontarisme diplomatique est impuissant à infléchir le cours des choses ? Ni les bombardements, ni le soutien, y compris armé, aux rebelles modérés, ne suffiront. L'envoi de troupes au sol étant inenvisageable, il est impossible de contenir l'éclosion des islamistes

¹ Yves-Michel RIOLS. « Laurent Fabius : « s'allier avec Bachar al-Assad serait une impasse » », *op. cit.*

radicaux, qui remportent des succès militaires et radicalisent une partie importante de l'opposition. Le système laïc qui constituait le paravent d'un autoritarisme brutal a cédé la place à un confessionnalisme virulent, qui avait été contenu pendant des décennies. La Syrie semble se diriger vers un modèle de partition, car l'on ne voit pas bien ce qui pourrait faire tenir encore une population dont l'insécurité globale était le ciment national. Les accords d'Astana prévoient cette solution, sans toutefois faire intervenir aucun dirigeant arabe dans le règlement du conflit. Or, l'on sait ce que vaut un accord né d'une exclusion, il peut permettre de masquer les plaies pendant un temps mais ne guérira pas les entailles plus profondes.

Dans cette redéfinition des rapports de force, la France possède une responsabilité, par son action et par son inaction, par l'entretien d'une relation basée sur l'oubli d'une population. De cet exemple de relation bilatérale, on peut faire plusieurs observations. A la base d'une politique étrangère se trouve très largement le président de la République. La décision est bien prise de manière solitaire. Même François Hollande, qui se voulait moins directif que son prédécesseur, possède *in fine* le dernier mot. Le ministre des Affaires étrangères a l'importance que son président veut bien lui laisser : il n'a de réelle influence que lorsqu'il est doté d'une personnalité forte, comme Hubert Védrine, ou qu'il pèse politiquement, comme Alain Juppé ou Laurent Fabius. Ce poids politique est donc très prégnant dans la décision de politique étrangère : il se traduit par une faible marge de manœuvre laissée aux diplomates, par la place prépondérante prise par les considérations de politique intérieure dans la décision ; et enfin par la dimension personnelle qui régit les relations interétatiques.

Cette dimension personnelle a pour conséquence d'amener le dirigeant à inscrire son action dans une démarche émanant de lui, qu'il assimile à celle de la France. Cela se produit à différents niveaux. D'abord, les relations interpersonnelles tiennent une place importante dans l'appréhension par le dirigeant d'une situation et dans les réactions qu'il va avoir. C'est le cas avec Jacques Chirac, dont l'action au Proche-Orient est incompréhensible sans prendre en compte les liens d'amitié qui le lient à Rafic Hariri. Ensuite, cette personnalisation peut mener à internaliser l'échec de sa politique, et déclencher une réaction disproportionnée ou inadaptée. C'est encore une fois le cas de Jacques Chirac, mais aussi de Nicolas Sarkozy, qui investit beaucoup d'efforts pour renouer avec un paria qu'il veut voir satisfaire ses desseins au Proche-Orient. Le modèle de bilatéralisme de levier spécifique à la relation franco-syrienne amplifie cette dimension car il implique une forme de duplicité de la part des acteurs de la relation, dont les intentions sont connues et en même temps cachées. Par deux fois, le président français a été dupé et déçu par celui en qui il voyait un partenaire.

Enfin, la présidentialisation de la politique étrangère française implique la projection d'un imaginaire concernant la place du président dans l'action diplomatique menée au nom de la France mais aussi concernant la place de la France dans le monde. Pour ce qui est du président, c'est la volonté de ne pas « *diluer le moindre des pouvoirs personnels que [...] confie le général de Gaulle* »². Cette référence au fondateur de la Ve République est omniprésente dans les représentations du rôle de la France sur la scène internationale. Pour celui qui considérerait que la légitimité du président passait par la réalisation d'une grande politique étrangère, la France doit être une puissance mondiale, indépendante et rayonnante. Ces impératifs seront rappelés tout au long de la période étudiée, et serviront de justification à une décision de politique étrangère. Le Proche-Orient, et la Syrie en particulier, sont d'autant plus sujets à la projection de ces représentations que la France a cru devoir y porter une responsabilité, en vertu de son passé mandataire dans la région. Dans la Syrie de l'après 2011, ces deux aspects se superposent et ont pour conséquence la ligne diplomatique observable depuis lors : un sens aigu d'une responsabilité d'intervenir dans le conflit, parce que c'est la Syrie, et l'idée qu'il faut suivre les aspirations démocratiques de la population, car la France se porte garant de valeurs à vocation universelle.

Mais dans le conflit syrien, ces velléités portées par des représentations vont se heurter à la réalité : la France n'a pas les moyens d'intervenir comme elle le souhaiterait et d'infléchir le cours des choses. Pourtant, la ligne définie à Paris tient bon et ne dévie pas. Les dirigeants politiques se réfèrent même de plus en plus à ces fondamentaux présents dans les imaginaires collectifs pour défendre leur position. Il n'y a pas d'ajustement des exigences à la réalité, pas de concessions possibles. Faut-il alors revoir ses ambitions à la baisse, ses principes fondateurs ? Pour certains, comme Marcel Gauchet, « *la prétention universelle de notre modèle n'est plus tenable* »³. Hubert Védrine est du même avis, en qualifiant la France de « *pays chimérique, qui est de plus en plus ridicule à se prétendre universaliste car nous n'en avons plus les moyens* »⁴. On proclamerait d'autant plus la puissance de la France que celle-ci s'essouffle, comme pour conjurer le sort. Pour François Hollande, dire que « *nous serions encore une grande puissance sans en avoir les moyens* » est une « *illusion* »⁵ qu'il faut combattre.

² Xavier PANON, *op. cit.*, p. 186.

³ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 15.

⁴ David REVAULT D'ALLONNES, *op. cit.*, p. 83.

⁵ Xavier PANON, *op. cit.*, p. 50.

Pour terminer, il convient de nuancer la conclusion précédente, qui voudrait faire du président de la République un acteur omnipotent. Si le responsable politique est bien capable d'impulser une politique, ses moyens d'action à l'étranger ne doivent pas être surestimés. Il se heurte d'abord à la souveraineté des autres protagonistes de la scène internationale, rencontrée dans les enceintes des organisations internationales mais aussi sur le terrain. Bien souvent même, il suit les événements, l'anticipation étant sa seule possibilité de ne pas les subir. La politique étrangère se détermine donc en réalité par des événements extérieurs, autant de *stimuli* auxquels le décideur doit répondre, comme le lancement de la guerre en Irak, qui aura des conséquences imprévues sur la relation franco-syrienne, ou les printemps arabes.

La politique étrangère est donc une adaptation constante à des circonstances changeantes. L'action est souvent une réaction. Il existe une déconnexion forte entre le vouloir et le pouvoir ; la politique étrangère étant un arbitrage constant entre des volontés et des moyens. Un membre de la cellule diplomatique de François Hollande résume cette situation, en expliquant que « *le pragmatisme n'est pas une théorie, mais une forme de nécessité. [...] Il n'y a pas de plan d'ensemble pour la résolution des crises. Nous n'avons pas un agenda de valeurs, nous n'exportons pas un modèle. Nous faisons juste avec la réalité telle qu'elle est* »⁶.

Aujourd'hui, certains responsables diplomatiques commencent à faire leur autocritique, en reconnaissant que la personnalisation du débat autour de Bachar al-Assad était une erreur⁷. Quelle politique choisira de mettre en œuvre Emmanuel Macron ? Disposera-t-il d'une marge de manœuvre afin de peser sur un conflit dont la première victime aura d'abord été la population syrienne, avec 300 000 morts, un million de blessés et cinq millions de réfugiés ? Maître dans l'art de la synthèse, le nouveau président devra jongler avec ces différentes tendances de la politique étrangère française. Se réclamant d'une école réaliste, M. Macron aura pour objectif de manier principes et intérêts, refusant certainement de faire passer la France pour un « *badaud diplomatique* »⁸. Dans cette entreprise, il existe probablement une voie entre « *bons sentiments rhétoriques* »⁹ et « *effacement de l'intérieur* »¹⁰.

⁶ David REVAULT D'ALLONNES, *op. cit.*, p. 83.

⁷ Georges MALBRUNOT. "Syrie : le Quai d'Orsay commence à reconnaître ses erreurs d'analyse". *L'Orient indiscret*, Blogs du Figaro, 11 janvier 2017. Disponible sur : <http://blog.lefigaro.fr/malbrunot/2017/01/syrie-le-quai-dorsay-commence-.html>

⁸ Bertrand BADIE. "Les impasses occidentales en Syrie". *The Conversation*, 12 décembre 2016. Disponible sur : <https://theconversation.com/les-impasses-occidentales-en-syrie-70303>

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Ziad MAJED. *Syrie, la révolution orpheline*. Actes Sud/L'Orient des livres, 2014, p. 52.

Annexe II : Personnel politique et diplomatique en poste durant la période étudiée

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Président de la République	Jacques Chirac						Nicolas Sarkozy						François Hollande					
Ministre des Affaires étrangères	Hubert Védrine	Dominique de Villepin	Michel Barnier	Philippe Douste-Blazy	Bernard Kouchner			Michèle Alliot-Marie	Alain Juppé	Laurent Fabius				Jean-Marc Ayrault				
Ambassadeur en poste à Damas	Charles-Henri d'Aragon	Jean-François Girault			Michel Duclos			Eric Chevallier						-				
Conseiller diplomatique	Jean-Marc de la Sablière	Maurice Gourdault-Montagne				Jean-David Levitte						Paul-Jean Ortiz		Jacques Audibert				

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

AESCHIMANN Éric ; BOLTANSKI Christophe, *Chirac d'Arabie Les mirages d'une politique française*, Paris, Grasset, 2006.

CHARILLON Frédéric, *La politique étrangère de la France*, Paris, Les Etudes, La Documentation française, 2011.

CHESNOT Christian, MALBRUNOT Georges. *Les chemins de Damas. Le dossier noir de la relation franco-syrienne*. Paris, Robert Laffont, 2014.

COHEN Samy, *La monarchie nucléaire : les coulisses de la politique étrangère sous la Ve République*, Paris, Hachette, 1986.

DALLE Ignace, *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*, Paris, Fayard, 2014.

DAVET Gérard, Fabrice LHOMME, *Un président ne devrait pas dire ça. Les secrets d'un quinquennat*, Paris, Stock, octobre 2016.

DELAFON Gilles, *Le règne du mépris : Nicolas Sarkozy et les diplomates, 2007-2011*. Paris, Editions du Toucan, 2012.

FEUERSTOSS Isabelle, *La Syrie et la France. Enjeux géopolitiques et diplomatiques*. Chemins de la Mémoire, Paris, L'Harmattan, 2013.

LEQUESNE Christian, VAÏSSE Maurice (dir.), *La politique étrangère de Jacques Chirac*, Paris, Riveneuve Editions, 2013.

MAJED Ziad, *Syrie, la révolution orpheline*, Arles, Actes Sud/L'Orient des livres, 2014.

MARDAM-BEY Farouk, *Sarkozy au Proche-Orient*. Actes Sud, 2010, p. 39.

MORIN Jean-Frédéric, *La politique étrangère, Théories, méthodes et références*, Malakoff, Armand Colin, 2013.

PANON Xavier, *Dans les coulisses de la diplomatie française, de Sarkozy à Hollande*, Paris, L'Archipel, 2015.

REVAULT D'ALLONNES David, *Les guerres du président*, Paris, Seuil, 2015.

TAHA Zakaria, *Syrie*, Paris, De Boeck, 2013.

TANNOUS Manon-Nour, *Un bilatéralisme de levier : les relations franco-syriennes sous les deux mandats de Jacques Chirac (1995-2007)*, Thèse de doctorat en droit international, sous la direction de Serge SUR, soutenue le 3 octobre 2015 à Paris 2.

VAÏSSE Maurice, *La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*. Paris, Fayard, 2009.

SOURCES PRIMAIRES

CHIRAC Jacques, *Le temps présidentiel. Mémoires, tome 2*, Paris, Nil, 2011.

CHIRAC Jacques, *Chaque pas doit être un but. Mémoires, tome 1*, Paris, Nil, 2009.

DE GAULLE Charles, *Mémoires de guerre. L'appel : 1940-1942*, Paris, Plon, 1954.

DE LA SABLIERE Jean-Marc, *Dans les coulisses du monde*, Robert Laffont, Paris, 2013.

FABIUS Laurent, *37, Quai d'Orsay. Diplomatie française, 2012-2016*. Plon, 2016.

GIRARD Renaud, *Doit-on repenser le Moyen-Orient ?* Conférence ANAJ-IHEDN, 27 octobre 2016.

THEPAUT Charles, *Que reste-t-il du monde arabe ?* Conférence ANAJ-IHEDN, 23 février 2017.

VEDRINE Hubert, *Dans la mêlée mondiale, 2009-2012*, Paris, Fayard, 2012.

REVUES SPECIALISEES

ANDREANI, Gilles. Le dernier grand dessein. *Annuaire français de relations internationales*, volume XV, 2014.

BADIE Bertrand, "De la négociation et de la guerre en Syrie", *Orient XXI*, 18 février 2016.

BALANCHE Fabrice, "Assad's Chemical Attack Signals an Imminent Idlib Offensive", *The Washington Institute*, 14 avril 2017.

CHER-LEPARRAIN Marc, "Une intervention militaire en Syrie sans vision ni perspective", *Orient XXI*, 23 septembre 2015.

EL-KHOURY Bachir, Le début de la fin pour Alep, *Orient XXI*, 7 décembre 2016.

FORD Robert, Entretien avec la revue *Politique internationale*, été 2014, n°144.

GOMART Thomas, Marc HECKER (dir.), “L’agenda diplomatique du nouveau président”. *Etudes de l’IFRI*, avril 2017.

GRESH Alain, L’autocritique de M. Alain Juppé. *Nouvelles d’Orient*, Les blogs du « Diplo », 19 avril 2011.

HALIMI Serge, L’art de la guerre imbécile. *Le Monde Diplomatique*, décembre 2015.

JENKINS Brian Michael, “Why Would Assad Use Chemical Weapons?”. *Rand Corporation*, 14 avril 2017.

KENNER David, “Assad’s Texas-Sized Victory”, *Foreign Policy*, 7 septembre 2016.

LAUB Zacharie, “Who’s who in Syria’s Civil War”. *Council on Foreign Relations*, Backgrounder, 28 avril 2017.

LEVERRIER Ignace, “Syrie, Les vrais ennemis de Bachar al-Assad, pas les amis de Sadnaya”, mais les révolutionnaires et les démocrates” *Blog Un œil sur la Syrie*, 19 octobre 2013.

MALBRUNOT Georges, “Syrie : le Quai d’Orsay commence à reconnaître ses erreurs d’analyse”, *L’Orient indiscret*, Blogs du Figaro, 11 janvier 2017.

MALBRUNOT Georges, “Contradictions françaises au Moyen-Orient”, *Politique étrangère*, Été 2016.

MCLEARY Paul, “US Bombs Syrian Regime Forces for First Time”, *Foreign Policy*, 18 mai 2017.

ROUX David, “La politique arabe de François Hollande”, *Analyses, IRIS*, 22 novembre 2016.

SCHMID Dorothée, “La France au Moyen-Orient : l’engagement par obligation ?” *Etudes de l’IFRI*, avril 2016.

TANNOUS Manon-Nour, “Tenir son rang : la politique française à l’épreuve de la crise syrienne (2011-2015)”, *Critique internationale*, n°74, janvier-mars 2017.

VAN DAM Nikolaos, “Syrie : pourquoi l’Occident a échoué”, *Orient XXI*, 2 juin 2014.

VERLUISE Pierre, “L’Union pour la Méditerranée deux ans après le sommet de Paris”, *Diploweb*, 16 juin 2010.

ZAJEC Olivier, Basculement stratégique au Proche-Orient, *Le Monde Diplomatique*, novembre 2015, pp. 1, 6, 7.

ARTICLES DE PRESSE

ARFI Fabrice, BREDOUX Lénéïg, “MAM et la Tunisie : le vrai visage d’un « ami » encombrant”, *Médiapart*, 5 février 2011.

ARFI Fabrice, LASKE Karl, “Les documents Takieddine. Syrie : l’inavouable diplomatie occulte de l’Elysée avec la dictature”, *Médiapart*, 10 août 2011.

AREFI Armin, “Laurent Fabius, homme de fer contre l’Iran”, *Le Point*, 1 juillet 2015.

AYAD Christophe, “La diplomatie illisible de François Hollande”, *Le Monde*, 14 février 2015.

AYAD Christophe, REVAULT D’ALLONNES David, WIEDER Thomas, “Hollande au Monde : Les rebelles syriens méritent tout notre soutien »”, *Le Monde*, 20 août 2014.

AYAD Christophe, BARTHE Benjamin, *et. al.* “L’été où la France a presque fait la guerre en Syrie”. *Le Monde*, 13 février 2014.

BACKMANN René, “Hollande et ses guerres : comment les néoconservateurs influencent le pouvoir”, *Médiapart*, 5 juin 2016.

BADIE Bertrand, “Les impasses occidentales en Syrie”, *The Conversation*, 12 décembre 2016.

BAYART Jean-François, Nicolas Sarkozy, naufragé volontaire en Méditerranée, *Libération*, 26 juillet 2011.

BORGER Julian, “By bombing Assad base, Trump made his point. But what happens next?”, *The Guardian*, 7 avril 2017.

CHATIN Marie-France, “Quel acteur est le Liban ?” *RFI*, 2 avril 2017.

CHEMIN Ariane, AUVERT Vincent, “Les weekends de Monsieur Guéant”, *Le Nouvel Observateur*, 15 octobre 2009.

COCHEZ Pierre, “Au Yémen, la famine au bout de deux ans de guerre”, *La Croix*, 23 mars 2017.

CROCKER Ryan C., “Assad Is the Least Worst Option in Syria”, *New York Times*, Room for Debate, 21 décembre 2013.

EL-KHOURY Bachir, “Qui sont les rebelles syriens ?”, *Le Monde diplomatique*, décembre 2016, p. 1 et 9.

FILIU Jean-Pierre, “Munich de Tchécoslovaquie et Munich de Syrie”, *Un si Proche Orient*, Les blogs du Monde, 15 février 2016.

FISHER Max, “Russia’s Brutal Bombing of Aleppo May Be Calculated, and It May Be Working”, *New York Times*, 28 septembre 2016.

FOURT Olivier, “Les secrets des exportations françaises d’armement”, *RFI*, 1 mars 2017.

GALACTEROS Caroline, “La décision de Vladimir Poutine humilie la diplomatie française”, *Figaro Vox*, 11 octobre 2016.

GUISNEL Jean, “Armement : la France, supermarché de l’Arabie saoudite”, *Le Point*, 20 mars 2017.

HAYEK Caroline, SAMRANI Anthony, “Guerre en Syrie An VI : que reste-t-il de l’Etat syrien ?”, *L’Orient-Le Jour*, 15 mars 2017.

JUPPE Alain, VEDRINE Hubert, “Cessez d’affaiblir le Quai d’Orsay !”, *Le Monde*, 6 juillet 2010.

NOUGAYREDE Natalie, “La diplomatie française peut-elle se reconstruire ?”, *Le Monde*, 23 février 2011, p. 6.

NOUGAYREDE Nathalie, “Le pari syrien de M. Sarkozy laisse les Américains sceptiques”, *Le Monde*, 7 décembre 2010.

NOUJEIM Sandra, NEME Cyrille, SAMRANI Anthony, “Emmanuel Macron à l’OLJ : les intérêts des chrétiens d’Orient ne sont pas liés à Assad”, *L’Orient-Le Jour*, 26 janvier 2017.

REVAULT D’ALLONNES David, “Jacques Audibert, le « faucon » du président”, *Le Monde*, 4 février 2015.

RIOLS Yves-Michel, “Laurent Fabius : s’allier avec Bachar al-Assad serait une impasse”, *Le Monde*, 2 octobre 2015.

ROSE Sunniva, “Les réfugiés syriens pèsent lourdement sur le réseau électrique”, *L’Orient-Le Jour*, 22 février 2017.

SCHAAP Fritz, “Assad’s Control Erodes as Warlords Gain Upper Hand”, *Der Spiegel*, 8 mars 2017.

TOURANCHEAU Patricia, “Selon Saïd Arif, Damas a fait le « sale boulot » pour Paris”, *Libération*, 22 avril 2006, p. 14.

VALLLOT Daniel, “Syrie : sous quelles conditions les rebelles quittent-ils Damas ?”, *RFI*, 12 mai 2017.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES ABRÉVIATIONS	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION GÉNÉRALE	5
<u>TITRE I - UNE RELATION TUMULTUEUSE, FRUIT D'UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE PRÉSIDENTIALISÉE (2000-2011)</u>	19
CHAPITRE 1 – L'ESPOIR D'INAUGURER UNE ÈRE NOUVELLE DES RELATIONS FRANCO-SYRIENNES	21
Section 1 – S'attirer les faveurs d'un nouvel interlocuteur en quête de légitimité	21
§1 – <i>Bachar al-Assad, un pari sur l'avenir : la transition au sein du pouvoir syrien</i>	21
§2 – <i>Un président investi d'une responsabilité personnelle : Jacques Chirac, « tuteur » de Bachar al-Assad</i>	24
Section 2 – L'enjeu double de la relance de la relation franco-syrienne	26
§1 – <i>L'appui dans la mise en œuvre de réformes, vecteur d'influence française en Syrie</i>	27
§2 – <i>L'autre ressort du rapprochement franco-syrien : desserrer l'étreinte syrienne au Liban</i>	30
Section 3 – Un mauvais retour sur investissement : les espoirs déçus du président français	32
§1 – <i>L'analyse française : des blocages institutionnels responsables de la lenteur des réformes</i>	32
§2 – <i>Changer pour que rien ne change : la réforme comme ressource politique interne</i>	34
CHAPITRE 2 – DE LA DISCORDE À LA RUPTURE	37
Section 1 – La Syrie, d'alliée de circonstance à ennemi juré	37
§1 – <i>Un repli syrien consécutif à une dégradation du contexte régional</i>	37
§2 – <i>Un contentieux franco-syrien se cristallisant autour de l'enjeu libanais</i>	40
Section 2 – Une réponse politique intraitable	44
§1 – <i>Un président focalisé sur la chute du régime</i>	44
§2 – <i>Des conséquences économiques et géopolitiques durables</i>	46
Section 3 – L'influence du prisme libanais dans l'évolution de la relation franco-syrienne	49
§1 – <i>Une amitié personnelle indéfectible</i>	49
§2 – <i>Une politique étrangère française façonnée par cette relation : fantasme ou réalité ?</i>	50

CHAPITRE 3 – LA FIN DE L’ISOLEMENT INTERNATIONAL DE LA SYRIE : RUPTURES ET CONTINUITÉS VIS-À-VIS DE LA POLITIQUE CHIRAQUIENNE 53

Section 1 – Une présidentialisation à son comble 53

§1 – *Un monarque républicain par excellence : la gouvernance Sarkozy* 53

§2 – *La politique syrienne, « domaine ultra-réservé »* 56

Section 2 – Un bilatéralisme de levier toujours pertinent ? 59

§1 – *L’enjeu libanais toujours au cœur de la relation franco-syrienne* 59

§2 – *La place de la Syrie dans les ambitions sarkoziennes au Proche-Orient : Damas levier d’une politique régionale* 62

Section 3 – Les enjeux économiques et sécuritaires de la reprise de la relation : espoirs et désillusions..... 65

§1 – *La reprise de la coopération sécuritaire : l’externalisation de la menace terroriste*..... 65

§2 – *L’Union pour la Méditerranée, tremplin pour une diplomatie du contrat* 68

TITRE II - UN BASCULEMENT SANS PRÉCÉDENT DE LA DONNE GÉOPOLITIQUE REMODELANT EN PROFONDEUR LA RELATION FRANCO-SYRIENNE (2011-2017)..... 72

CHAPITRE 1 – UN CHANGEMENT DE CAP BRUTAL DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FRANÇAISE EN SYRIE 74

Section 1 – La prise en compte d’une nouvelle donne : le retour du peuple 74

§1 – *La déroute de la diplomatie française face aux printemps arabes* 74

§2 – *Le réajustement de la politique syrienne par le Quai d’Orsay : le régime doit tomber* 77

Section 2 – L’enracinement d’une position indiscutable et sa mise en œuvre 80

§1 – *Les voix dissonantes étouffées : une vérité qui dérange ?* 80

§2 – *Le pari de l’opposition* 82

Section 3 – L’escalade de l’engagement..... 84

§1 – *La prise en main de la politique étrangère par la présidence Hollande* 85

§2 – *Un changement de cap impossible : le renouvellement d’une position sévère à l’égard du régime* 87

CHAPITRE 2 – L’ENGRENAGE DE L’ « IRREAL POLITIK »	90
Section 1 – Des choix diplomatiques lourds de conséquences	90
§1 – <i>La décision d’une rupture des relations diplomatiques avec la Syrie</i>	90
§2 – <i>La difficulté de traiter avec tous les acteurs du conflit</i>	93
Section 2 – Les limites de l’activisme français.....	96
§1 – <i>L’aveuglement sur l’opposition armée</i>	96
§2 – <i>La « ligne rouge » de la surenchère : l’intervention manquée d’août 2013</i>	99
Section 3 – La politique de l’affect, révélatrice d’une marginalisation de la position française .	102
§1 – <i>La production d’un discours moral, aveu d’impuissance</i>	103
§2 – <i>Une voix française perdant en crédibilité à force d’obstination</i>	106
CHAPITRE 3 – L’AVENIR DE LA RELATION FRANCO-SYRIENNE : UNE RUPTURE DÉFINITIVE ? ...	109
Section 1 – La politique française en Syrie : un choix pragmatique ?.....	109
§1 – <i>Le retour de la diplomatie économique sous François Hollande</i>	109
§2 – <i>Ménager ses clients du Golfe en Syrie ?</i>	112
Section 2 – Un infléchissement en cours de la position française	114
§1 – <i>Le terrorisme et la redéfinition des priorités</i>	114
§2 – <i>Un régime en position de force, seul interlocuteur valable face à une opposition disqualifiée ?</i>	117
Section 3 – Vers un rapprochement avec le régime ?.....	120
§1 – <i>La Syrie toujours au cœur d’enjeux importants pour la France</i>	120
§2 – <i>Une relation suspendue aux décisions du président Macron ?</i>	122
CONCLUSION GÉNÉRALE	126
ANNEXE I : Carte de la Syrie	130
ANNEXE II : Personnel politique et diplomatique en poste durant la période étudiée.....	131
BIBLIOGRAPHIE	132
TABLE DES MATIÈRES.....	137

